

••• Ville de Sherbrooke •••

**Hausse du taux de la
taxe foncière: entre
16% et 18%?**

— page A-3

Triste Noël pour les Montour

**Un incendie lui fait perdre
son emploi et un autre lui
arrache logis, meubles,
argent et billets d'avion**

— page A-7

la tribune

samedi — dimanche

SHERBROOKE, 13 DECEMBRE 1980

60 PAGES
5 CAHIERS
(SAMEDI 50¢) 30¢

71e ANNEE
No 253



107 ANS...et en forme
— page A-2

Le père de la révolution tranquille n'est plus

Funérailles d'Etat pour Jean Lesage

■ **QUEBEC (PC) — Des funérailles d'Etat ont été réservées à l'ancien premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, décédé hier matin à l'âge de 68 ans.**

M. Lesage sera exposé au Salon rouge de l'Assemblée nationale et le public pourra lui rendre un dernier hommage à compter de cet après-midi.

Les funérailles auront lieu lundi, à 14 heures, à la cathédrale de Québec et seront présidées par le cardinal Maurice Roy.

Ce seront les premières funérailles protocolaires depuis celles organisées par le gouvernement québécois à l'ancien premier ministre canadien, M. Louis Saint-Laurent, en 1973.

Le premier ministre René Lévesque, qui séjourne présentement en Europe, a délégué son vice-premier ministre Jacques-Yvan Morin pour représenter son gouvernement aux cérémonies.

De Liège, M. Lévesque, en apprenant la nouvelle du décès, s'est dit bouleversé et a rendu

hommage à son "ancien patron" qui, a-t-il dit, a écrit plusieurs pages de l'histoire du Québec.

Le Père de la révolution tranquille a été trouvé sans vie dans son lit, vers 10 heures vendredi matin.

Il aurait vraisemblablement succombé à une attaque cardiaque, comme l'a affirmé un membre de sa famille.

Il avait été terrassé par un infarctus, une première fois, en 1969.

En septembre dernier, il subissait une première intervention

chirurgicale relativement à un cancer du larynx après avoir reçu des traitements au cobalt. Il avait quitté l'hôpital il y a une dizaine de jours après avoir subi une seconde opération.

Depuis, sa convalescence se déroulait sans histoire et M. Lesage avait même repris lentement ses activités comme juriste. L'un de ses associés, Me René Paquet, a fait savoir que M. Lesage s'était rendu au bureau cette semaine et qu'il se proposait d'y retourner la semaine prochaine.

M. Lesage laisse dans le deuil son épouse Corinne Lagarde et quatre enfants, Jules, René, Raymond et Marie.

Vie politique

La nouvelle du décès de M. Lesage a été annoncée vendredi matin à l'Assemblée nationale par le chef libéral Claude Ryan, qui a décrit l'ancien chef libéral comme "l'un des hommes les plus brillants et l'un des plus grands premiers ministres du Québec".

Aussitôt, ce furent les témoignages des représentants de toutes les formations politiques et de plusieurs députés.

Le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charbon, a suspendu les travaux de la Chambre jusqu'à lundi après-midi pour souligner le deuil qui

frappe les hommes politiques québécois.

C'est en 1945 que M. Lesage entreprenait une carrière politique qui devait durer 25 ans.

Il fut élu pour la première fois à la Chambre des Communes dans la circonscription de Montmagny-L'Islet et réélu à quatre reprises successives jusqu'à sa démission du cabinet de Louis Saint-Laurent, en 1958.

Cette année-là, il fut choisi chef du Parti libéral du Québec et élu à l'Assemblée législative en 1960 comme représentant de la circonscription de Québec-Ouest.

Avec son "équipe du tonnerre", M. Lesage forma le gouvernement jusqu'en 1966 et mit en branle sa révolution tranquille dont l'élément majeur fut la réforme de l'éducation.

Il est réélu en 1966 dans Louis-Hébert, mais il se retrouve dans l'opposition qu'il dirige jusqu'à sa démission comme chef du parti, en 1970.

Depuis, il a été conseiller du premier ministre Bourassa, membre de la commission constitutionnelle du Parti libéral du Québec et s'est occupé activement à défendre la cause fédéraliste dans la récente campagne référendaire.

M. Lesage a siégé par ailleurs sur plusieurs conseils d'administration de compagnies, dont le Club de hockey Les Nordiques de Québec.

Une nouvelle commande: pour Bombardier: 60 voitures de train

MONTREAL (AFP) — Une nouvelle commande de 60 voitures de trains de banlieue vient d'être passée à la compagnie Bombardier de Montréal par la New Jersey Transit Corporation.

Cette commande d'un montant de 50 millions de dollars canadiens s'ajoute à celle de 57 véhicules du même genre passée en juillet par la même société américaine, a annoncé vendredi M. Raymond Royer, président de la

division transport en commun de Bombardier.

Elle renforcera la position de la société sur le marché du transport en commun aux Etats-Unis où la société québécoise a déjà fourni 36 automotrices pour le réseau de banlieue de Chicago et deux trains "LRC" (Light Rapid Car) à la société Amtrak qui dessert la côte est américaine.

La livraison des voitures débutera fin 1981 et se poursuivra jus-

qu'à la fin de l'année suivante.

La société Bombardier est le fournisseur des rames du métro de Montréal, de conception française, et construit par ailleurs toutes sortes de wagons de chemin de fer.

Persiflage

La hausse de taxes à fondu sur Sherbrooke à la vitesse d'un F-18.

— 0 —

Notre BON gouvernement n'a excédé ses prévisions de dépenses que de \$350 millions.

— 0 —

Comme il n'y a que 58 p.cnt des Canadiens contre lui, M. Trudeau estime que l'unanimité n'est pas faite contre lui.

— 0 —

Le Cabinet du président Reagan ne comporte ni femmes, ni Noirs. Mais ce n'est qu'un hasard.

Le persifleur

GASTON GÔTE INC.
LE SPECIALISTE
en matériaux de construction
1000 Gall est 569-9841

•• 2 pages spéciales ••

• Un homme qui a fait entrer le Québec dans l'ère moderne

— page B-1

• "Un politicien extraordinaire"

— page B-11

Les Loteries

La Quotidienne

7 8 1

Mini

241161

6/36
13-15-17-18-20-25
(23)

**Les CONTES
de
Marie Noël**

Voir page A-18

Le Québec au sommet francophone

Lévesque obtient l'appui des Belges

LIEGES (PC) — La Communauté française de Belgique a officiellement appuyé, vendredi, la thèse de la participation ministérielle du Québec aux réunions au sommet des pays francophones.

Cette déclaration a été faite par le ministre belge de la Communauté française, M. Michel Hansenne, au cours d'une conférence de presse conjointe avec le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Interrogé par la presse, M. Hansenne a toutefois très adroitement évité de préciser si la Belgique s'abstiendrait de participer à un sommet des pays francophones advenant que Québec et Ottawa ne s'entendent pas encore sur un mode de représentation du gouvernement québécois à un tel sommet.

M. Lévesque lui-même s'est contenté de déclarer: "Ce n'est pas à nous de demander à des gouvernements amis de prendre des positions qu'ils ne sont pas prêts à faire spontanément. On n'est pas venus ici en demandeurs à ce point de vue là."

Le communiqué conjoint émis par les deux parties explique toutefois que les deux délégations se sont félicitées de la qualité des échanges, et qu'elles estiment que la présence du Québec et de la Communauté française de Belgique est indispensable à l'équilibre et au développement des relations francophones internationales.



★★ Variétés ★★



**J'ai
encore des
choses à
apprendre**

(Diane Tell)

— page D-1

le coin du décorateur

à lire en page... B-7

"J'ai pris cela au jour le jour et je récite mon chapelet"

— François Houle

SHERBROOKE (psj) — M. François Houle, auriez-vous changé quelque chose dans votre vie si vous aviez su qu'un jour, vous fêteriez votre 107^e anniversaire de naissance?

"Je pensais jamais me rendre là! Mon temps est fait, il est expiré. En tout cas avoir su cela, j'en aurais pris des notes et j'en aurais inscrit des dates!"

Doté d'une mémoire phénoménale même s'il ne semble pas trop d'accord sur ce point, du souci du détail, d'une profonde foi religieuse, François Houle en a long à raconter sur sa vie mais lui-même, s'il avait eu à parier sur ses chances de vivre plus d'un siècle, il n'aurait pas misé une seule "token".

Son père est mort alors que François était un nouveau-né de six heures et sa mère quittait cette terre, un an à peine après sa naissance. En douze mois tout au plus, François Houle se retrouvait orphelin de père et de mère. Ces dates importantes ont été gravées à St-Liboire de Bagot, patrie de M. Houle.

Et dire qu'aujourd'hui il fête son 107^e anniversaire de naissance.

Considère-t-il cette longévité comme une bénédiction du ciel ou une malédiction? Il aurait pu répondre avec humour: c'est sans doute une bénédiction pour moi et une malédiction pour les autres... mais il a préféré la réponse sage: "Mon temps est fait, je suis prêt à passer de l'autre bord si on veut bien me prendre comme je suis!" A savoir s'il aurait tout chambardé dans sa vie, tout réorienté en sachant qu'il vivrait si vieux, il a simplement glissé tout doucement: "Cela, c'est un secret!"

Il n'a pas eu autant de métiers qu'il compte d'années vécues mais cela est venu bien près de se concrétiser. D'abord, après la mort de sa mère, il a été pris en charge par son grand-père Antoine Chagnon, à St-Dominique où il passa 47 années de sa vie. Il travailla à la buanderie, fit du fromage, cultiva des terres dont il s'est porté acquéreur par la suite. Il pratiqua même le métier de boulangier.

Puis ce fut le départ pour St-Hyacinthe. Il travailla à l'épicerie Philippe Lassonde; il fut expéditeur dans un magasin de chaussures, ouvra au magasin de grains de son cousin Théo Phenex.

Et même s'il était toujours sur une patte, toujours occupé, il trouva le temps de se marier à Rose-Alba Blanchard, douce fille de 19 ans (lui, il en avait 22) qu'il n'avait vu qu'une seule fois avant le jour de la grande demande. Il éclipse tous ses rivaux dans le temps de la dire et Dieu sait qu'elle en avait des cavaliers, la Rose-Alba!

Elle lui donna sept enfants, quatre garçons et trois filles. Entre ses occupations, François Houle réussit à faire instruire deux de ses garçons, un est devenu chiropraticien et l'autre, marchand.

En 1924, M. Houle a fait son apparition dans la région. Il acheta le magasin général de Johnville; il le revend en 1926 et part pour Verdun où il devient propriétaire de plusieurs maisons à logements.

Jusqu'à l'âge de 100 ans, M. Houle administrait les 16 logements qu'il possédait.

Entre temps, il avait refait surface à Johnville, notamment en 1933, alors qu'il reprenait possession du magasin général. Il vendit de l'assurance durant trois ans. Le magasin général de Johnville devait finalement devenir la propriété de Gérard, en 1936, à ce moment, le magasin était situé "au bas de la côte" et à la suite d'un printemps malcommode, il avait été inondé; cela s'était passé en 1942. On le rebâtit au sommet de la côte; finalement Gérard le vendit en 1945. Incidemment Gérard Houle, à l'âge de 73 ans, fait encore des journées complètes de travail au Bon Marché. Il ne paraît pas du tout son âge et si l'on se fie à l'énergie qui semble l'animer, il pourrait devenir le second Houle centenaire. Si

François n'a pu puiser chez ses parents le secret de la longévité, il semble donc qu'il l'ait transmis aux siens.

Johnville demeure une étape importante pour la famille François Houle puisque le couple y a fondé un lieu de pèlerinage et de dévotion en l'honneur de Notre-Dame de la Paix. Ce projet a été concrétisé sous la surveillance étroite, à l'époque, de l'abbé Raoul Bruneau qui est devenu depuis le Monseigneur que l'on connaît bien. Le lieu est également reconnu pour son chemin de croix.

Rose-Alba est décédée à l'âge de 58 ans. François se remaria une année plus tard à Marie-Ange Millette. Il raconte sans méchanceté aucune qu'elle avait été la femme d'un médecin et qu'il l'avait mariée pour la "faire manger".

Il faut dire que François a eu ce que plusieurs appellent tout bonnement "la bosse des affaires". Malgré les temps durs qu'il a traversés, il a toujours mangé à sa faim. Il ne faut donc pas se surprendre s'il définit ses grandes joies comme ayant été son premier mariage, la naissance de ses enfants et la prospérité.

Sa recette de longévité est toute autre cependant. "Je n'ai jamais fait de mal à personne, je n'ai jamais couronné, j'ai pris ça au jour le jour et je récite mon chapelet."

Tant qu'à franchir le cap des 100 ans, se rendre à 107 ans est devenu un objectif pour M. Houle. Il a lu quelque part et il a cela en tête depuis ce temps que seulement deux personnes auront vécu jusqu'à l'âge respectable de 107 ans, soit un homme qui est maintenant décédé et lui. "J'avais l'intention de me rendre à 107 ans. C'est fait. Maintenant je pense que mon temps est pas mal fait et si le bon Dieu veut venir me chercher, il ne faut pas qu'il se gêne."

Seulement c'est gênant un brin car M. Houle a un teint rosé, un visage sur lequel les rides se sont heurtées en vain (il ferait l'envie de plusieurs jeunes), et un esprit très lucide; de plus il fait son lit, ramasse la vais-

selle, la place dans l'évier, l'essuie, tout cela sans l'aide de personne ni d'aucun instrument. Il a un problème que les années se chargent d'empirer graduellement: l'ouïe n'est en effet plus très bonne. Mais ça possède quand même le charme du quiproquo, de la question qu'il a gobée plus ou moins clairement à laquelle il aura ajoutée une réponse tout à fait déroulante mais toujours colorée de souvenirs. De toute façon, M. Houle a tellement de choses à raconter qu'on y gagne toujours à entreprendre la conversation avec lui. Et il aime jaser.

Et maintenant que ses yeux ont en quelque sorte connu une résurrection depuis qu'il a subi avec succès, il y a quelques mois, une intervention chirurgicale au Centre hospitalier uni-

versitaire de Sherbrooke, comment voulez-vous que le bon Dieu vienne chercher un si jeune vieux qui ne fait de mal à personne, qui prie tout le temps, qui aime jaser et qui peut voir ce qui se passe autour de lui?

Remarquez que saint Pierre, le portier du Paradis, est peut-être mêlé dans ses papiers ou surchargé de travail.

En tout cas, aujourd'hui, François Houle fête ses 107 ans et demain, les parents et les amis participeront à une réception intime qui aura lieu au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. 107 ans, ça ne se fête pas à tous les jours et il vaut mieux en profiter pendant que ça passe! Saint Pierre n'a pas été invité toutefois.



(Photo La Tribune par Doug Gerrish)

François Houle, se débrouille bien malgré son grand âge, qu'il peut d'ailleurs prouver grâce à son certificat de naissance.

Encore un vendredi affaîré pour les policiers

SHERBROOKE — Aller dire aux policiers qu'ils ont connu un vendredi tranquille, ils ne le prendraient probablement pas... car même si la journée a été passablement grollante, il n'y a eu aucun incident majeur, du moins entre 08h00 et 16h30.

La journée a quand même débuté avec un vol important à la Boucherie Blais de la rue Galt ouest puis ont suivi dix accidents matériels survenus un peu partout dans les limites de la ville.

En après-midi, les policiers procédaient à l'arrestation de deux individus. Il y en a un qui a été appréhendé à la suite d'une bataille avec un autre homme et a été accusé de voies de fait au palais de justice puis le second, parce qu'il avait piqué à

l'étalage un dix onces de gin. Les pompiers pour leur part ont répondu à deux appels, l'un pour un moteur d'automobile en feu et le second, pour une intervention de courte durée sur la rue Cabano, à Rock Forest, en fin d'après-midi.

A la Sûreté du Québec, il n'y avait aucun incident particulier à signaler depuis minuit jusqu'à 16h30 moment où un accident avec blessé était signalé à l'intersection des routes 55 et 220.

Pour revenir à Rock Forest, tôt en après-midi, soit vers 12h30, une femme a été légèrement blessée lorsque son automobile a quitté la route à la rencontre des rues Galt et St-Roch. Les blessures subies seraient d'ordre mineur.

Inculpé de fraude: un audioprothésiste bénéficie d'un non-lieu

SHERBROOKE — Le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a accordé un non lieu à l'audioprothésiste Jean-Louis Bouffard qui était inculpé d'une fraude de \$200 à l'égard d'un mineur de Thetford.

Il s'est ainsi rendu à la demande du défenseur Ghyslain Richer qui avait réclamé le rejet de cette plainte.

Le juge Dubé a émis l'opinion que Bouffard, de Weedon, n'avait pas usé de mensonge, de moyens dolosifs ou de supercherie à l'égard de son client.

Cela avait trait à la vente de prothèses auditives le 22 novembre 1977. Le juge Dubé a rapporté que la preuve avait révélé que Bouffard a présenté deux genres d'appareils auditifs à son client.

L'un ne coûtait rien c'est à dire que son coût était défrayé totalement par la Commission des accidents de Travail et l'autre lui coûtait \$200.

Le client a accepté de payer une somme de \$200 additionnelle parce qu'il préférait une prothèse interne plutôt qu'externe puisqu'il portait des lunettes.

La loi des accidents de travail stipule qu'"aucun honoraire ni aucune dépense pour l'assistance médicale ne

peut être réclamé d'un ouvrier qui subit un accident au sens de la présente loi et nulle action à cette fin n'est reçue par aucune cour de justice".

Le juge Dubé a dit qu'il est facile de déduire que Bouffard n'aurait jamais pu forcer son client à lui rembourser l'excédent de \$200 et qu'il s'exposait à des recours prévus par la loi.

Il avait cependant autre chose à décider dans cette cause.

Le juge Dubé a indiqué qu'il devait décider si Bouffard avait agi sciemment de la sorte a enfreint le code pénal et a frustré son client par la vente de prothèses excédant la tarification provinciale permise.

Selon lui, la couronne n'a pas démontré que le client avait été induit en erreur dans le choix du deuxième type de prothèses puisqu'il le préférait de beaucoup au premier en dépit de la différence de prix.

Le juge Dubé a ajouté qu'il n'est pas disposé à reconnaître que Bouffard aurait usé de mensonge, de supercherie ou d'autres moyens dolosifs à l'endroit de son client.

Il a par ailleurs reporté au 21 janvier le procès de l'audioprothésiste au sujet de cinq autres chefs semblables.



Il fallait voir vendredi dernier, dans une auberge de la région de Magog, les cadres les plus éminents du Collège de Sherbrooke, les Jean Perreault, Roger Frot, Martin Morin, Jean-Guy Guertin, Jean Morin, se promener à quatre pattes sous la table à la recherche de ronds de serviettes en simili-cuir qu'ils étaient accusés d'avoir subtilisés... — 0 —

Cet exercice fut pratiqué avec d'autant plus d'aisance que les estomacs n'étaient pas très chargés à la fin de ce soi-disant repas gastronomique... il faut dire que la grande forme physique de Jean Perreault lui conférait un avantage respectueux sur ses collègues de table... — 0 —

À la Sûreté municipale de Rock Forest, on a accueilli avec satisfaction le projet de loi visant à réformer le code de la route et notamment cet article qui traite du port obligatoire du casque pour les usagers du cyclomoteur... en effet, le directeur Richard Parenteau et le sergent Richard Tremblay avaient, en août 1979, présenté un mémoire en commission parlementaire au sujet de certains amendements qu'ils jugeaient nécessaires à apporter au code de la route... et un de ces amendements traitait justement du port obligatoire du casque protecteur en cyclomoteur... — 0 —

Claude Giroux devait finalement aboutir l'enquête la plus importante de sa carrière, soit l'enquête de la disparition de son certificat de maître spécialiste dans les jeux de hasard... le dit certificat était accroché sur le mur du salon, juste au-dessus du foyer... — 0 —

Sylvie Bouffard n'a jamais tellement apprécié que son anniversaire de naissance soit un 8 septembre car les cadeaux qu'elle recevait quand elle était petite, dit-elle, étaient toujours des articles ayant un rapport avec l'école: sac d'écolière, crayons, etc... en 1981, il semble que ses conditions de travail lui permettent de jouir d'une longue fin de semaine, soit celle de la fête du Travail doublée du congé de son anniversaire... — 0 —

Même s'il s'était bâti une réputation de célibataire endurci et indélicat, Luc Demers succombera aujourd'hui aux charmes de l'amour alors qu'il épousera Nicole Duquette... — 0 —

Mgr Jean-Marie Fortier a annoncé la nomination de deux nouveaux curés dans le diocèse: M. l'abbé Roger Côté, à la cure de St-Esprit à Sherbrooke et M. l'abbé Jean-Claude Roy à la cure de Ste-Cécile de Whitton... — 0 —

Un lecteur a communiqué avec la rédaction de La Tribune pour informer Richard Fréchet (PP) que "ça ne fait pas 10 ans que je vais à la chasse dans le Maine, seulement trois et pour le gibier que j'ai rapporté, il est plus gros qu'un wouf-wouf mais plus petit qu'un gros chien... — 0 —

Un buffet typiquement vietnamien sera offert au COFI ce soir à compter de 19 heures au 172 de la rue Short... — 0 —

Ne passez pas les Fêtes seul. Agence de rencontre sérieuse

Inter-Union

Vous passerez des Fêtes inoubliables

Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf en-droits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an \$75.00, 6 mois \$50.00, 3 mois \$33.00, 1 mois \$13.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$17.00. Aux États-Unis: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$17.00. Autres pays: outre-mer, etc.: 1 an \$125.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Sherbrooke 3330, King o., suite 150

Tél.: 566-7966

d'une ligne... à la page.

• PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES • PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCES •

BINGO 70

la tribune

MARATHONS CONSECUTIFS

Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la CARTE DE BINGO. Elle vous sert à participer, non pas à 1, mais à 7 BINGOS MARATHONS

Pour chaque BINGO MARATHON, il faut se rappeler que les numéros sont publiés dans la rubrique d'une ligne à la page!

TOTAL \$9,800 A GAGNER

MARATHON NO 5

\$700 A GAGNER:

LUNDI, le 8 décembre 1980:
N-36, N-34, N-42, G-59, B-6, O-66, I-27, B-3
Les numéros ont été tirés par: M. Daniel Malo, 3448 ouest, rue King, Sherbrooke

MARDI, le 9 décembre 1980:
O-75, O-69, B-1, N-43, I-25, I-22, O-67, B-4
Les numéros ont été tirés par: Mlle Christine Lemire 1019, rue Farland Rock Forest

MERCREDI, le 10 décembre 1980:
O-70, B-7, B-5, B-8, N-35, I-17, G-54, G-56
Les numéros ont été tirés par: M. Pierre Cameron 918 McManis, Sherbrooke

JEUDI, le 11 décembre 1980:
O-73, O-63
Les numéros ont été tirés par: M. Bertrand Lacroix, R.R. 2, Braxton

VENREDI, le 12 décembre 1980:
B-9, B-14
Les numéros ont été tirés par: M. Michel Giroux, 1400, Avenue des Pins ouest 2802 Montclair

SAMEDI, le 13 décembre 1980:
Le numéro à être tiré par: M. Gérard Massier, 105 Assomption, St-Élie d'Orford N-45

11- Les employés de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Éditeur adjoint

RÉDACTION
JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
JACQUES LAFONTAINE
Chef editorialiste-adjoint
SERGE GOSSELIN
Directeur de l'information
CHRISTIAN BELLAVANCE
Chef des nouvelles
GILLES DALLAIRE
Adjoint au chef des nouvelles
MICHEL DIONNE
Chef de pupitre
DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la Publicité
DAWSON BEAULIEU
Chef des Ventes locales
PAUL ALLARD
Chef de la Production publicitaire

COMPTABILITÉ
ANDRE LACHAPELLE
Chef comptable
L. ALCIDE BEAUCHER
Gérant au crédit

ATELIER
JACQUES E. LEDUC
Directeur (technologie graphique)
J. JACQUES DELORME
Chef des opérations
ANDRÉ BÉLANGER
Chef de la production

EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Chef à l'expédition
ANDRÉ JACQUES
Adjoint à l'expédition

TIRAGE
GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage

JACQUES ROY
Chef des ventes au tirage

GÉRANTS DE DISTRICT

PIERRE BEAULIEU
Magog-Deschênes-Rock Forest-
Sherbrooke-Nord
FRANÇOIS DUBÉ
Lac-Mégantic
CONRAD BERGERON
Sherbrooke-Ouest
YVES BERGERON
Sherbrooke-Nord
Valcourt-Bromptonville
ANDRÉ FONTAINE
Sherbrooke-Est — Ouest Lennoxville

MICHEL LAVOIE
Coaticook — East Angus
JEAN-MARC PÉPIN
Sherbrooke-Est — Fleurymont
GASTON PINARD
Drummondville — Acton Vale
JEAN-LUC PINEAULT
Bois-Francs
JEAN-CHARLES POULIN
Amiante
GUY MANSÉ
Asbestos-Windsor

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf en-droits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an \$75.00, 6 mois \$50.00, 3 mois \$33.00, 1 mois \$13.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$17.00. Aux États-Unis: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$17.00. Autres pays: outre-mer, etc.: 1 an \$125.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

L'augmentation du taux de la taxe foncière jouerait entre

par Doris Baker

SHERBROOKE — Les contribuables sherbrookoïses devront s'attendre à une majoration importante du taux de la taxe foncière qui pourrait atteindre jusqu'à 18% en 1981.

La Tribune a appris de sources bien informées que le maire de Sherbrooke, Me Jacques O'Bready, annoncera, lundi, à l'occasion du dépôt du budget de l'exercice financier 1981 une augmentation du taux de la taxe foncière qui se situera quelque part entre 16% et 18%.

Dans son rapport sur la situation financière de la ville, déposé le 17 novembre dernier, Me O'Bready a clairement laissé entendre que les contribuables sherbrookoïses auraient à subir une augmentation de taxes en 1981. Le taux d'inflation à 11%, l'augmentation des dépenses, la faible croissance des revenus et la situation d'Hydro-Sherbrooke qui, à elle seule, entraînera une majoration du taux de \$0.20 du \$100 d'évaluation, expliquent l'augmentation de taxes.

En 1980, les contribuables sherbrookoïses ont profité d'un allègement

de 4% de leur fardeau fiscal.

Le taux de la taxe foncière de Sherbrooke est actuellement de \$2.36 du \$100 d'évaluation et une hausse de 18% signifierait un nouveau taux de \$2.78 du \$100 d'évaluation. Si la ville s'en tient à une majoration de 16%, le taux passera alors à \$2.74 du \$100 d'évaluation.

Un contribuable, dont la propriété est évaluée à \$40,000, a payé à la ville \$944 en taxes, en 1980, au taux de \$2.36 du \$100 d'évaluation; il pourrait lui en coûter \$1,112, en 1981, au taux de \$2.78 du \$100 d'évaluation soit une hausse de \$168. Si l'augmentation est de l'ordre de 18% fixant le taux à \$2.74 du \$100 d'évaluation, le même propriétaire recevrait un compte de taxes de \$1,096 et subirait, par la même occasion, une majoration de \$152.

Même si la ville a réalisé un surplus budgétaire d'un million en 1980, Me O'Bready avait prévu dans son rapport une augmentation des dépenses de 13% pour l'exercice financier 1981 comparativement à une hausse des revenus de 2.5%. L'écart enregistré entre les revenus et des dépenses, pour 1981, se chiffre à 10.5%.

Le budget des activités municipales en 1980 s'élevait à \$43,300,000 et 10.5% de cette somme représente un manque à gagner de \$4.5 millions qui, ajouté à la perte de revenus d'Hydro-Sherbrooke établie par Me

16% et 18%

O'Bready à \$2 millions, constitue une insuffisance de \$6.5 millions pour la ville en 1981.

L'évaluation imposable de la ville en 1980 se situait à \$892,200,000. En 1981, un million devrait rapporter à la ville plus de \$925,000. La ville n'a pas modifié le rôle d'évaluation en prévision de l'imposition foncière de 1981.

Malgré les coupures effectuées dans les différents postes budgétaires, le taux de la taxe d'affaires subirait également une hausse.

Télé-Médic fonctionne normalement

SHERBROOKE (LD) — Le service Télé-Médic de Sherbrooke fonctionne actuellement comme à l'habitude, confirme M. Carlo Fabi, qui gère les opérations.

La cessation des activités à Montréal, par exemple, aura peut-être

certaines répercussions, mais pour l'instant on reste dans l'attente locale. M. Fabi n'a pas caché que les difficultés de Télé-Médic ailleurs pouvaient avoir certaines implications; l'évaluation ne pourra en être faite que plus tard cependant.

Le réseau Télé-Médic fonctionnerait sous le mode des concessions. Il y a donc une part d'indépendance entre le service de Sherbrooke et les autres. M. Fabi n'a pas précisé en détails la nature des liens avec l'extérieur.

"Ca marche actuellement", a-t-il répété. Quand aux problèmes financiers affrontés ailleurs, la situation se présenterait un peu différemment à Sherbrooke. Ici comme on utilise les mêmes supports techniques (console, locaux par exemple) pour d'autres services, cela permet des économies dans les frais d'opération.

Un joueur de ballon-balai acquitté d'avoir joué des POINGS après la partie

SHERBROOKE — Un joueur de ballon-balai a été acquitté hier d'avoir cassé la marmoulette d'un opposant quelques secondes après l'élimination de son club dans la ligue interparoissiale, à Ham nord.

prétend qu'il a reçu un coup de balai sur un genou.

La sonnerie a mis fin à la joute de deux de trois en série quart de finale.

aussitôt intervenus pour les séparer. L'accusé a expliqué à la cour qu'il avait frappé le premier pour prévenir une attaque.

Lafontaine s'est approché en souriant près du gardien de buts de son équipe et l'inculpé en déduit qu'il voulait rire de lui.

Il s'en est suivi un accrochage au cours duquel les deux hommes ont laissé tomber leur balai et se sont pris au collet.

Tardif a frappé son adversaire et les arbitres sont

L'ailier gauche Michel Tardif, âgé de 19 ans, de Weedon, avait subi son procès devant le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Le joueur du Davau de Ham nord a cassé la marmoulette de Jeannot Lafontaine du club de St-Paul-de-Chester le soir de la St-Valentin en 1979.

Le défenseur Conrad Chapdelaine avait plaidé la légitime défense en soutenant que son client avait usé de violence dans le but de prévenir une attaque.

La preuve a révélé que le compte était 2 à 1 en faveur du club de St-Paul lorsque Tardif s'est emparé du ballon, a filé vers les buts et avait amorcé son lancer.

Lafontaine a récusé l'empêcher de lancer et Tardif



On le fait. Mieux.

SHERBROOKE TAUST
courtier en immobilier

CONTRE L'ENSEIGNEMENT DE LA SEXUALITE A L'ECOLE. GRAND RALLIEMENT

dimanche, 14 décembre

Conférenciers: Me Emile Colas
Me Lionel Eymard
et autres

Ecole polyvalente St-François,
825 Bowen sud, Sherbrooke

Nous, Sherbrookoïses, sommes-nous prêts à prendre la grave responsabilité d'implanter l'enseignement sexuel dans toutes les écoles du Québec... NON...

Le C.R.E.S.P.E.

60951

F-18: Sherbrooke encore dans la course selon GE

• Usine de \$60 millions: décision lundi

par Doris Baker

SHERBROOKE — Le conseil d'administration de la compagnie Générale Electrique (GE) arrêtera, lundi, son choix sur le site pour la construction, dans les Cantons de l'Est, de la future usine de \$60 millions destinée à la confection de lames et ailettes de compresseurs de moteurs pour la fabrication, en série, de 137 chasseurs Hornet F-18 de la compagnie McDonnell. L'annonce du choix de la GE aura lieu mardi le 16 décembre, à Ottawa, à l'occasion d'une conférence de presse prévue pour midi.

Le vice-président aux affaires publiques et relations avec les gouvernements à la GE, M. Archibald F. Johnston, a déclaré que le conseil d'administration poursuivait toujours l'évaluation des municipalités de Granby, Bromont, Cowansville et Sherbrooke pour le choix de son site.

M. Johnston a nié la nouvelle parue hier dans le quotidien La Presse et qui annonçait l'implantation éventuelle de l'usine de la GE à Cowansville.

Jusqu'à lundi, toute nouvelle concernant le site futur de l'usine ne sera que pure rumeur puisque le conseil d'administration ne le choisira vraiment que lundi, a-t-il dit.

Le responsable des relations publiques à la GE, M. Victor Godin, a laissé entendre que la nouvelle était sans fondement et qu'il ne s'agissait, en quelque sorte, que d'une manœuvre comparable à un coup de dé dans le but de découvrir le nom du site.

Le chargé des opérations à la GE, M. Gary Miller, a abondé dans le même sens en disant qu'aucune déclaration officielle n'avait été effectuée et que la décision n'était pas encore prise.

Pour sa part M. Dave Newman, du ministère de la Défense nationale et des anciens combattants, a indiqué qu'il attendait le choix de la compagnie Générale Electrique et qu'il ignorait les intentions de la compagnie. Il a précisé que le ministre de la Défense nationale et des anciens combattants, M. Gilles Lamontagne, serait de retour lundi d'un voyage en France dans le but précis d'assister à la conférence de presse de mardi.

Le maire de Sherbrooke, Me Jacques O'Bready et le commissaire in-

dustriel de la ville de Granby, M. Horace Boivin ont accueilli la nouvelle du choix de la ville de Cowansville comme une rumeur.

"Je crois que c'est prématuré de parler de Cowansville en ce moment. J'ai eu l'impression en lisant l'article que les sources gouvernementales dont on parle et d'où semble émerger la révélation, provenaient davantage des confidences d'un député que de celles des fonctionnaires du gouvernement fédéral. Pour moi, cela ne confirme pas le choix de la compagnie Générale Electrique", a-t-il dit.

Me O'Bready a déclaré avoir été informé d'une réunion du conseil d'administration de la GE la semaine prochaine, mais rien de plus.

Ce n'est qu'un rumeur. On ne saura que la semaine prochaine qui obtiendra l'usine. En ce qui nous concerne, je puis dire que nous sommes allés à la limite dans ce dossier", a-t-il dit.

D'autre part, le maire de Cowansville, M. Rosaire Raymond, a avoué avoir entretenu des relations étroites avec les représentants de la GE au cours des dernières semaines, mais rien de vraiment significatif pour confirmer la venue de l'usine à Cowansville.

J'ai eu plusieurs pourparlers avec les gens de la GE comme les représentants des autres villes en lice. Nous leur avons transmis des informations de toutes sortes. Nous n'avons pas été informés ni avisés de quelque réponse que ce soit au cours des derniers jours. Aucun indice peut confirmer, en ce moment, que la ville de Cowansville obtiendra l'usine", a-t-il précisé.

FAITS DIVERS

Des voleurs têtus

SHERBROOKE — Du monde têtù, il en existe à peu près partout, parmi toutes les catégories de gens, même chez les cambrioleurs.

Un exemple de cela a été vérifié dans la nuit de jeudi à vendredi alors que des individus ont perpétré un vol à la Boucherie Blais Inc., située au 2460 ouest de la rue Galt, à Sherbrooke.

Le vol aurait été commis entre 21h30 jeudi et sept heures du matin, hier. Les voleurs ont forcé une fenêtre de sécurité, protégée de barres de fer, à l'arrière du commerce pour y pénétrer.

Ensuite, ils se sont attaqués à la tâche, c'est-à-dire à ouvrir le coffre-fort situé dans le sous-sol. Malgré la pesanteur du coffre-fort, 600 livres, ils l'ont d'abord déplacé sur une distance d'une trentaine de mètres pour le déposer dans la salle de toilettes où, en toute quiétude, durant une bonne partie de la nuit, ils se sont appliqués à l'ouvrir.

Ils y ont trouvé une somme d'argent évaluée à plus de \$5000. Il s'agirait de la deuxième visite de voleurs au même endroit. La première fois, cela s'était avéré un échec.

Les dommages en rapport avec cette effraction se chiffraient à environ \$1500. Le technicien du bureau de l'identité judiciaire de la Police municipale s'est rendu sur les lieux pour procéder à diverses expertises. La police poursuit son enquête.

Déravage: 3 blessés

SHERBROOKE — Un dérapage a conduit une automobile contre une balise puis contre un autre véhicule causant des blessures à trois personnes, hier, vers 03h15, sur la rue Belvédère près de la rue Belvédère.

Conducteur d'un des véhicules impliqués, M. Georges Chelala, âgé de 28 ans, de Sherbrooke, a subi de sévères blessures. Il est présentement soigné au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Le couple qui prenait place dans l'autre automobile, Alain Dupré, âgé de 22 ans et Françoise St-Onge, âgée de 21 ans, de Sherbrooke, a été traité au Centre hospitalier Hôtel-Dieu pour des blessures mineures.

L'unité de sauvetage des pompiers de Sherbrooke s'est rendue sur les lieux pour dégager M. Chelala qui était prisonnier de son véhicule. L'intervention des pompiers a duré une trentaine de minutes. Les pertes matérielles sont élevées.

LES PAUVRES CLARISSES DE LENNOXVILLE souhaitent

un Noël de paix, une Année de grâce



Ce message chargé de gratitude voudrait vous atteindre tous pour vous remercier du réconfort de votre amitié, de la bienveillance de votre charité et de vos services. D'une façon bien spéciale, la prière de vos soeurs pariera à l'Enfant de la crèche des intentions les plus chères à chacun de vous.

à vous tous, membres du clergé et des communautés religieuses, bienfaiteurs et amis du monastère.

58054

Un cas relié à la question des LIBERTÉS ACADÉMIQUES

(La Ligue des droits et libertés)

SHERBROOKE (LD) — La Ligue des droits et libertés relie le cas du professeur Myroslaw Smereka à l'importante question des libertés académiques. "Dans une société qui se dit pluraliste comme la nôtre, les individus ont droit à leurs convictions politiques selon l'article 10 de la Charte des droits et libertés. C'est une question de maturité", a indiqué M. Roger Larose de la Ligue.

"La Ligue des droits et libertés affirme donc hier en conférence de presse que le conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke doit rétablir le professeur Smereka dans ses droits et doit reconnaître, par le fait même, le droit aux convictions politiques pour tous les membres de la communauté universitaire de Sherbrooke".

La conférence de presse s'est déroulée en présence des présidents du SPUS et de l'AFEUS, en signe d'appui, et de M. Smereka.

C'est la première fois que la Commission des droits de la personne conclut à un cas de discrimination politique en milieu universitaire, a noté M. Larose. Dans ces circonstances, il s'agit d'un cas exemplaire. On espère donc que le conseil d'administration voudra reconnaître l'erreur qui a été faite et la corriger, plutôt que de porter le débat devant les tribunaux.

"La Ligue des droits et libertés demande donc au conseil d'administration de tenir compte de l'impartialité et de l'objectivité de cette enquête d'une commission gouvernementale et de ratifier la décision des commissaires. Ainsi, l'Université mettra fin à cette injustice dont le professeur Smereka est victime depuis bientôt deux ans".

La Ligue a aussi déploré les préjudices graves causés au professeur Smereka comme "congétié", en plus de la situation pénible dans laquelle il a vécu. Au-delà de son cas personnel, M. Smereka a dit espérer qu'une telle décision aidera à ce que ceux, dont les options sont à gauche, puissent l'exprimer ouvertement. "La loi du cadenas, c'est dépassé. Les idées à gauche, ce sont des idées que des gens ont en fait le droit de défendre au Québec".

M. Smereka croit que le temps arrangera les choses, après sa réintégration auprès de ses confrères du département d'économie dont l'idéologie de type "capitaliste" dans l'ensemble diffère de la sienne.

La Ligue a rappelé qu'elle concluait à la discrimination politique après sa propre enquête, dès avril 1979. "En concluant que la décision prise par l'université le 29 janvier 1979 était illégale, les commissaires venaient confirmer les conclusions de leur propre service des enquêtes de même que celles de la Ligue".

La grève des étudiants de '77 a mis en évidence que M. Smereka n'adhérait pas aux mêmes valeurs que ses collègues, a ajouté la Ligue. On a aussi noté que le rapport étouffé de la Commission contient des notes "accablantes".

ACHAT D'OR ET D'ARGENT

UN DES PLUS IMPORTANTS ACHETEURS PAIE SUR-LE-CHAMP MONNAIE • OR • ARGENT • BIJOUX

LINGOTS D'OR	\$685	OR — DÉCHETS D'OR ET BIJOUX DE 10 A 22 CARATS BA	
1 once		BIJOUX: BRACELETS, MONTRES, ALLIAGES, ETC.	
LINGOT D'ARGENT	\$1950	OR DE PROTHÈSES DENTAIRES, COUVERTS, ETC.	
1 once		ARGENT: ARTICLES D'ARGENT STERLING, COUVERTS, US	
		TENSILES, SERVICES A THE, PLATEAUX, BIJOUX, ETC.	
		PLATINE — FILS, DÉCHETS, BIJOUX.	

PIECES D'ARGENT CANADIEN		PIECES AMÉRICAINES	
10c	1966 et avant \$1.15 1967 .88 1968 .69	10c	1964 et avant \$1.30 1967 .89
25c	1966 et avant \$2.25 1967 1.75 1968 1.15	25c	1964 et avant \$3.25 1967 2.50 1968 1.75
50c	1966 et avant \$4.50 1967 3.50 1968 2.50	50c	1964 et avant \$6.00 1967 4.50 1968 3.50

PIECES D'OR NEUVES	
CANADIENNES	ÉTATS-UNIS
1912-1913 \$5.00 \$240.00	(100.00) \$375.00 \$2.50 (très beau) \$135.00
1912-1914 \$5.00 \$240.00	(100.00) \$335.00 \$3.00 (très beau) \$850.00
1912-1914 \$10.00 \$480.00	(100.00) \$335.00 \$5.00 (très beau) \$155.00
1967 (20 ensemble) \$350.00	Monnaie olympique \$75.00 \$10.00 (très beau) \$317.00
1976 14 carats \$185.00	ÉTATS-UNIS \$20.00 (très beau) \$815.00
22 carats \$325.00 \$1.00 V.F.	\$240.00 \$50.00 \$450.00

PRIX SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ. BASE '710. U.S.
CARREFOUR DE L'ESTRIE
Bijouterie
LA BRELOQUE 567-2252

Les régimes d'épargne-retraite de la Fiducie du Québec

Un choix judicieux en vue de la retraite

La Fiducie du Québec a mis au point à votre intention une gamme complète de régimes enregistrés d'épargne-retraite. Vous avez le choix parmi plusieurs régimes qui se distinguent par leur véhicule de placement.

Le régime Dépôts garantis*
Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.
Votre capital est entièrement garanti. Le taux d'intérêt élevé est lui-même garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance.
Le régime Dépôts garantis ne comporte aucuns frais d'adhésion, d'administration ni de fermeture. Contribution minimum: 500\$.

Le régime Fonds Desjardins**
Un choix judicieux qui procure un rendement élevé et une grande flexibilité.
Ce régime vous offre un choix de véhicules de placement qui génèrent leurs revenus à partir, soit de prêts en première hypothèque, soit d'actions ou d'obligations. Contribution initiale minimum: 500\$.

Vous pouvez ensuite effectuer des contributions supplémentaires au moment de votre choix.

Le régime Gestion autonome
Un choix judicieux pour gérer vous-même votre portefeuille.
C'est vous qui administrez vos placements, soit en nous envoyant vos instructions par la poste, soit par l'intermédiaire du courtier ou du conseiller financier que vous avez mandaté. La Fiducie du Québec ne se garde que le rôle de fiduciaire; c'est vous qui contrôlez vos investissements.

Le régime Obligations d'épargne
Un choix judicieux quand on ne dispose pas d'argent liquide... mais d'obligations.
Incluses dans un régime enregistré d'épargne-retraite, vos obligations d'épargne du Canada et du Québec sont déduites de votre revenu imposable au plein montant de leur valeur nominale et des coupons non encore encaissés, l'année où vous les déposez dans votre régime.

Le rendement de vos obligations s'en trouve considérablement accru. Vos obligations restent encaissables en tout temps.

*Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.
**Les unités des Fonds Desjardins ne se vendent que par l'intermédiaire de prospectus. Vous pouvez les obtenir sur demande.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations et de vous offrir le Guide des régimes enregistrés d'épargne-retraite de la Fiducie du Québec. Venez ou téléphonez.



SHERBROOKE
Place Jacques-Cartier:
566-5667
De l'extérieur, sans frais
1-800-567-6920

Fiducie du Québec

desjardins

Une subvention de \$1,500 et du personnel supplémentaire refusés à l'école Sacré-Coeur

SHERBROOKE — Sur 17 projets spéciaux conçus dans les écoles éparpillés pour approbation au comité exécutif de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, un seul a été refusé: celui de l'école Sacré-Coeur, école d'arts implantée dans le quartier St-Michel, au centre-ville de Sherbrooke.

Ce projet demandant une subvention de \$1,500 à la CSCS visait l'intervention d'étudiants en musique du Collège de Sherbrooke à l'école Sacré-Coeur comme personnes-ressources supplémentaires pour soutenir les responsables déjà en place. Selon les promoteurs du projet, ce support additionnel se justifie par le fait, par exemple, que les responsables de l'enseignement du piano et du violon doivent s'occuper de groupes de 33 élèves à la fois, ce qui rend l'enseignement de l'instrument difficile. L'addition de personnel permettrait des cours qui tendraient à un enseignement un peu plus individualisé que les cours actuels.

En recevant cette demande, la direction générale de la CSCS a cru bon de suggérer l'acceptation de ce projet "à condition que les élèves du milieu soient rejoints".

L'école Sacré-Coeur est en effet une école à vocation artistique regroupant des enfants de divers secteurs du territoire de la CSCS venus pour apprendre la musique ainsi que des enfants du secteur où elle se trouve, c'est-à-dire des enfants des familles du quartier centre de Sherbrooke.

Les commissaires, tout en donnant raison au directeur général de la CSCS

quant à la condition qu'il posait, lui ont fait remarquer que les enfants du milieu ne pourraient, techniquement comme le disait M. Guy Stringer, être rejoints malgré tout si le projet se présente tel quel: l'aide les étudiants du Collège est prévue comme support aux élèves étudiant le piano et le violon et comme support aux responsables des groupes d'enseignement des instruments; c'est donc dire qu'au point de départ les élèves du milieu sont exclus du projet. M. Jean-Robert Langlois, représentant des parents à la table des commissaires, a d'ailleurs insisté: "Les enfants du milieu ne seront pas rejoints et le projet n'est pas réalisable comme il se présente".

Mme Rose Boisvert a fait valoir que, les projets spéciaux devant refléter la couleur locale, le projet de Sacré-Coeur ne répondait pas à cette norme puisque les enfants du quartier n'étaient même pas concernés par ce projet.

M. Gérard Prince a aussi fait remarquer que les définitions du "projet spécial" établies en septembre dernier excluaient même la possibilité d'accepter ce projet. Entre autres, les textes à partir desquels les projets spéciaux sont jugés disent qu'un "projet spécial

n'est pas une façon de financer indirectement ce que l'on devrait normalement financer à l'intérieur

Le Syndicat des enseignants de l'Estrie blâmé

SHERBROOKE — Le président du Syndicat des enseignants de l'Estrie et un groupe d'enseignants venus exposer leur point de vue au sujet de l'émission des bulletins scolaires dans les écoles primaires de Sherbrooke se sont retirés mécontents d'une réunion de l'exécutif de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke au cours de laquelle l'exécutif a voté une résolution à l'effet d'exiger un bulletin le 21 janvier et d'étudier entre-temps la question des bulletins scolaires à la lumière d'une consultation à la fois des enseignants, des directions d'écoles et du comité de parents.

"Nul besoin de dire, a lancé M. Lemieux en se retirant, que nous ne sommes pas satisfaits de cette décision."

De fait, le Syndicat venait demander au comité exécutif d'éliminer un bulletin lettre devant être émis le 25 février et de porter à la fin des quatre étapes du calendrier la remise des notes par les ensei-

gnants. D'une part, les enseignants ont fait remarquer que le temps nécessaire à l'évaluation, à la compilation des notes et à la préparation des bulletins demandait environ trois semaines. C'est ainsi que le bulletin lettre du 15 octobre, précédant celui, chiffré, du 12 novembre, donnait aux enseignants moins d'un mois pour évaluer le travail des élèves. De même, le bulletin du 25 février, suivant immédiatement celui du 21 janvier, les enseignants ont fait remarquer que les bulletins envoyés aux parents perdaient toute signification puisque la période couverte n'était pas suffisamment longue.

C'est cette question que le comité exécutif a promis d'étudier d'ici janvier à la lumière de la consultation des directeurs, des parents et des enseignants.

On se souviendra que c'est à la demande du comité de parents lui-même que l'hypothèse d'émettre six bulletins en cours d'année a été conçue. Le minis-

tre de l'Education, de fait n'en exige que quatre. Les enseignants ont souligné le fait qu'ils auraient voulu être consultés sur cette question avant qu'une décision ne soit prise puisque étant directement touchés par cette directive, ils auraient pu en identifier les failles.

Dans le cas du bulletin du 21 janvier, les enseignants ont fait remarquer que la préparation du bulletin exigeait trois semaines, ils devaient évaluer le travail des élèves dans les quelques jours de classes qui restent d'ici les Fêtes et remettre leurs notes le 6 janvier. La plupart envisageaient un assez mauvais oeil la perspective de devoir travailler à la préparation des notes durant les Fêtes, ont-ils laissé entendre.

Cependant, M. Gérard Prince, commissaire de l'exécutif, a fait comprendre qu'il s'agissait là d'une certaine exagération et il a dit que, selon son expérience de l'enseignement, la présentation du bulletin du 21

janvier était possible sans causer tant d'ennuis aux enseignants.

Ce que le Syndicat demandait, en plus de l'abolition des bulletins lettre, était de retarder à la fin des étapes de travail d'évaluation et de compilation des enseignants, qui pourraient ainsi bénéficier des journées de planification pour ce faire. C'est ainsi, par exemple, que ce travail aurait pu être fait à la fin de l'étape, le 27 janvier.

En effet, l'émission des bulletins ne correspond pas précisément avec la fin des étapes, ce que les enseignants considèrent comme une anomalie puisque la planification est basée sur les étapes du calendrier.

Le président du comité exécutif de la CSCS, M. Guy Stringer, a demandé au président du Syndicat, M. Lemieux, comment il se faisait que les enseignants n'avaient songé à intervenir auprès des commissaires qu'en décembre alors que déjà deux bulletins ont été émis, en octobre, puis en novembre. M. Lemieux

ayant déjà une vocation artistique, l'apport de nouvelles ressources pour cette vocation ne peut être considéré comme un projet spécial.

Il est à noter que Mme Rose Boisvert se préparait à présenter une proposition selon laquelle les commissaires auraient accepté de reporter à la fin de l'étape, le 27 janvier, l'émission du prochain bulletin et que, d'ici là, la question aurait pu être étudiée. Cependant, comme la résolution demandait une certaine composition, Mme Boisvert a demandé au secrétaire général de la CSCS, M. Claude Picard, d'en composer le texte.

À quoi M. Stringer a répondu que l'exécutif ne pouvait lui non plus se prononcer sur-le-champ, "d'autant plus que les documents du syndicat n'avaient été déposés sur la table des commissaires que le soir même de l'assemblée", et que l'exécutif n'avait pu étudier la situation convenablement.

Le commissaire Michel Ellyson a renchéri en insistant sur le fait que, la décision ayant été prise sur recommandation du comité de parents, les commissaires avaient le devoir de consulter ces parents, de même que les directions d'écoles, avant de rajuster leur tir.

Toutefois, à la reprise de l'assemblée, Mme Boisvert refusait de présenter la proposition telle qu'écrivent par le secrétaire général et M. Gérard Prince en présentait une différente, celle qui a été acceptée par tout l'exécutif... sauf Mme Boisvert.

Femme assaillie par des amis d'occasion

MAGOG — La Sûreté municipale de Magog travaillait à recueillir les indices qui conduiraient à l'arrestation de deux individus qui auraient abusé sexuellement d'une veuve de 54 ans et lui auraient causé quelques ecchymoses.

La malheureuse aventure aurait débuté dans un bar du centre-ville de Magog où la quinquagénaire avait accepté de trinquer en compagnie de ces deux hommes. Tout se serait déroulé dans l'ordre jusqu'au moment où le trio quitta les lieux. Les deux compères auraient proposé à leur campagne un peu eméchée de la raccompagner chez elle. Sans appréhender de malheur, la dame invitait ses deux amis d'occasion à

prendre un dernier verre. Ce serait par la suite que, devenant un peu plus familiers, les deux hommes se seraient livrés à des actes que la décente ne permet pas de décrire. Se refusant à leurs exigences, l'hôteesse aurait alors été soumise à des mauvais traitements par ceux qu'elle croyait ses compagnons.

Après le départ des deux hommes, la victime appela la police qui ordonna son transport à la clinique de l'hôpital La Providence. Les autorités médicales de l'hôpital ont effectivement relevé des marques sur le corps de la femme.

La dame aurait été dans un état dépressif depuis la mort de son mari survenue il y a un an.

Parcimonie déplorée

LAC-MEGANTIC — Comme plusieurs municipalités de l'Estrie, la ville de Lac-Mégantic déplore que la région ne reçoive en 1980-81 que 2 pour cent du budget disponible pour le développement des équipements municipaux de loisir au Québec.

Par ailleurs, Lac-Mégantic déplore l'absence de décentralisation et de consultation du ministère de Loisir, de la Chasse et de la Pêche dans la sélection des priorités régionales de développement des équipements municipaux de l'Estrie. Les membres du conseil demandent donc au ministère de rencontrer les municipalités de la région pour discuter du développement des équipements municipaux de loisir et de la réforme du loisir dès que le ministère aura révélé son plan d'action.

Au printemps, 25 municipalités de la région de l'Estrie ont présenté des demandes d'aide financière au ministère de Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour un projet de développement d'équipements municipaux de loisir. Après une lente procédure de sélection, quatre projets seulement recevaient l'approbation du ministère. La subvention globale accordée à l'Estrie pour ces quatre projets s'élève à \$35,345, soit 2 pour cent du budget national disponible.

Dans le secteur de Lac-Mégantic, un seul projet a été accepté, à Nantes avec un montant de \$2,100 pour la construction d'un chalet communautaire. Dans la zone de Lac-Mégantic, des projets soumis par les municipalités de Notre-Dame des Bois, Val Racine et Lac-Mégantic ont été refusés.



échos des cantons

Le centre culturel Yvonne Bombardier qui a été érigé à Valcourt à la mémoire de l'épouse de l'inventeur de la motoneige sera, du 12 janvier au 2 février, le théâtre d'une exposition de tapisseries françaises et québécoises contemporaines parrainée par la société Rothmans...

Les membres de la troupe d'éclaireurs qui a été mise sur pied il y a quelques années à Rock Forest présenteront, cet après-midi, ce soir et demain après-midi, au centre communautaire de cette localité, une pièce de théâtre et une comédie musicale...

Savait-on qu'aux Villes frontalières un organisme dont les membres transportent les malades dans les hôpitaux, les y accompagnent ou leur rendent visite lorsqu'un malaise les force à garder le lit a été fondé récemment...?

A l'exemple des administrateurs de plusieurs municipalités voisines, les administrateurs de la ville de Danville souhaitent que la région à laquelle cette localité appartient soit désignée sous le nom de Cantons de l'Est...

Les beaux cadeaux disponibles chez

CLAUDE PAYETTE INC.

SAINT-JEAN 211, RUE RICHELIEU 346-6894 MONTREAL 658 4611	LES GALERIES RICHELIEU 348 1333	MONTREAL 5301 GATINEAU 731-7638	LONGUEUIL: PLACE DESORMEAUX 670-9880	SHERBROOKE: 30 WELLINGTON NORD 565-8885
--	---	--	---	--

SIÈGE SOCIAL, 1875 PANAMA, LOCAL D.
BROSSARD, 465-8730

Targa 1005 SHEAFFER

Lignes droites prononcées sur plaqué or massif. Stylo-réservoir avec pointe en or 14 carats. Stylo à bille roulante, stylo-bille et porte-mine assortis.

Stylo-réservoir \$60.00
Bille roulante \$45.00
Stylo bille \$30.00
Porte-mine \$30.00

Nous avons la gamme complète de
\$3.98 à \$120.00
Mise de côté dès maintenant

Baromètre BAR

fabrication Allemande

\$59.95 et plus

Jeux de backgammon

\$45.00 et plus

\$11.95 et plus

Mise de côté dès maintenant

Globes terrestres

Modèle étudiant 12" et basculant

\$82.00

Modèle illuminé \$65.00

Modèle illuminé \$37.00

Autres modèles disponibles à partir de \$12.95
Mise de côté dès maintenant

Dactylo brother

• Système à cassette.
• Chariot de 33.0 cm. (13")
• Retour de chariot électrique.
• Touche de marche-arrière électrique.
• Touche de tabulateur pratique.
• 3 touches à répétition.
• Clavier de 88 caractères.
• Sélecteur de ruban à 3 positions.

\$359.

Mise de côté dès maintenant

Canon FC-42

Calculatrice

Calculatrice métri-Canon pour tous vos calculs ordinaires plus 14 conversions métriques (volumes, distances, poids, températures). Capacité de 8 chiffres; mémoire indépendante; touche de %; touche de racine carrée; point décimal flottant. Avec étui. 4 1/2" x 2 9/16"

\$32.95

Mise de côté dès maintenant

Serviette - attaché Samsonite

Classic 100

2" 3" \$89.50 \$92.50
Notaire Avocat

4" 5" \$96.50 \$99.50
Envoyé Magistrat

Agendas «Quo Vadis»

Randonnée 5.45
Affaire 6.00
Ministre 10.70
Président 12.35

Nous avons la gamme complète des agendas Quo Vadis
Mise de côté dès maintenant

LAMPES LUXO

ACTIVIST II \$26.50
NFL-1A \$86.00
TILL II \$29.00

ST-JEAN MONTREAL LONGUEUIL SHERBROOKE

La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

La société Dominion Textile qui a célébré, cette année, le 75^e anniversaire de sa fondation n'a pas voulu déroger à la coutume qu'elle a établie il y a quelques années et elle a invité les représentants des médias qui desservent les Cantons de l'Est à un banquet qui a été servi au motel Cabana, à Magog. Nombreux ont été les journalistes qui ont répondu à l'invitation et qui, autour d'une table bien garnie, ont conversé avec les dirigeants régionaux de la société. Rédacteur en chef du quotidien La Tribune, M. Jean Vigneault, a pris un vif intérêt aux propos de M. Jacques St-Onge et de M. Camille Beaulieu qui occupent tous deux des fonctions importantes à l'imprimerie que la firme possède à Magog.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Le Cercle de personnalité de Sherbrooke a une nouvelle reine, Bianca L'Italien, qui a été couronnée lors du gala annuel de cet organisme.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Nouveau président de la section de Sherbrooke de la société canadienne de la Croix-Rouge, M. Jacques Custeau reçoit les félicitations de son prédécesseur, M. Reynald Castonguay. Le président de la division du Québec de la firme Rothmans Rock City, M. Jacques Laverdière, assiste à la scène.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Les comptables agréés des Cantons de l'Est se sont donné de nouveaux dirigeants, M. Pierre Bernard, trésorier de la section régionale, M. Alain Paquin, secrétaire, M. Mario Simard, président, de même que M. Jean-Louis Faucher, vice-président.

Le trophée du Mérite forestier octroyé à M. Conrad Bibeau

EAST ANGUS (LSP) — Le premier prix du concours du Mérite forestier dans la région des Cantons de l'Est a été remis cette année à M. Conrad Bibeau, de Sherbrooke, qui exploite depuis 1964 une ferme forestière à Fontainebleau.

Les noms des trois gagnants régionaux de ce concours annuel ont été révélés hier, à East Angus, par M. Gaétan Côté, du bureau régional du ministère de l'Énergie et des Ressources lors d'une cérémonie officielle.

Le premier gagnant de ce concours s'est vu remettre un chèque de \$1.500 et le trophée rattaché à la première place.

Depuis maintenant quatre ans, M. Bibeau se consacre à plein temps à la sylviculture sur son terrain de 91 hectares qui, avec les années, est devenu une magnifique plantation de 40.000 arbres et une forêt mixte en pleine croissance.

Créé dans le but d'encourager l'exploitation des bois

privés, le concours du Mérite forestier se traduit par l'attribution de prix en argent aux trois meilleurs concurrents de chaque région. C'est parmi les gagnants régionaux que seront choisis les trois médaillés au niveau provincial. Les noms de ces gagnants seront connus le 25 février.

C'est M. Raymond Dubois, de Notre-Dame-des-Bois, qui a remporté le deuxième prix de ce concours qui avait pour thème cette année, "L'aménagement et l'entretien de la voirie forestière" auquel ont participé 12 propriétaires.

M. Dubois est professeur en mécanique au CEGEP de Sherbrooke et possède

quelque 600 hectares de terrains forestiers qu'il aménage et exploite depuis 1965. Ce deuxième gagnant s'est vu remettre un chèque de \$1.000.

Quant au troisième prix, il a été remporté par M. Marius Blais, de La Patrie, un agriculteur de profession, qui s'est fait depuis plusieurs années un ardent défenseur de l'aménagement de la forêt et du regroupement des propriétaires de boisés. L'aménagement de ses 200 hectares de terre à bois lui a valu un prix de \$500.

M. Patrick Downey qui s'adonne à la culture d'arbres de Noël à Lennoxville s'est mérité une mention spéciale. En raison des règlements de ce concours, un propriétaire ne peut recevoir deux fois le même prix. Ayant obtenu une deuxième place l'an dernier, M. Downey s'est donc classé cette année hors catégorie.



M. Conrad Bibeau, gagnant du premier prix du concours du Mérite forestier.

Michaud bien décidé à revenir et à vaincre

SHERBROOKE — Défait par une faible marge, semble-t-il, lors de la convention du Parti québécois de Johnson à l'été dernier, Gaston Michaud, de Racine, a décidé de tenter sa chance à nouveau lors de la prochaine assemblée de mise en candidature de cette formation politique.

M. Michaud fera donc la lutte à Carmen Juneau, candidate péquiste qui a mordu la poussière aux mains du libéral Camille Picard par moins de 375 voix, lors de la convention qui devrait avoir lieu tôt au

début de l'an prochain. L'homme d'affaires, propriétaire d'une scierie à Maricourt, ancien animateur social, a dit avoir été



Gaston Michaud

Les éleveurs de chèvres se regroupent

SHERBROOKE — Des éleveurs de chèvres de la région des Cantons de l'Est ont décidé de se regrouper et de former une coopérative dont l'objectif premier est de bâtir dès le printemps une usine de transformation du lait de ces bêtes connues de tous grâce à Blanquette, cette chèvre têtue qui causa bien des tourments à M. Séguin.

Pour ce faire, ils tiendront, demain matin, à l'intention de la cinquantaine de producteurs de chèvres de la région une assemblée d'organisation au bureau régional du ministère de l'Agriculture.

De l'avis de M. André Arpin, de St-François-Xavier, un professeur qui s'adonne à l'élevage des chèvres depuis maintenant deux ans, la région de l'Estrie, en raison de sa géographie se prête très bien à cette exploitation qui devrait connaître au cours des prochaines années un grand développement. "Actuellement cinq éleveurs de chèvres de la région vivent uniquement de cette production. Nous croyons qu'un regroupement sous forme de coopérative qui s'occupera de la transformation et de la mise en marché favorisera le développement de ce type de production."

Le groupe d'éleveurs qui sont à la base du regroupement croient en cette production pour divers motifs. Tout en évoquant la géographie de la région, ils soutiennent que la chèvre est une bête robuste qui demande peu de soin et qui est très prolifique car elle donne deux petits par année.

Il semblerait même que les Cantons de l'Est produisent déjà quelque 600.000 livres de lait de chèvre par année.

Si l'on connaît davantage le lait de la chèvre pour le fromage qu'on en fait, le lait à l'état naturel constitue, selon M. Arpin, une boisson des plus appréciées un peu partout dans le monde. "Étant plus digestible que le lait de la vache, il est servi aux nourrissons, aux personnes âgées et aux personnes malades. De par le monde, 60 pour cent du lait consommé vient de la chèvre."

Subvention octroyée

LAC-MEGANTIC — Le conseil municipal de Lac-Mégantic a répondu positivement à une demande d'aide financière formulée par le comité de décorations de Noël parrainé par la Chambre de commerce de l'endroit et a accordé une subvention de \$300 à cet organisme.

que ce n'est pas par opportuniste ou parce qu'il sent la victoire plus facile, qu'il a décidé de revenir sur les rangs. "Un de mes premiers objectifs consiste à poursuivre le travail de sensibilisation politique sans lequel une victoire n'a pas grand sens", dit-il.

Il n'habite le comté que depuis sept ans mais, malgré cela, il ne s'estime pas un étranger pour autant. "Mon travail auprès des militants, mon rôle de responsable de la formation politique, mon implication durant le référendum, ma scierie à Maricourt, voilà autant de faits qui témoignent que je possède quand même des racines ici."

Gaston Michaud semble particulièrement hanté par l'idée que Claude Ryan prenne un jour le pouvoir. "J'appartiens au Parti québécois depuis trois ans et je ne crains pas, à l'occasion, d'avoir une position critique de mon parti... mais là, je n'ai pas le choix: avec le Parti libéral de Ryan au pouvoir, c'est la catastrophe! Claude Ryan, c'est la caution intellectuelle des privilèges et son parti est l'aile parlementaire de la haute finance... mais il faut à tout prix empêcher empêcher Ryan de prendre le pouvoir et, pour cela, les Québécois devront s'articuler; sinon, s'ils ne s'articulent pas plus, ils mériteront Ryan!"

sollicité par bon nombre de militants qui, affirme-t-il, "considèrent que je suis plus apte que Carmen Juneau pour donner le comté au Parti québécois... et ainsi contrecarrer la très légère avance du député provincial actuel".

Même si le PQ n'a perdu le comté que par un très faible marge, il soutient

A tous nos clients et amis, Joyeux Noël, Heureuse et Prospère Année! Un merci sincère pour votre encouragement!

ISOLATION E. GOBEIL INC.
Laine minérale #1
Cellulose soufflée, polyuréthane.
R.R. 1, Nantes, GOY 1G0. (819) 547-3696 583-3253

Labatt 50 FERNAND FONTAINE INC.
Votre représentant local et régional de la BRASSERIE LABATT LTEE, vous souhaite un Joyeux temps des Fêtes avec une "50", une "Cervoise" ou une "Labatt Bleu", qui est bonne comme deux!
Lac-Mégantic, 4707, rue Laval, G6B 1C4 583-1850

SPECIAL DE LA SEMAINE
A PARTIR D'AUJOURD'HUI LE **PETIT GEANT** DE L'AUTO A 15 minutes de Sherbrooke
HEURES D'OUVERTURE: de 9h.00 à 21h.00 du lundi au vendredi; samedi de 9h.00 à 12h.00
PONTIAC LE MANS 1981 V-8, stock #2196
Coffre arrière électrique, dégivreur électrique, miroir sport, suspension h.d., chauffe-moteur, enjoliveurs de luxe, groupe lumières, batterie h.d., radio, servofreins et servodirection.
Rég.: \$9,340-75
\$8300
Surveillez La Tribune chaque samedi
PRIX
COOKSHIRE AUTOMOBILE LTEE
505, Principale, Cookshire, 875-3346

Le pont de Capelton menacé de démolition

CANTON D'ASCOT (MC) — Si le ministère des Affaires culturelles ne donne pas suite, d'ici à la fin de la présente année, à la demande de la municipalité du Canton d'Ascot de prendre charge du pont de Capelton, cette municipalité se verra dans l'obligation de faire procéder à la démolition du pont centenaire.

C'est en désespoir de cause, en effet, que le conseil en est venu à cette décision devant la lenteur avec laquelle le ministère concerné procède dans ce

dossier qui traîne depuis quelques années déjà. Selon le secrétaire de la municipalité, M. Arthur Drouin, l'administration municipale n'aurait plus le

choix car la désuétude et surtout la dégradation du pont ces derniers temps rendent sa traversée sinon périlleuse du moins hasardeuse.

"Nous en sommes rendus à penser à la démolition pure et simple", de dire M. Drouin, "parce que même nos assureurs ne veulent plus renouveler la police d'assurance du pont et la

municipalité ne peut assumer seule le risque de voir quelqu'un se blesser en le traversant même si des barrières, qui disparaissent régulièrement, ont été posées aux extrémités pour interdire toute circulation."

Selon toute vraisemblance, le ministère n'aurait pas l'intention de classer le pont de Capelton bien culturel, donc de l'acheter de

la municipalité du Canton d'Ascot, mais des pourparlers sont en cours afin que le gouvernement provincial en subventionne les réparations nécessaires. Une rencontre entre la municipalité et un représentant du ministère est prévue à cet effet.

Au ministère, n'a affirmé qu'une entente pourrait être conclue sous peu avec la municipalité.

Un léger surplus prévu à Lennoxville

LENNOXVILLE (MC) — "Comme en 1979 où l'excédent des revenus sur les dépenses s'établissait à \$7.050, la ville de Lennoxville devrait terminer la présente année avec un léger surplus budgétaire."

C'est du moins ce qu'a

révélé le maire de Lennoxville, M. C.W. Dougherty, devant les membres du conseil lors de son discours sur le budget.

Selon M. Dougherty, une légère hausse des rentrées d'argent en provenance de la taxe de vente ainsi qu'un

ne surveillance étroite des dépenses par l'administration municipale seraient à l'origine du surplus constaté en 1979.

Concernant plus spécifiquement le budget de l'année 1980, budget qui devrait

être rendu public à la fin de décembre, M. Dougherty a tenu à mentionner que le léger surplus auquel la ville s'attend sera tributaire en grande partie à la clemence de l'hiver dernier, qui a contribué à réduire de beaucoup le coût de l'entretien du réseau routier, et du contrôle efficace des dépenses par son administration.

Dans la même veine, M. Dougherty a expliqué que même si la réforme fiscale s'est traduite par la perte des revenus inhérents à la taxe de vente en 1980, la ville s'est approprié par contre de nouveaux revenus via le transfert à son actif de la majeure partie de la taxe scolaire.

"Lennoxville est bien pourvu en institutions scolaires, de dire M. Dougherty,

ce qui n'a pas nui au niveau des revenus cette année."

Abordant finalement la question du budget 1981 présentement en préparation par les fonctionnaires de la ville, le maire a tenu à souligner que tous les efforts seront faits pour contrôler les dépenses, de telle sorte que les propriétaires ne devraient pas subir une augmentation de la taxe foncière en 1981.

En 1979, la ville de Lennoxville avaient réalisé des revenus de \$1.498.528 pour des dépenses de \$1.491.478. Ses principaux postes budgétaires étaient alors l'administration générale, la sécurité publique et le transport routier avec des dépenses respectives de \$344.967, \$242.852 et \$191.805.

Enquête menée sur les services

LENNOXVILLE (MC) — D'ici la fin décembre, le comité provisoire pour la santé et les services sociaux de Lennoxville fera parvenir un questionnaire aux organismes à caractère social de cette ville afin de connaître les différents services offerts à la population en ce domaine.

Ainsi en ont décidé les quelques vingt personnes présentes lors de la dernière réunion du comité.

On se rappellera que le comité, qui sera incorporé sous le nom d'Aide communautaire de Lennoxville et Environs, a dernièrement déposé une demande d'aide monétaire auprès de Centraide (Estrée) afin de pouvoir mettre sur pied les premiers éléments d'un secrétariat permanent.

Selon le président du comité, M. Gerald Frost, les chances que leur projet soit accepté par Centraide semblent être bonnes. "En effet, de dire M. Frost, notre projet qui est de desservir la population de la région de Lennoxville en services sociaux, tel un service de casse-croûte roulant pour personnes âgées par exemple, rencontre la philosophie exprimée par Centraide. "Et c'est pourquoi

nous sommes relativement optimistes" de poursuivre M. Frost.

Avant toutefois de mettre en branle les différents services visant à combler les lacunes dont souffre une certaine population, le comité entend bien identifier les services qui existent déjà à Lennoxville.

"Des organismes de Lennoxville offrent déjà certains services aux personnes âgées ou handicapées, de souligner M. Frost, c'est pourquoi nous avons formé un sous-comité qui enquêtera prochainement afin d'établir la liste des services existants, et nous devrions connaître la réponse à cette question le 15 janvier prochain."

Appuyé par deux personnes-ressources, M. Pierre Morency de Serco Vie et M. Pierre Majeau, le groupe d'aide fonctionne présentement avec trois sous-comités respectivement responsables de la stratégie d'ensemble, de l'information et de la recherche. Aux dires de M. Frost toutefois, le problème majeur en est un de bénévolat et de participation de la population francophone de la région de Lennoxville.

"Sur les quelque vingt

personnes qui ont présentement donné leur nom pour de l'aide bénévole, très peu sont francophones. C'est pourquoi j'aimerais que toute personne intéressée puisse communiquer avec moi."

Le travail se poursuit donc pour le comité d'aide communautaire de Lennoxville et une prochaine réunion publique est prévue pour le 21 janvier prochain.

Les exploitants agricoles conscients de la nécessité de protéger l'environnement

QUEBEC (PC) — Les exploitants agricoles du Québec sont bien conscients de la nécessité de protéger l'environnement mais aussi de celle d'y parvenir grâce à l'aide de l'Etat.

M. Pierre Gaudet, président de l'Union des producteurs agricoles, a rappelé vendredi, lors de la clôture du congrès de l'UPA, que tous les cultivateurs ayant, ces dernières années, amélioré leur entreprise ou recouru au crédit agricole ont dû d'abord subir l'inspection et obtenir l'aval des Services de protection de l'environnement (SPE).

De plus, 60 pour cent des producteurs laitiers devront se doter, à court ou à moyen terme, de fosses à fumier et les in-

vestissements nécessaires seraient de \$300 millions, a ajouté M. Gaudet.

A ce sujet, des délégués de toutes les régions ont appuyé une résolution demandant que l'Etat paye 75 pour cent des coûts de fosses à fumier, plate-formes et installations annexes.

Pour éviter de pénaliser ceux qui se sont conformés les premiers aux exigences des SPE, les délégués recommandent que cette aide soit rétroactive au 21 décembre 1972.

En somme, ont expliqué les délégués, il s'agit d'être mis sur le même pied que les industries qui "ont bénéficié de subventions et de délais échelonnés" quand les SPE se sont occupés d'elles.

Un refus motivé

LAC-MEGANTIC — Malgré son refus de se porter candidate au titre de ville hôte lors des prochains jeux d'hiver, la ville de Lac-Mégantic se dit consciente de posséder certaines infrastructures et équipements utilisables en période estivale mais pas pour autant en période d'hiver.

A la suite de la décision du conseil de ville de ne pas postuler le titre de ville-hôte, M. Michel Dessureault, conseiller en loisir sportif au Conseil régional des loisirs de l'Estrie, a expédié une missive aux autorités municipales, déplorant avec un certain étonnement les raisons mentionnées par la municipalité, à savoir que la ville ne possédait pas les infrastructures et les équipements nécessaires pour assurer la présentation de compétitions d'une telle envergure.

Les recherches effectuées par M. Dessureault auraient démontré que la ville de Lac-Mégantic n'est aucunement désavantagée par rapport à des municipalités comme Asbestos, Coaticook, Magog, Rock Forest, Windsor. Selon lui, Lac-Mégantic possède un service des loisirs avec trois professionnels, ce qui est inexact, soutient le conseil. Par ailleurs, la ville possède sur son territoire, de nombreux locaux et équipements, tels le Centre

Mgr Bonin, la base plein-air, des aménagements extérieurs, terrains de balle, tennis, golf, patinoires extérieures, pistes de ski de fond et autres espaces verts aménagés. De plus, la polyvalente Montignac possède de nombreux plateaux intérieurs ainsi que des terrains extérieurs aménagés, sans oublier le Lac-Mégantic.

Devant cette énumération de locaux et d'équipements, la ville de Lac-Mégantic a tenu à préciser à M. Dessureault que plusieurs de ces installations se prêtent mal aux jeux d'hiver, même pour Lac-Mégantic. Cependant, elle entrevoit très bien les possibilités qu'offrent les pistes de ski de fond, patinoires, etc.

Par ailleurs, la municipalité, présentait récemment les compétitions de patinage artistique dans le cadre des jeux du Québec, les compétitions de raquettes, les compétitions de ballon sur glace et elle dépense chaque année une somme importantemunicipale afin de permettre à ses représentants locaux de participer à des compétitions extérieures dans le cadre de ces jeux annuels. En ce qui regarde les prochains jeux, il lui sera malheureusement impossible de postuler au titre de ville hôte.

Vous l'aurez, la maison de vos rêves!
Pour vous y aider, le Trust Royal vous offre 2 options "magot-maison"

2 façons de mettre un joli magot de côté pour acheter la maison de vos rêves:

La première, le Régime d'épargne-logement "option épargne" à taux d'intérêt garanti, composé quatre fois l'an.

La nouvelle, le Régime d'épargne-logement "option Fonds M" où votre argent est placé en premières hypothèques, donc à intérêt flottant mais maximal.

Quelle que soit votre option préférée, un Régime enregistré d'épargne-logement du Trust Royal vous permet de planifier votre avenir et de réduire vos impôts. C'est très simple. Venez en discuter.

Régimes enregistrés d'épargne-logement

Trust Royal

25, Wellington nord, Sherbrooke (Québec), J1H 5B3 569-9371

Meilleurs vœux de la saison
à toute notre clientèle et remerciements
sincères pour son encouragement!

AUTO N. ROSA Inc.

AMC Jeep

LAC MEGANTIC

4094, rue Laval, (819) 583-3088

ATTENTION PROPRIETAIRES DE SCIES A CHAINE et SOUFFLEUSES A NEIGE!

Vous êtes à la recherche d'un endroit spécialisé qui prendra soin de la réparation et du service de vos scies mécaniques, souffleuses à neige et tondeuses à gazon?

NOUS POUVONS SATISFAIRE A VOS BESOINS

Nous sommes dépositaires Homelite, McCulloch, Pioneer, Partner, Jonsered, et autres.

N. LAVOIE ENR.

VENTE & SERVICE

- Scies mécaniques • Tondeuses • Souffleuses • Tracteurs à jardin

355, rue St-Georges — WINDSOR, Québec — 845-2202

Volkswagen présente la toute nouvelle Jetta

Le confort familial. La technique des années '80.

La Jetta de Volkswagen loge confortablement 4 adultes et possède un immense coffre à bagages de 630 L (22,2 pi. cu.). Elle est tout ce qu'il y a de plus Volkswagen aux points de vue économie, qualité, robustesse et performance.

Au point de vue technique, elle est d'avant-garde. Sa traction avant, sa suspension à roues avant et arrière indépendantes et son moteur à injection d'essence ajouteront à votre plaisir de conduire. Faites-en l'essai. Très bientôt.

Ne vous contentez pas de moins.

MONT ORFORD AUTO INC
617, Boul. Bourque
OMERVILLE, Tél: 843-3368

SCOTT Pour un meilleur son...

530T Syntonisateur stéréo AM / FM 219⁴⁵

330R Récepteur stéréo AM / FM 309⁵⁰
25 watts par canal min. RMS, à 8 ohms, de 20-20.000 Hz avec pas plus de 0.08% THD.

670D Lecteur de cassette de Luxe chargement avant 272⁹⁵

350R Récepteur stéréo AM / FM 439⁹⁵
avec ampl. de puissance DC 40 watts par canal. RMS, à 8 ohms de 20-20.000 Hz avec moins de 0.06% THD.

460A Amplificateur intégré avec puissance DC 439⁹⁵
70 watts par canal min. RMS, à 8 ohms de 20 à 20.000 Hz avec moins de 0.04 THD

COLONIAL ELECTRONIQUE

371, rue Alexandre - Sherbrooke - 562-4771

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE

Lundi...9h. a.m. à 5h.00 p.m. jeudi.....9h. a.m. à 9h. p.m.
mardi...9h. a.m. à 5h.00 p.m. vendredi 9h. a.m. à 9h. p.m.
merc...9h. a.m. à 5h.00 p.m. samedi...9h. a.m. à 5h. p.m.

Pas encore d'offres pour l'achat des terrains et bâtisses de Marquis

THETFORD-MINES (PS) — Le syndicat Ernst & Whinney Inc n'a reçu aucune soumission pour l'achat des terrains et bâtisses appartenant autrefois à la firme Les Produits de caoutchouc Marquis Inc de Sherbrooke, compris dans la déclaration de faillite du Groupe Produits de caoutchouc Marquis Métivier Ltée.

Toutefois, un représentant du syndicat a précisé à La Tribune que des pourparlers avaient été entrepris avec des acheteurs éventuels au sujet des terrains et bâtisses situés au 1051 rue Galt et 356 rue Wellington sud. Tout en refusant de dévoiler les noms des intéressés, le porte-parole du syndicat a soutenu que les pourparlers actuels étaient

positifs et que les démarches pourraient aboutir prochainement.

D'autre part, les représentants de Ernst & Whinney poursuivent toujours l'étude des quelque 45 cotations reçues quant à l'achat des actifs qui appartenaient autrefois au Groupe PCMM Ltée. Selon le porte-parole du syndicat, il ne re-

sterait plus qu'à vérifier certaines technicalités légales avant que des décisions soient rendues dans ce dossier.

Le Groupe PCMM Ltée, formé de Les Pneus Métivier Ltée de Thetford-Mines et de Les Produits de caoutchouc Marquis Inc de Sherbrooke, a déposé une déclaration de faillite en Cour supérieure de Montréal au début du mois de novembre dernier pour un montant alors évalué à \$15.105.852,71. Cette déclaration touchait 932 créanciers non garantis, 8 créanciers garantis et 5 créanciers privilégiés.

Le Service de l'éducation des adultes rend public les résultats d'une importante recherche

THETFORD-MINES (PS) — C'est devant au-delà de 300 personnes que le Service de l'éducation des adultes (SEA) de la Commission scolaire régionale de l'Amiante a rendu public le résultat d'une impressionnante recherche effectuée au niveau de 28 des 31 paroisses comprises dans son territoire.

Les 28 cahiers de ce document unique touchent particulièrement quatre aspects de chacun des milieux

concernés, soit son historique, sa population, son économie et son organisation sociale.

Selon les responsables du SEA, la démarche fut éducative mais elle a aussi incité les membres des 28 comités à s'impliquer dans leur milieu, à mieux cerner déjà des problématiques qui ne seront plus analysées sans une connaissance du contexte global dans lequel elles s'insèrent. La démarche fut donc sociale en ce sens qu'elle a incité les citoyens à

faire quelque chose pour que leur milieu soit mieux connu.

Ces responsables soutiennent qu'il serait peut-être facile de s'attaquer à la validité de cette recherche ou à son exactitude, notamment en s'en prenant à certains aspects particuliers. Toutefois, ils précisent que les données ont toutes été vérifiées

En plus des meubles et effets personnels

Billets d'avion et argent américain s'envolent en fumée: triste Noël pour les Montour

par Richard Jean

DRUMMONDVILLE — Pour la première fois de leur vie, Carmen, Hélène et Julie Montour allaient réaliser un rêve qu'elles caressaient depuis longtemps. Passer le temps des Fêtes sous les chauds rayons du soleil de la Floride en compagnie de leur père M. Bertol Montour.

Mais elles devront en faire leur deuil. Leur beau séjour dans le sud qui devait débuter dimanche (demain) s'est en effet envolé en fumée mercredi soir dernier lors de l'incen-

diume de tous ses biens et elle se retrouve aujourd'hui sur le trottoir avec seulement les vêtements que Mme Montour et ses filles portaient quand ils ont quitté rapidement les lieux de l'incendie.

Pour l'aînée des filles, Carmen, c'est la catastrophe. Elle a également perdu son emploi samedi dernier lors de l'incendie qui a détruit la compagnie Palettes Drummond du boulevard Tourville, où elle occupait un poste de secrétaire.

"On aura de la misère à s'en remettre, confiait hier Mme Jeannette Montour, qui a trouvé un gîte chez sa sœur Mme Atchez Baril. Mes filles sont démoralisées et moi j'ai les nerfs en boule et j'ai encore mal à la tête."

"Sortez au plus vite"

La voix encore éteinte par l'émotion, Mme Montour a raconté les circonstances qui ont marqué ce soir du 10 décembre.

"Nous étions à la table. J'ai mentionné à mes filles que je sentais une odeur de fumée. C'est Hélène qui est descendue voir à la porte de l'entrepôt. Elle n'a pas pris le temps de remonter. Elle nous a criés de sortir au plus vite car il y avait le feu. Dans le temps qu'il faut pour le dire,

Brûle-Pourpoint

DRUMMONDVILLE — Le marché public de Drummondville sera fermé les vendredis 26 décembre et 2 janvier prochain en raison de la période des Fêtes. Il sera cependant ouvert les mardis 23 et 30 décembre aux heures habituelles d'ouverture, de 7h. à 21h. en soirée.

Assemblée libérale

L'Association libérale provinciale du comté de Drummond convoque ses membres à une assemblée générale qui se tiendra lundi à compter de 20h. au restaurant Bois-Joli. L'élection d'un nouveau conseil exécutif est le principal point à l'ordre du jour, en plus du dévoilement du résultat de la campagne de financement qui se terminait le premier décembre dernier.

tout était brûlé. Il n'était pas question de tenter de récupérer quoi que ce soit et les pompiers nous répétaient souvent de ne pas risquer nos vies. Je vous jure qu'on n'avait pas l'intention de remonter," de raconter Mme Montour qui n'accompagnait pas le reste de sa famille pour le voyage.

Mme Montour se dit encore trop bouleversé par les événements pour savoir ce qu'elle fera pour l'instant.

"C'est trop récent. Je devrais bien sûr me trouver un loyer mais ça ne se fait pas du jour au lendemain. Je dois aussi retrouver toutes mes idées car il faut que je fasse l'inventaire de tous nos biens pour la compagnie d'assurance," a ajouté la pauvre dame qui estime les pertes à environ \$25.000, peut-être davantage.

Un bien triste Noël pour les Montour!

Congrès de nomination du PQ de Nicolet-Yamaska

DRUMMONDVILLE — Le congrès de nomination du Parti québécois pour le comté de Nicolet-Yamaska se tiendra dimanche, à la polyvalente de St-Léonard d'Asston.

Beaumier, 37 ans, administrateur de Nicolet; et Luc Jacques, 37 ans, conseiller fiscal de Nicolet.

Le congrès sera sous la présidence de Mme Francine Jutras de Drummondville, ancienne vice-présidente nationale du PQ. L'un des principaux orateurs invités est M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture.

Trois candidats se feront la lutte pour l'investiture péquiste, soit MM. Denis Arpin, 47 ans, maire de St-Guillemme; Yves

THETFORD-MINES ET LA RÉGION

pages C-4 et C-7

mais, selon eux, ce n'est pas par la précision des données que cette recherche va se distinguer. L'originalité de cette recherche devant le milieu à étudier, c'est que dans le cas présent, les comités de recherches ont fait eux-mêmes partie de l'objet de leur propre recherche et ce, de façon collective. Ainsi, leur connaissance personnelle du milieu leur permet d'interpréter certaines données plus justement que des gens de l'extérieur.

Les données présentées dans les 28 cahiers n'ont pas été, en général, sujettes à l'analyse. Les participants ont formulé parfois des hypothèses sur les liens qui pourraient exister entre les variations de la population et les fluctuations de l'économie.

En fait, cette lecture de la réalité globale de chaque paroisse constitue une étape devant servir de tremplin à l'analyse et à l'intervention. Ainsi, les prochaines étapes seront possiblement de mettre en évidence les aspects positifs et négatifs, examiner les facteurs qui les influencent et orienter le changement dans la direction désirée.

En somme, il s'agit d'un travail impressionnant qui donnera certes, aux nombreux lecteurs, le goût de la région de l'Amiante, comme le souhaite le Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire régionale de l'Amiante...

DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION

pages C-4 et C-5

die qui a complètement ravagé l'entrepôt de la Teinturerie Elite sur la 118e avenue à Drummondville. Dans l'appartement qui était situé au-dessus, où elles habitaient avec leur mère Jeannette, rien n'a été épargné. En plus des meubles et effets personnels, elles ont aussi perdu les billets d'avion, les valises et l'argent américain qu'elles avaient amassé peu à peu depuis un certain temps. C'est la consternation qui règne chez les Montour. La famille est dé-

Campagne de financement du PLQ d'Arthabaska: objectif dépassé de 77%

VICTORIAVILLE (DG) — Le parti libéral du comté d'Arthabaska a obtenu la permission de l'exécutif national de dévoiler les résultats de la campagne dans le comté avant le dévoilement provincial à cause du succès de la souscription, de mentionner le président du PLQ, M. Gilles Desrosiers.

Ce dernier a révélé, au cours d'une conférence de presse, que grâce à la ténacité de M. François Bourgeois, qui s'est occupé de la campagne sectorielle et grâce à l'engagement politique des chefs de secteur le PLQ d'Arthabaska a recueilli la rondelette somme de \$26.463,50.

"On nous avait assigné un objectif de \$15.000; nous avons presque doublé cet objectif le dépassant de 77 pour cent" de révéler M. Desrosiers.

Ces \$26.463,50 se répartissent en 1.189 dons pour une moyenne de \$22,26. M. Desrosiers a également mentionné qu'au cours de 1980 le PLQ d'Arthabaska a pourvu à l'émission ou au renouvellement de 997 cartes de membres à \$3, l'unité pour une somme de \$2.991 qui ajoutée à \$26.463, donne un grand total de \$29.454,50.

"C'est donc tout près de \$30.000 que les militants libéraux ont consacré dans Arthabaska à la vie de leur

parti. C'est une chose acquise et maintenant définitive que le parti libéral de notre comté peut être financé par ses membres" de déclarer M. Desrosiers.

Le président du PLQ Arthabaska a insisté sur le fait que ce résultat donne une bonne longueur d'avance, soit 13 pour cent, sur le Parti québécois du comté d'Arthabaska. Selon nos sources, de mentionner M. Desrosiers le PQ aurait obtenu en financement pur \$23.499. Nous avons ramassé \$26.463 soit \$2.964,50 de plus ce qui devrait représenter la moitié de la majorité que M. Laurent Dubois, notre candidat libéral obtiendra au prochain scrutin.

À l'échelle du Québec, Arthabaska a été parmi les dix premiers comtés à dépasser l'objectif fixé. On sait que c'est dimanche, le 14 décembre, que le résultat national de la campagne du PLQ sera dévoilé au Sheraton Laval.

Par ailleurs, le candidat libéral dans Arthabaska, M. Laurent Dubois, a révélé au cours de la conférence de presse qu'il était prêt pour un scrutin.

M. Dubois a mentionné qu'il avait choisi une femme, Louise Lemelin, de Victoriaville, comme organisateur en chef de la prochaine élection et comme agent officiel, M. Jean-Pierre Poirier, de Plessisville.

Le candidat libéral a exprimé sa satisfaction face au succès remporté par la campagne de financement et il a rappelé qu'un candidat ne peut

VICTORIAVILLE ET LA RÉGION

gagner des élections seul. "J'ai besoin de chacun des membres de l'exécutif et en retour, je les assure de ma reconnaissance et de mon appui".



C'est le temps des Fêtes! 1980

Voici une heureuse idée pour les réunions, les parties de bureau ou les réceptions de tout genre à la maison ou ailleurs.

Oui, le buffet du colonel Sanders saura régaler chaque convive de 3 morceaux de Poulet Frit Kentucky, de généreuses portions de salades et de pain à la grecque.

Tout est fourni: assiettes, fourchettes, serviettes de table, serviettes humides, cuillères de service et une jolie nappe de papier.

Pour commander, il suffit de téléphoner deux heures à l'avance au Gérant de La Villa du Poulet de votre voisinage.

TEAC

Ce modèle Teac offre des performances exceptionnelles à un faible coût. Cette enregistreuse est le fruit de 25 années d'expérience dans le domaine de la reproduction, une expérience qui fait que les appareils Teac sont d'une fiabilité sans égale. Prix rég.: \$409.00



SPECIAL \$315

Modèle CX270 avec indicateurs fluorescents. Moteur E.E. asservi par générateur de fréquence, système Dolby, cassette de calibration incluse.

Poignées on sus

ES STUDIOS ET LES PROFESSIONNELS DE PAR LE MONDE UTILISENT U MATERIEL TEAC POURQUOI PAS VOUS?

Une fiabilité sans égale.

2 salles d'écoute

Salon du Stéréo

Voyez des professionnels

VIDEOTECH

910 King ouest Sherbrooke et 466 Main, Magog

Chez nous se côtoient des marques réputées telles: HARMAN-KARDON, LUXMAN, SAE, SPENDOR, JBL, CELESTION, TECHNICS, MICRO-SEIKI, Lenco, ADVANCE, DBX, DECCA, PICKERING, SHURE, AKG, ETC.



LE BUFFET du Colonel Sanders

\$2.25 par personne.

La Villa du Poulet

Les journaux qui détiennent un monopole ne devraient pas avoir le droit de se prononcer pour des candidats politiques

— un conseiller municipal de Nepean

OTTAWA (PC) — Les journaux qui détiennent un monopole ne devraient pas avoir le droit de se prononcer pour des candidats politiques, a déclaré vendredi à la commission Kent sur les journaux un conseiller municipal de Nepean, près d'Ottawa.

Mme Beryl Gaffney a signalé que la majorité des élus aux trois dernières élections de Nepean avaient été recommandés par un journal, fait qui devenait grave maintenant que le Citizen détient un monopole. La commission enquête

sur la fermeture simultanée en août de l'Ottawa Journal par la chaîne Thomson et du Winnipeg Tribune par Southam, ce qui débarrasse les deux chaînes de toute concurrence dans ces villes. Avant Mme Gaffney, la commission avait entendu

M. Russell Mills, directeur du Citizen, qui avait essayé d'expliquer à la commission sur quoi se base son journal pour recommander l'élection de candidats plutôt que leurs rivaux. de la fermeture du Journal sur le service de nouvelles, a déclaré que le Journal couvrirait beaucoup mieux que le Citizen les nouvelles de l'est de l'Ontario et de l'ouest du Québec.

M. Lloyd Francis, député libéral d'Ottawa-Ouest, a déclaré qu'un journal de la capitale — qu'il n'a pas mentionné — a refusé de parler de lui durant deux ans par suite d'un différend avec l'un de ses reporters.

Comme on lui demandait lequel des deux journaux était la meilleure source d'information, M. Binkley a répondu que ni l'un l'autre n'était remarquable par l'exactitude, de l'avis des journalistes d'Ottawa en général.

M. Francis a suggéré la formation de quelque tribunal qui recevrait les plaintes des lecteurs contre les journaux monopolistes.

Un autre témoin, M. Stuart Adam, directeur de l'école de journalisme de l'université Carleton, a déploré que la comptabilité intéressée la direction des journaux beaucoup plus que le talent et le travail.

M. Alex Binkley, reporter de La Presse Canadienne invité par la commission à parler des conséquences

La Société d'habitation du Québec et le ministre Tardif "dans l'eau chaude"

QUEBEC (PC) — La Société d'habitation du Québec et le ministre qui en est responsable, M. Guy Tardif, ont de nouveau été mis dans l'eau chaude hier à l'Assemblée nationale, lors de la période des questions.

Le député libéral de Marguerite-Bourgeoys Fernand Lalonde a interrogé le ministre au sujet du projet de rénovation de l'ancien immeuble de Loto-Québec, qui selon lui aurait coûté \$1 million même si les travaux de rénovation sont arrêtés depuis un an.

M. Lalonde a affirmé que la SHQ avait ache-

té cet immeuble au prix de \$161,000 et l'avait loué \$1 pour 35 ans à un groupe de cinq personnes formant un club social nommé Grande Passe. La SHQ aurait ensuite accordé au groupe, pour le recyclage de l'immeuble, avec l'appui du ministre, un prêt de \$381,000.

M. Tardif a rétabli comme suit les faits au sujet de cet immeuble situé à l'intersection des rues St-Denis et Ontario, à Montréal et contenant 12 logements et deux petits commerces.

La démolition de cet immeuble avait été commencée quand la

ville de Montréal s'y est opposée. Le ministre des Affaires culturelles avait alors émis un avis de classement



Guy Tardif

et un groupe de Montréalais, constitués en société non lucrative sous le nom de Société de logements du Cen-

tre-Ville, avait offert de l'acheter pour lui redonner la vie.

L'immeuble a alors été acheté par la SHQ et loué \$1 au groupe par bail emphytéotique de 35 ans. La société a fait un appel d'offres pour la réparation de l'immeuble et se préparait à donner le contrat au plus bas soumissionnaire lorsque celui-ci, une semaine après l'ouverture des soumissions, s'est désisté et a augmenté son offre la portant à \$638,000.

La société a refusé cette offre et a alors offert le contrat à la Transit Construction, dont le président est

M. Luc Cyr, qui a récemment fait l'objet de critiques pour ses agissements alors qu'il était coordonnateur des travaux de réparations de 31 immeubles de la SHQ.

Les travaux de rénovation ont connu des problèmes imprévus: a mur s'est effondré; des problèmes de canalisation sont survenus, l'immeuble étant construit dans une cote; le toit ayant été démolé depuis deux ans, les poutres et les solives étaient endommagées.

Les travaux ont été arrêtés en décembre 1979, et des poursuites ont été entreprises re-

lativement à l'affaire, a dit le ministre sans donner d'autres détails.

M. Tardif a révélé que la SHQ lui avait demandé de revoir les conditions du prêt consenti au groupe, qu'il avait refusé de le faire et que ce dossier était encore sur son bureau. La ville de Montréal et deux groupes privés ont offert depuis d'acheter l'immeuble.

Il est faux de dire que le coût de l'affaire s'élève à \$1 million. Une somme d'environ \$300,000 a été engagée dans le projet et pourra être récupérée par la vente de l'immeuble.

Isotopes radioactifs dans 4 maisons d'Oka: nouvelle série de tests

MONTREAL (PC) — Des relevés montrant la présence de concentrations élevées de radon et d'autres isotopes radioactifs dans quatre maisons d'Oka, à l'embouchure de l'Ouatouais, ont incité le minis-

tere de l'Environnement du Québec à mener une nouvelle série de tests.

Devant durer un an et commencer au début de 1981, ces tests toucheront 50 maisons et 50 sources d'approvisionnement en

eau potable, dont le réseau d'aqueduc municipal.

M. André Stenhault, porte-parole du MEQ, a révélé vendredi que ces nouveaux tests auront lieu "parce que le gouverne-

ment juge la situation sérieuse". De petites quantités d'uranium et de radium ont été trouvées dans des puits de la région mais on n'est pas encore sûr s'ils viennent de la mine ou de dépôts naturels.

Selon les relevés, deux maisons avaient des concentrations du double du niveau officiel et les deux autres un peu plus que ce qui est considéré comme "acceptable".

Les niveaux plus élevés sont assez forts pour représenter "un risque substantiel" aux habitants, ajouta-t-on au ministre.

La localisation exacte des deux maisons est gardée secrète afin de ne pas faire baisser la valeur foncière de tout le secteur impliqué alors que seulement des sites précis sont radioactifs. Les relevés de radiation à Oka varient beaucoup, a précisé M. Stenhault. Cette radiation vient soit des terrils miniers soit de gisements naturels de la région.

Les jours du gouvernement ontarien seraient comptés

TORONTO (PC) — L'Assemblée législative de l'Ontario a ajourné vendredi pour les vacances de Noël et l'on pense généralement que si les députés se réunissent de nouveau, ce

sera seulement pour quelques heures ou jours.

Le premier ministre, M. William Davis, pourrait déclencher des élections n'importe quand mais on croit qu'il fera lire un der-

nier discours du Trône — une déclaration d'intentions — avant la campagne électorale de 37 jours.

En ces dernières semaines, l'esprit de compromis a régné. Le Parti conservateur, au pouvoir, est en minorité avec 58 sièges.

Les libéraux ont essayé de défaire le gouvernement par une motion de défiance à propos d'un emplacement de déchets industriels mais, sous l'impulsion du NPD, le gouvernement a convenu qu'un comité parlementaire étudierait toute l'affaire.

Nouvelles stations de radio

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a accordé deux nouveaux permis d'opération pour des stations de radio au Québec.

Les deux stations franco-

phones seront à Cap-aux-Meules et à Gaspé. La première sera à caractère communautaire. Celle de Gaspé retransmettra la programmation de CHNC, à New-Carlisle, station affiliée à la société Radio-Canada.

A tous nos amis et clients, nos meilleurs souhaits de JOYEUX NOËL et de BONNE et HEUREUSE ANNEE!

CLINIQUE MÉDICALE ST-JACQUES

Dr Jean-Marc Girard Dr Alain Huppé

PRINCEVILLE, 364-5700

145, St-Jacques Ouest (Urgence: 357-2031)

Voeux sincères pour un Joyeux Noël et une Nouvelle Année des plus prospères! et merci à tous nos clients et amis de l'encouragement apporté au cours de l'année.

RAYMOND JACQUES AUTO PARTS

ACHAT ET VENTE D'AUTOS ACCIDENTÉES OU USAGÉES

Vente de pièces usagées

7e RANG, THETFORD MINES SUD

Tél.: 335-9447.

FERMÉ

du 20 déc. au 4 janv. inclus.

Notre entreprise ne sera pas en opération durant cette période des Fêtes. Nous remercions notre clientèle d'une telle compréhension.

Nous vous remercions de l'encouragement passé et sollicitons votre appui pour la prochaine année!

MEILLEURS VOEUX A TOUS!

ARMATURES BOIS-FRANCS Inc.

Vente - Coupage - Pliage d'acier d'armatures "treillis métalliques"

VICTORIAVILLE - (819) 758-7501

Rabais spéciaux!

\$350 de ristourne

plus **ABANDON*** de frais de crédit jusqu'au 1^{er} mars 1981

Achetez maintenant un tracteur MF de 34-81 cv

Ne manquez pas l'occasion de réaliser de bonnes économies hors saison. Achetez l'un de nos nouveaux tracteurs MF de 34-81 cv PDF et recevez une ristourne de \$350 directement de MF. De plus, vous ne payez aucun frais de crédit jusqu'au 1^{er} mars 1981, si vous financez votre achat avec MF. Plus tôt vous ferez votre achat, plus vous économiserez.

L'achat d'une nouvelle machine avant la fin de l'année peut réduire votre impôt sur le revenu de 1980.

Escomptes spéciaux de l'usine!

L'usine nous a accordé des escomptes spéciaux sur ces moissonneuses-batteuses et autres machines Massey, et nous en faisons profiter nos clients. Si vous pensez acheter une machine, venez demander tous les détails concernant nos rabais spéciaux.

L'offre expire le 30 janvier 1981 et peut ne pas inclure toutes les machines en stock.

PAUL SIMONEAU INC.

1261 King est Sherbrooke 563-4343

MF Massey Ferguson

*EXEMPLE SEULEMENT	
Prix de vente	\$28 000
Acompte	\$ 8 400
Solde à financer	\$19 600
Frais de crédit	
JUSQU'AU 1 ^{er} mars 1981	0
TOTAL	\$19 600
DU CONTRAT (du au 1 ^{er} mars 1981 ou autres termes arrangés)	

L'OEIL DES FÊTES

Caméra Hasselblad 500CM,

avec dos A12, objectif Planar 80mm F2.8 et viseur de poitrine

\$2288.

Ouvert de 9h00 à 21h00 tous les jours jusqu'au 23 décembre inclusivement. Prix en vigueur jusqu'au 20 décembre 80 inclusivement ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

ART & PHOTO 107, rue Frontenac Sherbrooke 563-4811

Congrès du travail du Canada: menace d'exclusion reportée

MONTREAL (PC) — Les dirigeants du Congrès du travail du Canada ont renoncé jeudi à la menace d'exclure 400.000 ouvriers de la construction dont les cotisations au CTC sont retenues depuis huit mois par leur quartier général de Washington.

Selon un porte-parole du CTC, M. Charles Bauer, les 20 membres de l'exécutif réunis à Ottawa n'ont fait que reporter la décision dans ce différend, jusqu'à ce qu'aient lieu des négociations avec les 14 corps de métier concernés, regroupés dans le syndicat international.

Il semble peu probable qu'on en arrive à un compromis dans le cas de la FTQ qui a activement pris la défense de sections locales dissidentes qui s'estiment mal représentées à la direction internationale.

Washington a retenu les cotisations en mai lorsque des litiges de longue date

au sein de l'organisme canadien se sont précisés, entre autres la juridiction sur les 80.000 ouvriers du Québec.

En septembre le président Dennis McDermott, du CTC, avait annoncé que la centrale était prête à créer "une structure copiée et concurrentielle" de syndicats canadiens pour les membres souhaitant demeurer dans le CTC.

On ne prendra donc pas de décision avant le début de 1981 quant à l'exclusion des 14 corps de métier (building trades) qui comptent 17 pour cent des 2,3 millions de syndiqués du CTC et versent environ \$800.000, soit 12 pour cent du budget annuel.

Le président des corps de métier pour le Canada, M. Ken Rose, soutient que le

CTC devrait ordonner à la FTQ de cesser d'aider les sections dissidentes et de se mêler des affaires internes de la centrale.

Pendant ce temps, le gouvernement du Québec a ordonné la tenue en février d'un vote d'allégeance entre la FTQ et le syndicat international des corps de métier.

Les corps de métier ont menacé d'interdire les ouvriers québécois sur les chantiers des autres provinces si, tel que prévu, le vote favorise la FTQ.

Fonctionnaires sans emploi

QUÉBEC (PC) — Selon le ministre de la Fonction publique, M. François Gendron, ça n'a pas de sens que des fonctionnaires se retrouvent sans emploi parce que leur poste a été gelé durant leur transfert d'une fonction à une autre.

M. Gendron a affirmé, hier, à l'Assemblée nationale qu'il était possible de faire "dégeler" des postes et de régulariser cette situation.

Le problème est survenu quand des fonctionnaires, ou des gens de l'entreprise privée, ont obtenu un emploi dans un ministère avant les compressions budgétaires. Avec ces mesures, plusieurs personnes se seraient retrouvées sans emploi.

Service plus spécialisé?

QUÉBEC (PC) — Radio-Québec devrait poursuivre sa spécialisation en développant ses services de télévision éducative et culturelle et mener une campagne de sensibilisation auprès des groupes qui en ignorent encore l'existence.

C'est du moins ce que recommandent les responsables d'une vaste étude rendue publique hier, s'échelonnant sur une période de sept semaines à l'automne 1979 à travers toutes les régions du Québec et effectuée conjointement par le service de recherche de Radio-Québec et la firme Multi-Réso Inc.

Par ailleurs, révèle l'étude, plus du tiers des téléspectateurs québécois francophones regardent Radio-Québec au moins une fois par semaine.

C.R.T.C. : Avis

Le C.R.T.C. a été saisi des demandes suivantes:

Magog, Omerville et la région avoisinante; Ayer's Cliff (Québec); Demandes (801323700, 801324500) présentées par Transvision Magog Inc. en vue de modifier les licences de radio-diffusion des entreprises de télévision par câble desservant Magog, Omerville et la région avoisinante et Ayer's Cliff, en augmentant le taux mensuel maximum de 17 à 18. Le requérant propose des taux spéciaux qui sont énumérés dans la demande. Les adresses locales: 15 ouest, rue St-Patrice, Magog; Hôtel de Ville, Ayer's Cliff.

Examen des documents: les documents peuvent être examinés pendant les heures normales de bureau. Les dossiers peuvent être étudiés aux adresses indiquées et au C.R.T.C., Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull (Québec), et au Bureau régional du C.R.T.C., Montréal, 1410, rue Stanley, Montréal.

Intervention: toute personne intéressée peut faire parvenir une intervention écrite au Secrétaire Général, C.R.T.C., à Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et remettre une copie exacte de l'intervention au requérant au plus tard le 31 décembre 1980. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents ainsi que des motifs sur lesquels se fonde l'intervenant pour appuyer la demande, s'y opposer ou proposer des modifications. Le reçu de la poste ou du messenger doit être joint à la copie du C.R.T.C., pour prouver que le requérant a reçu sa copie. (AV-117)

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
37740

'N'OUBLIEZ PAS DE COUPER LE GAZON!'

"Avec le directeur de notre caisse populaire, mon mari et moi, nous avons parlé d'épargne-logement... et d'aménagement de terrain!"

L'épargne-logement, à la caisse populaire, permet de réaliser, d'une façon profitable, votre rêve de devenir enfin propriétaire.

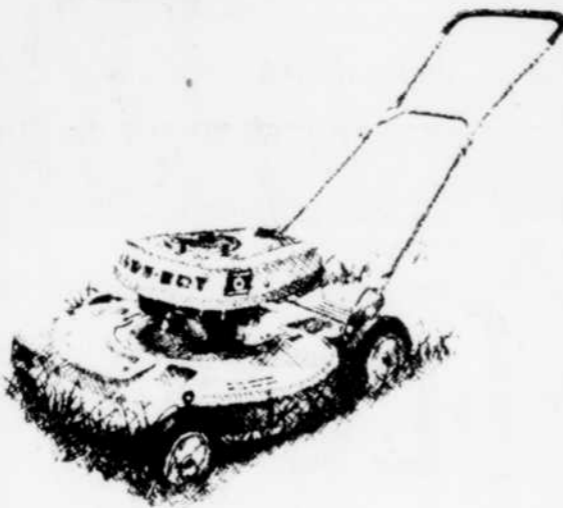
En adhérant à un plan d'épargne-logement, non seulement vous accumulez un bon capital, mais vous bénéficiez également d'intéressantes réductions d'impôts.

Les contributions à votre épargne-logement sont, en effet, déductibles de votre revenu imposable. Le 31 décembre est la date limite pour la contribution annuelle.

L'épargne-logement de la caisse populaire... comme si vous commenciez déjà à bâtir votre maison!

Venez et parlons-en!

PARLONS D'ARGENT.



la caisse populaire desjardins

A&P AUBAINES DU DEBUT DE SEMAINE

Lundi et mardi le 15 et 16 décembre

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités aux besoins normaux de chaque famille!

Epargnez 26¢

OEUFS 99¢

Catégori "A" calibre gros

Douz

Notre prix rég 1.25

Epargnez 50¢

CREME GLACEE

Saveurs assorties, Cascade

149

Cont 2 litres

Notre prix rég 1.99

Epargnez 1.60

COCA-COLA

Carton de 6 bout 750 ml

229

Plus dépôt sur bout consigné

Notre prix rég 3.89

Epargnez 20¢

Notre prix rég 1.69

MARGARINE MOLLE

Golden Girl

Cont 2 lb.

1.49

DINDES BUTTERBALL

Epargnez 1.13 kg

2.38

S kg

Catégorie "A", surgelées, imprégnées en profondeur Swift

lb 1.08 Notre prix rég 3.51 kg

Epargnez 1.32 kg

COTELETTES PORC

Mélange de langues comprend: 2 côtelettes de bout de côtes 2 côtelettes de bout de langues 4 côtelettes du milieu

328

S kg

lb 1.49

Notre prix rég 4.60 kg

BANANES

Dorées, gros

73¢

S kg

lb 33c

Tous les magasins A & P situés dans un centre d'achats seront ouverts tous les soirs jusqu'à 9 p.m. du 13 décembre au 23 décembre 1980 inclusivement. Le 24 décembre 80, ouvert de 9h. à 5h. p.m.

SHERBROOKE 900, 13e avenue nord
MAGOG 401 Principale ouest

NOURRITURE EN FLOCONS et MEDICAMENTS

New Technology

REDUCTION DE 25%

Faites provision avant le 24 déc. 1980

HARTZ

VENTE

sur plusieurs produits de Hartz Canada

Ex. Plantes de plastique 2 pour \$3.00

Poissons rouges 2 pour \$0.50

Moules pour poissons 2 pour \$1.00

Valable jusqu'au 24 décembre 1980.

CADEAU INSTRUCTIF, DECORATIF ET PASSIONNANT

AQUARIUM TOUT EQUIPE de Hartz Canada

5 gal.	Rég.: 57.99	42.99
10 gal.	Rég.: 73.99	54.99
15 gal.	Rég.: 113.99	89.99
23 gal.	Rég.: 171.99	134.99

Plusieurs autres grandeurs.

Boutique de l'aquariophile Averti

720 Gall ouest (Edifice Soldelco)

Sherbrooke, P.Q. J1H 1Z3

566-7314

L'ENDROIT DES CONNAISSEURS EN AQUARIOPHILIE.

JOYEUX NOEL A TOUS!



Le Père Noël, assisté du clown Coco, fait ici la distribution d'un cadeau à Van Hien Nguyen, fils de Lise Deslandes. A l'arrière-plan, François Jacques, fils d'André Jacques et Pierre Beaulieu du service du Tirage.



Stéphane Houle est tout heureux du choix du Père Noël



Geneviève Goupil est intriguée par Coco tandis que Nathalie Clément et Laura Blais sont anxieuses de recevoir leur cadeau.



Le Père Noël, très occupé, mais toujours souriant, approche sans difficulté Nathalie Clément sous les regards du clown Coco et de la fée Carabosse.



Jean-Philippe Baker remercie le Père Noël par un baiser, Carabosse surveille Marc Corriveau, petit-fils de Félix Couture, qui semble intrigué.



L'intrigue passée, Marc Corriveau s'avance vers le Père Noël sous la surveillance de Carabosse.



Pierre Beaulieu, petit-fils de Dawson Beaulieu, semble apprécier l'aide du clown Coco pour le déballage du cadeau qu'il vient de recevoir.



**DIMANCHE,
7 DÉCEMBRE**

C'est la fête

**des enfants
des employés de**

la tribune

Et quelle fête! A voir les mines ébahies des tout-petits et des plus grands, ce fut tout un succès, d'autant plus remarquable qu'il s'agissait d'une première initiative. Comme tout succès, le mérite revient à de généreux organisateurs, en l'occurrence, Céline Proulx et Lise Duval, assistées de Claude Léger, Lorraine Laliberté, Brigitte Inkel, Manon Sévigny, Sylvie Bouffard, Nicole Robert, Lise Deslandes, Renée Bélanger et Marin O'Neil, le magicien.

A eux, et aux autres, qui par leur collaboration ou leur présence ont fait de cette fête de Noël une réussite, nous disons un chaleureux MERCI.



Lorraine Tremblay accompagne son fils Jean-François à la réception de son cadeau.



Daniel Prévost, petit-fils de Gérard Laurendeau, apprécie sûrement le cadeau que vient de lui remettre le Père Noël.



Eric Demers semble fixer autre chose que son cadeau. Serait-ce que Carabosse lui fasse peur ou que sa maman, au loin, lui dise quoi faire!



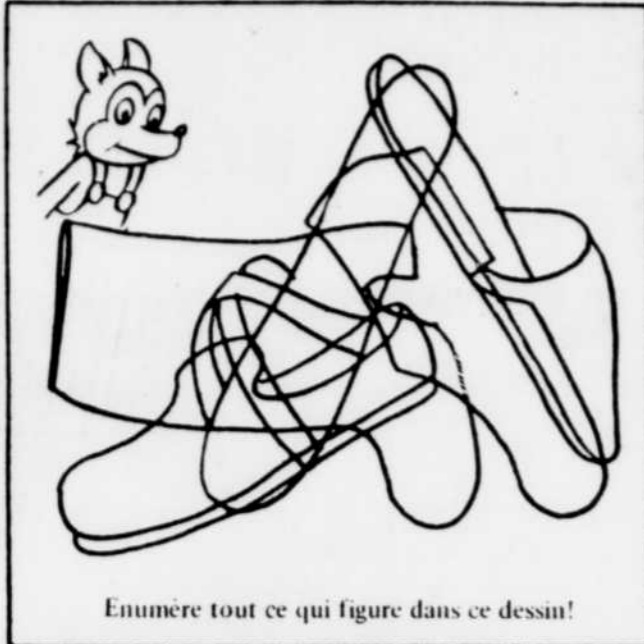
Pierre Corriveau, petit-fils de Félix Couture, est tout heureux de son cadeau. Coco se prépare à donner un autre cadeau au joyeux Père Noël et la fée Carabosse observe attentivement. Elle souhaite peut-être en avoir un!



Enfin, Eric Demers l'a eu son cadeau et Carabosse l'escorté vers sa maman.

Place à la détente

Pêle-mêle



Enumérez tout ce qui figure dans ce dessin!

Détails identiques



Ces dessins paraissent très différents, pourtant certains détails sont identiques. Lesquels?

Anomalies



SOLUTION

LA DISPARITION
Le train Paris-Londres n'existe pas. Le paysage dans le wagon est en fait un dessin. On distingue une boîte, un train et le pont de Pele-Mêle. Les brèves, le bouton de la chaussette et le nez de la chaussette et le nez de la chaussette.

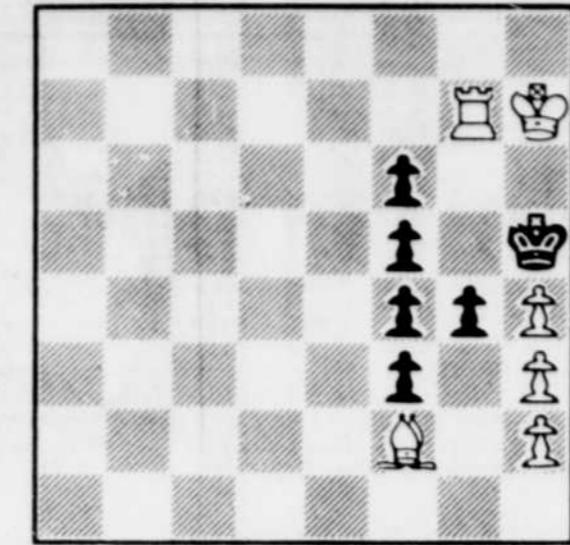
ANOMALIES
L'enfant est bien curieux. Une chaussette, une babouche un nu-pied, une babouche, une chaussette, une chaussette, un nu-pied, une babouche, un nu-pied, une babouche.

La disparition



Certains objets ont disparu entre la première et la seconde scène. Lesquels?

PROBLEME NO 139:



Composition de W.A. Shinkman, 1916. Les blancs matent en trois coups.
Blancs: Tg7, Rh7, h4, h3, h2 et Ff2.
Noirs: Rh5, f6, f5, f4, f3 et g4.

SOLUTION: du problème no 138: 1-d6; 2-Cc6; 3-Fc6; 4-Rc6; 5-Rc6; 6-Rc6; 7-Rc6; 8-Rc6; 9-Rc6; 10-Rc6; 11-Rc6; 12-Rc6; 13-Rc6; 14-Rc6; 15-Rc6; 16-Rc6; 17-Rc6; 18-Rc6; 19-Rc6; 20-Rc6; 21-Rc6; 22-Rc6; 23-Rc6; 24-Rc6; 25-Rc6; 26-Rc6; 27-Rc6; 28-Rc6; 29-Rc6; 30-Rc6; 31-Rc6; 32-Rc6; 33-Rc6; 34-Rc6; 35-Rc6; 36-Rc6; 37-Rc6; 38-Rc6; 39-Rc6; 40-Rc6; 41-Rc6; 42-Rc6; 43-Rc6; 44-Rc6; 45-Rc6; 46-Rc6; 47-Rc6; 48-Rc6; 49-Rc6; 50-Rc6; 51-Rc6; 52-Rc6; 53-Rc6; 54-Rc6; 55-Rc6; 56-Rc6; 57-Rc6; 58-Rc6; 59-Rc6; 60-Rc6; 61-Rc6; 62-Rc6; 63-Rc6; 64-Rc6; 65-Rc6; 66-Rc6; 67-Rc6; 68-Rc6; 69-Rc6; 70-Rc6; 71-Rc6; 72-Rc6; 73-Rc6; 74-Rc6; 75-Rc6; 76-Rc6; 77-Rc6; 78-Rc6; 79-Rc6; 80-Rc6; 81-Rc6; 82-Rc6; 83-Rc6; 84-Rc6; 85-Rc6; 86-Rc6; 87-Rc6; 88-Rc6; 89-Rc6; 90-Rc6; 91-Rc6; 92-Rc6; 93-Rc6; 94-Rc6; 95-Rc6; 96-Rc6; 97-Rc6; 98-Rc6; 99-Rc6; 100-Rc6; 101-Rc6; 102-Rc6; 103-Rc6; 104-Rc6; 105-Rc6; 106-Rc6; 107-Rc6; 108-Rc6; 109-Rc6; 110-Rc6; 111-Rc6; 112-Rc6; 113-Rc6; 114-Rc6; 115-Rc6; 116-Rc6; 117-Rc6; 118-Rc6; 119-Rc6; 120-Rc6; 121-Rc6; 122-Rc6; 123-Rc6; 124-Rc6; 125-Rc6; 126-Rc6; 127-Rc6; 128-Rc6; 129-Rc6; 130-Rc6; 131-Rc6; 132-Rc6; 133-Rc6; 134-Rc6; 135-Rc6; 136-Rc6; 137-Rc6; 138-Rc6; 139-Rc6; 140-Rc6; 141-Rc6; 142-Rc6; 143-Rc6; 144-Rc6; 145-Rc6; 146-Rc6; 147-Rc6; 148-Rc6; 149-Rc6; 150-Rc6; 151-Rc6; 152-Rc6; 153-Rc6; 154-Rc6; 155-Rc6; 156-Rc6; 157-Rc6; 158-Rc6; 159-Rc6; 160-Rc6; 161-Rc6; 162-Rc6; 163-Rc6; 164-Rc6; 165-Rc6; 166-Rc6; 167-Rc6; 168-Rc6; 169-Rc6; 170-Rc6; 171-Rc6; 172-Rc6; 173-Rc6; 174-Rc6; 175-Rc6; 176-Rc6; 177-Rc6; 178-Rc6; 179-Rc6; 180-Rc6; 181-Rc6; 182-Rc6; 183-Rc6; 184-Rc6; 185-Rc6; 186-Rc6; 187-Rc6; 188-Rc6; 189-Rc6; 190-Rc6; 191-Rc6; 192-Rc6; 193-Rc6; 194-Rc6; 195-Rc6; 196-Rc6; 197-Rc6; 198-Rc6; 199-Rc6; 200-Rc6; 201-Rc6; 202-Rc6; 203-Rc6; 204-Rc6; 205-Rc6; 206-Rc6; 207-Rc6; 208-Rc6; 209-Rc6; 210-Rc6; 211-Rc6; 212-Rc6; 213-Rc6; 214-Rc6; 215-Rc6; 216-Rc6; 217-Rc6; 218-Rc6; 219-Rc6; 220-Rc6; 221-Rc6; 222-Rc6; 223-Rc6; 224-Rc6; 225-Rc6; 226-Rc6; 227-Rc6; 228-Rc6; 229-Rc6; 230-Rc6; 231-Rc6; 232-Rc6; 233-Rc6; 234-Rc6; 235-Rc6; 236-Rc6; 237-Rc6; 238-Rc6; 239-Rc6; 240-Rc6; 241-Rc6; 242-Rc6; 243-Rc6; 244-Rc6; 245-Rc6; 246-Rc6; 247-Rc6; 248-Rc6; 249-Rc6; 250-Rc6; 251-Rc6; 252-Rc6; 253-Rc6; 254-Rc6; 255-Rc6; 256-Rc6; 257-Rc6; 258-Rc6; 259-Rc6; 260-Rc6; 261-Rc6; 262-Rc6; 263-Rc6; 264-Rc6; 265-Rc6; 266-Rc6; 267-Rc6; 268-Rc6; 269-Rc6; 270-Rc6; 271-Rc6; 272-Rc6; 273-Rc6; 274-Rc6; 275-Rc6; 276-Rc6; 277-Rc6; 278-Rc6; 279-Rc6; 280-Rc6; 281-Rc6; 282-Rc6; 283-Rc6; 284-Rc6; 285-Rc6; 286-Rc6; 287-Rc6; 288-Rc6; 289-Rc6; 290-Rc6; 291-Rc6; 292-Rc6; 293-Rc6; 294-Rc6; 295-Rc6; 296-Rc6; 297-Rc6; 298-Rc6; 299-Rc6; 300-Rc6; 301-Rc6; 302-Rc6; 303-Rc6; 304-Rc6; 305-Rc6; 306-Rc6; 307-Rc6; 308-Rc6; 309-Rc6; 310-Rc6; 311-Rc6; 312-Rc6; 313-Rc6; 314-Rc6; 315-Rc6; 316-Rc6; 317-Rc6; 318-Rc6; 319-Rc6; 320-Rc6; 321-Rc6; 322-Rc6; 323-Rc6; 324-Rc6; 325-Rc6; 326-Rc6; 327-Rc6; 328-Rc6; 329-Rc6; 330-Rc6; 331-Rc6; 332-Rc6; 333-Rc6; 334-Rc6; 335-Rc6; 336-Rc6; 337-Rc6; 338-Rc6; 339-Rc6; 340-Rc6; 341-Rc6; 342-Rc6; 343-Rc6; 344-Rc6; 345-Rc6; 346-Rc6; 347-Rc6; 348-Rc6; 349-Rc6; 350-Rc6; 351-Rc6; 352-Rc6; 353-Rc6; 354-Rc6; 355-Rc6; 356-Rc6; 357-Rc6; 358-Rc6; 359-Rc6; 360-Rc6; 361-Rc6; 362-Rc6; 363-Rc6; 364-Rc6; 365-Rc6; 366-Rc6; 367-Rc6; 368-Rc6; 369-Rc6; 370-Rc6; 371-Rc6; 372-Rc6; 373-Rc6; 374-Rc6; 375-Rc6; 376-Rc6; 377-Rc6; 378-Rc6; 379-Rc6; 380-Rc6; 381-Rc6; 382-Rc6; 383-Rc6; 384-Rc6; 385-Rc6; 386-Rc6; 387-Rc6; 388-Rc6; 389-Rc6; 390-Rc6; 391-Rc6; 392-Rc6; 393-Rc6; 394-Rc6; 395-Rc6; 396-Rc6; 397-Rc6; 398-Rc6; 399-Rc6; 400-Rc6; 401-Rc6; 402-Rc6; 403-Rc6; 404-Rc6; 405-Rc6; 406-Rc6; 407-Rc6; 408-Rc6; 409-Rc6; 410-Rc6; 411-Rc6; 412-Rc6; 413-Rc6; 414-Rc6; 415-Rc6; 416-Rc6; 417-Rc6; 418-Rc6; 419-Rc6; 420-Rc6; 421-Rc6; 422-Rc6; 423-Rc6; 424-Rc6; 425-Rc6; 426-Rc6; 427-Rc6; 428-Rc6; 429-Rc6; 430-Rc6; 431-Rc6; 432-Rc6; 433-Rc6; 434-Rc6; 435-Rc6; 436-Rc6; 437-Rc6; 438-Rc6; 439-Rc6; 440-Rc6; 441-Rc6; 442-Rc6; 443-Rc6; 444-Rc6; 445-Rc6; 446-Rc6; 447-Rc6; 448-Rc6; 449-Rc6; 450-Rc6; 451-Rc6; 452-Rc6; 453-Rc6; 454-Rc6; 455-Rc6; 456-Rc6; 457-Rc6; 458-Rc6; 459-Rc6; 460-Rc6; 461-Rc6; 462-Rc6; 463-Rc6; 464-Rc6; 465-Rc6; 466-Rc6; 467-Rc6; 468-Rc6; 469-Rc6; 470-Rc6; 471-Rc6; 472-Rc6; 473-Rc6; 474-Rc6; 475-Rc6; 476-Rc6; 477-Rc6; 478-Rc6; 479-Rc6; 480-Rc6; 481-Rc6; 482-Rc6; 483-Rc6; 484-Rc6; 485-Rc6; 486-Rc6; 487-Rc6; 488-Rc6; 489-Rc6; 490-Rc6; 491-Rc6; 492-Rc6; 493-Rc6; 494-Rc6; 495-Rc6; 496-Rc6; 497-Rc6; 498-Rc6; 499-Rc6; 500-Rc6; 501-Rc6; 502-Rc6; 503-Rc6; 504-Rc6; 505-Rc6; 506-Rc6; 507-Rc6; 508-Rc6; 509-Rc6; 510-Rc6; 511-Rc6; 512-Rc6; 513-Rc6; 514-Rc6; 515-Rc6; 516-Rc6; 517-Rc6; 518-Rc6; 519-Rc6; 520-Rc6; 521-Rc6; 522-Rc6; 523-Rc6; 524-Rc6; 525-Rc6; 526-Rc6; 527-Rc6; 528-Rc6; 529-Rc6; 530-Rc6; 531-Rc6; 532-Rc6; 533-Rc6; 534-Rc6; 535-Rc6; 536-Rc6; 537-Rc6; 538-Rc6; 539-Rc6; 540-Rc6; 541-Rc6; 542-Rc6; 543-Rc6; 544-Rc6; 545-Rc6; 546-Rc6; 547-Rc6; 548-Rc6; 549-Rc6; 550-Rc6; 551-Rc6; 552-Rc6; 553-Rc6; 554-Rc6; 555-Rc6; 556-Rc6; 557-Rc6; 558-Rc6; 559-Rc6; 560-Rc6; 561-Rc6; 562-Rc6; 563-Rc6; 564-Rc6; 565-Rc6; 566-Rc6; 567-Rc6; 568-Rc6; 569-Rc6; 570-Rc6; 571-Rc6; 572-Rc6; 573-Rc6; 574-Rc6; 575-Rc6; 576-Rc6; 577-Rc6; 578-Rc6; 579-Rc6; 580-Rc6; 581-Rc6; 582-Rc6; 583-Rc6; 584-Rc6; 585-Rc6; 586-Rc6; 587-Rc6; 588-Rc6; 589-Rc6; 590-Rc6; 591-Rc6; 592-Rc6; 593-Rc6; 594-Rc6; 595-Rc6; 596-Rc6; 597-Rc6; 598-Rc6; 599-Rc6; 600-Rc6; 601-Rc6; 602-Rc6; 603-Rc6; 604-Rc6; 605-Rc6; 606-Rc6; 607-Rc6; 608-Rc6; 609-Rc6; 610-Rc6; 611-Rc6; 612-Rc6; 613-Rc6; 614-Rc6; 615-Rc6; 616-Rc6; 617-Rc6; 618-Rc6; 619-Rc6; 620-Rc6; 621-Rc6; 622-Rc6; 623-Rc6; 624-Rc6; 625-Rc6; 626-Rc6; 627-Rc6; 628-Rc6; 629-Rc6; 630-Rc6; 631-Rc6; 632-Rc6; 633-Rc6; 634-Rc6; 635-Rc6; 636-Rc6; 637-Rc6; 638-Rc6; 639-Rc6; 640-Rc6; 641-Rc6; 642-Rc6; 643-Rc6; 644-Rc6; 645-Rc6; 646-Rc6; 647-Rc6; 648-Rc6; 649-Rc6; 650-Rc6; 651-Rc6; 652-Rc6; 653-Rc6; 654-Rc6; 655-Rc6; 656-Rc6; 657-Rc6; 658-Rc6; 659-Rc6; 660-Rc6; 661-Rc6; 662-Rc6; 663-Rc6; 664-Rc6; 665-Rc6; 666-Rc6; 667-Rc6; 668-Rc6; 669-Rc6; 670-Rc6; 671-Rc6; 672-Rc6; 673-Rc6; 674-Rc6; 675-Rc6; 676-Rc6; 677-Rc6; 678-Rc6; 679-Rc6; 680-Rc6; 681-Rc6; 682-Rc6; 683-Rc6; 684-Rc6; 685-Rc6; 686-Rc6; 687-Rc6; 688-Rc6; 689-Rc6; 690-Rc6; 691-Rc6; 692-Rc6; 693-Rc6; 694-Rc6; 695-Rc6; 696-Rc6; 697-Rc6; 698-Rc6; 699-Rc6; 700-Rc6; 701-Rc6; 702-Rc6; 703-Rc6; 704-Rc6; 705-Rc6; 706-Rc6; 707-Rc6; 708-Rc6; 709-Rc6; 710-Rc6; 711-Rc6; 712-Rc6; 713-Rc6; 714-Rc6; 715-Rc6; 716-Rc6; 717-Rc6; 718-Rc6; 719-Rc6; 720-Rc6; 721-Rc6; 722-Rc6; 723-Rc6; 724-Rc6; 725-Rc6; 726-Rc6; 727-Rc6; 728-Rc6; 729-Rc6; 730-Rc6; 731-Rc6; 732-Rc6; 733-Rc6; 734-Rc6; 735-Rc6; 736-Rc6; 737-Rc6; 738-Rc6; 739-Rc6; 740-Rc6; 741-Rc6; 742-Rc6; 743-Rc6; 744-Rc6; 745-Rc6; 746-Rc6; 747-Rc6; 748-Rc6; 749-Rc6; 750-Rc6; 751-Rc6; 752-Rc6; 753-Rc6; 754-Rc6; 755-Rc6; 756-Rc6; 757-Rc6; 758-Rc6; 759-Rc6; 760-Rc6; 761-Rc6; 762-Rc6; 763-Rc6; 764-Rc6; 765-Rc6; 766-Rc6; 767-Rc6; 768-Rc6; 769-Rc6; 770-Rc6; 771-Rc6; 772-Rc6; 773-Rc6; 774-Rc6; 775-Rc6; 776-Rc6; 777-Rc6; 778-Rc6; 779-Rc6; 780-Rc6; 781-Rc6; 782-Rc6; 783-Rc6; 784-Rc6; 785-Rc6; 786-Rc6; 787-Rc6; 788-Rc6; 789-Rc6; 790-Rc6; 791-Rc6; 792-Rc6; 793-Rc6; 794-Rc6; 795-Rc6; 796-Rc6; 797-Rc6; 798-Rc6; 799-Rc6; 800-Rc6; 801-Rc6; 802-Rc6; 803-Rc6; 804-Rc6; 805-Rc6; 806-Rc6; 807-Rc6; 808-Rc6; 809-Rc6; 810-Rc6; 811-Rc6; 812-Rc6; 813-Rc6; 814-Rc6; 815-Rc6; 816-Rc6; 817-Rc6; 818-Rc6; 819-Rc6; 820-Rc6; 821-Rc6; 822-Rc6; 823-Rc6; 824-Rc6; 825-Rc6; 826-Rc6; 827-Rc6; 828-Rc6; 829-Rc6; 830-Rc6; 831-Rc6; 832-Rc6; 833-Rc6; 834-Rc6; 835-Rc6; 836-Rc6; 837-Rc6; 838-Rc6; 839-Rc6; 840-Rc6; 841-Rc6; 842-Rc6; 843-Rc6; 844-Rc6; 845-Rc6; 846-Rc6; 847-Rc6; 848-Rc6; 849-Rc6; 850-Rc6; 851-Rc6; 852-Rc6; 853-Rc6; 854-Rc6; 855-Rc6; 856-Rc6; 857-Rc6; 858-Rc6; 859-Rc6; 860-Rc6; 861-Rc6; 862-Rc6; 863-Rc6; 864-Rc6; 865-Rc6; 866-Rc6; 867-Rc6; 868-Rc6; 869-Rc6; 870-Rc6; 871-Rc6; 872-Rc6; 873-Rc6; 874-Rc6; 875-Rc6; 876-Rc6; 877-Rc6; 878-Rc6; 879-Rc6; 880-Rc6; 881-Rc6; 882-Rc6; 883-Rc6; 884-Rc6; 885-Rc6; 886-Rc6; 887-Rc6; 888-Rc6; 889-Rc6; 890-Rc6; 891-Rc6; 892-Rc6; 893-Rc6; 894-Rc6; 895-Rc6; 896-Rc6; 897-Rc6; 898-Rc6; 899-Rc6; 900-Rc6; 901-Rc6; 902-Rc6; 903-Rc6; 904-Rc6; 905-Rc6; 906-Rc6; 907-Rc6; 908-Rc6; 909-Rc6; 910-Rc6; 911-Rc6; 912-Rc6; 913-Rc6; 914-Rc6; 915-Rc6; 916-Rc6; 917-Rc6; 918-Rc6; 919-Rc6; 920-Rc6; 921-Rc6; 922-Rc6; 923-Rc6; 924-Rc6; 925-Rc6; 926-Rc6; 927-Rc6; 928-Rc6; 929-Rc6; 930-Rc6; 931-Rc6; 932-Rc6; 933-Rc6; 934-Rc6; 935-Rc6; 936-Rc6; 937-Rc6; 938-Rc6; 939-Rc6; 940-Rc6; 941-Rc6; 942-Rc6; 943-Rc6; 944-Rc6; 945-Rc6; 946-Rc6; 947-Rc6; 948-Rc6; 949-Rc6; 950-Rc6; 951-Rc6; 952-Rc6; 953-Rc6; 954-Rc6; 955-Rc6; 956-Rc6; 957-Rc6; 958-Rc6; 959-Rc6; 960-Rc6; 961-Rc6; 962-Rc6; 963-Rc6; 964-Rc6; 965-Rc6; 966-Rc6; 967-Rc6; 968-Rc6; 969-Rc6; 970-Rc6; 971-Rc6; 972-Rc6; 973-Rc6; 974-Rc6; 975-Rc6; 976-Rc6; 977-Rc6; 978-Rc6; 979-Rc6; 980-Rc6; 981-Rc6; 982-Rc6; 983-Rc6; 984-Rc6; 985-Rc6; 986-Rc6; 987-Rc6; 988-Rc6; 989-Rc6; 990-Rc6; 991-Rc6; 992-Rc6; 993-Rc6; 994-Rc6; 995-Rc6; 996-Rc6; 997-Rc6; 998-Rc6; 999-Rc6; 1000-Rc6; 1001-Rc6; 1002-Rc6; 1003-Rc6; 1004-Rc6; 1005-Rc6; 1006-Rc6; 1007-Rc6; 1008-Rc6; 1009-Rc6; 1010-Rc6; 1011-Rc6; 1012-Rc6; 1013-Rc6; 1014-Rc6; 1015-Rc6; 1016-Rc6; 1017-Rc6; 1018-Rc6; 1019-Rc6; 1020-Rc6; 1021-Rc6; 1022-Rc6; 1023-Rc6; 1024-Rc6; 1025-Rc6; 1026-Rc6; 1027-Rc6; 1028-Rc6; 1029-Rc6; 1030-Rc6; 1031-Rc6; 1032-Rc6; 1033-Rc6; 1034-Rc6; 1035-Rc6; 1036-Rc6; 1037-Rc6; 1038-Rc6; 1039-Rc6; 1040-Rc6; 1041-Rc6; 1042-Rc6; 1043-Rc6; 1044-Rc6; 1045-Rc6; 1046-Rc6; 1047-Rc6; 1048-Rc6; 1049-Rc6; 1050-Rc6; 1051-Rc6; 1052-Rc6; 1053-Rc6; 1054-Rc6; 1055-Rc6; 1056-Rc6; 1057-Rc6; 1058-Rc6; 1059-Rc6; 1060-Rc6; 1061-Rc6; 1062-Rc6; 1063-Rc6; 1064-Rc6; 1065-Rc6; 1066-Rc6; 1067-Rc6; 1068-Rc6; 1069-Rc6; 1070-Rc6; 1071-Rc6; 1072-Rc6; 1073-Rc6; 1074-Rc6; 1075-Rc6; 1076-Rc6; 1077-Rc6; 1078-Rc6; 1079-Rc6; 1080-Rc6; 1081-Rc6; 1082-Rc6; 1083-Rc6; 1084-Rc6; 1085-Rc6; 1086-Rc6; 1087-Rc6; 1088-Rc6; 1089-Rc6; 1090-Rc6; 1091-Rc6; 1092-Rc6; 1093-Rc6; 1094-Rc6; 1095-Rc6; 1096-Rc6; 1097-Rc6; 1098-Rc6; 1099-Rc6; 1100-Rc6; 1101-Rc6; 1102-Rc6; 1103-Rc6; 1104-Rc6; 1105-Rc6; 1106-Rc6; 1107-Rc6; 1108-Rc6; 1109-Rc6; 1110-Rc6; 1111-Rc6; 1112-Rc6; 1113-Rc6; 1114-Rc6; 1115-Rc6; 1116-Rc6; 1117-Rc6; 1118-Rc6; 1119-Rc6; 1120-Rc6; 1121-Rc6; 1122-Rc6; 1123-Rc6; 1124-Rc6; 1125-Rc6; 1126-Rc6; 1127-Rc6; 1128-Rc6; 1129-Rc6; 1130-Rc6; 1131-Rc6; 1132-Rc6; 1133-Rc6; 1134-Rc6; 1135-Rc6; 1136-Rc6; 1137-Rc6; 1138-Rc6; 1139-Rc6; 1140-Rc6; 1141-Rc6; 1142-Rc6; 1143-Rc6; 1144-Rc6; 1145-Rc6; 1146-Rc6; 1147-Rc6; 1148-Rc6; 1149-Rc6; 1150-Rc6; 1151-Rc6; 1152-Rc6; 1153-Rc6; 1154-Rc6; 1155-Rc6; 1156-Rc6; 1157-Rc6; 1158-Rc6; 1159-Rc6; 1160-Rc6; 1161-Rc6; 1162-Rc6; 1163-Rc6; 1164-Rc6; 1165-Rc6; 1166-Rc6; 1167-Rc6; 1168-Rc6; 1169-Rc6; 1170-Rc6; 1171-Rc6; 1172-Rc6; 1173-Rc6; 1174-Rc6; 1175-Rc6; 1176-Rc6; 1177-Rc6; 1178-Rc6; 1179-Rc6; 1180-Rc6; 1181-Rc6; 1182-Rc6; 1183-Rc6; 1184-Rc6; 1185-Rc6; 1186-Rc6; 1187-Rc6; 1188-Rc6; 1189-Rc6; 1190-Rc6; 1191-Rc6; 1192-Rc6; 1193-Rc6; 1194-Rc6; 1195-Rc6; 1196-Rc6; 1197-Rc6; 1198-Rc6; 1199-Rc6; 1200-Rc6; 1201-Rc6; 1202-Rc6; 1203-Rc6; 1204-Rc6; 1205-Rc6; 1206-Rc6; 1207-Rc6; 1208-Rc6; 1209-Rc6; 1210-Rc6; 1211-Rc6; 1212-Rc6; 1213-Rc6; 1214-Rc6; 1215-Rc6; 1216-Rc6; 1217-Rc6; 1218-Rc6; 1219-Rc6; 1220-Rc6; 1221-Rc6; 1222-Rc6; 1223-Rc6; 1224-Rc6; 1225-Rc6; 1226-Rc6; 1227-Rc6; 1228-Rc6; 1229-Rc6; 1230-Rc6; 1231-Rc6; 1232-Rc6; 1233-Rc6; 1234-Rc6; 1235-Rc6; 1236-Rc6; 1237-Rc6; 1238-Rc6; 1239-Rc6; 1240-Rc6; 1241-Rc6; 1242-Rc6; 1243-Rc6; 1244-Rc6; 1245-Rc6; 1246-Rc6; 1247-Rc6; 1248-Rc6; 1249-Rc6; 1250-Rc6; 1251-Rc6; 1252-Rc6; 1253-Rc6; 1254-Rc6; 1255-Rc6; 1256-Rc6; 1257-Rc6; 1258-Rc6; 1259-Rc6; 1260-Rc6; 1261-Rc6; 1262-Rc6; 1263-Rc6; 1264-Rc6; 1265-Rc6; 1266-Rc6; 1267-Rc6; 1268-Rc6; 1269-Rc6; 1270-Rc6; 1271-Rc6; 1272-Rc6; 1273-Rc6; 1274-Rc6; 1275-Rc6; 1276-Rc6; 1277-Rc6; 1278-Rc6; 1279-Rc6; 1280-Rc6; 1281-Rc6; 1282-Rc6; 1283-Rc6; 1284-Rc6; 1285-Rc6; 1286-Rc6; 1287-Rc6; 1288-Rc6; 1289-Rc6; 1290-Rc6; 1291-Rc6; 1292-Rc6; 1293-Rc6; 1294-Rc6; 1295-Rc6; 1296-Rc6; 1297-Rc6; 1298-Rc6; 1299-Rc6; 1300-Rc6; 1301-Rc6; 1302-Rc6; 1303-Rc6; 1304-Rc6; 1305-Rc6; 1306-Rc6; 1307-Rc6; 1308-Rc6; 1309-Rc6; 1310-Rc6; 1311-Rc6; 1312-Rc6; 1313-Rc6; 1314-Rc6; 1315-Rc6; 1316-Rc6; 1317-Rc6; 1318-Rc6; 1319-Rc6; 1320-Rc6; 1321-Rc6; 1322-Rc6; 1323-Rc6; 1324-Rc6; 1325-Rc6; 1326-Rc6; 1327-Rc6; 1328-Rc6; 1329-Rc6; 1330-Rc6; 1331-Rc6; 1332-Rc6; 1333-Rc6; 1334-Rc6; 1335-Rc6; 1336-Rc6; 1337-Rc6; 1338-Rc6; 1339-Rc6; 1340-Rc6; 1341-Rc6; 1342-Rc6; 1343-Rc6; 1344-Rc6; 1345-Rc6; 1346-Rc6; 1347-Rc6; 1348-Rc6; 1349-Rc6; 1350-Rc6; 1351-Rc6; 1352-Rc6; 1353-Rc6; 1354-Rc6; 1355-Rc6; 1356-Rc6; 1357-Rc6; 1358-Rc6; 1359-Rc6; 1360-Rc6; 1361-Rc6; 1362-Rc6; 1363-Rc6; 1364-Rc6; 1365-Rc6; 1366-Rc6; 1367-Rc6; 13

Vivre en 80

Nos enfants

avec Nicole Bolduc

Les enfants de 3 à 5 ans

L'enfant de cet âge est plus attentif, plus habile à observer des détails (surtout des ressemblances). Sa mémoire se développe de façon prodigieuse, il peut emmagasiner beaucoup de nouvelles informations. Il a beaucoup de plaisir à exercer ses capacités d'observation et de mémorisation dans des jeux adaptés à son âge: des casse-têtes présentant des détails amusants, des jeux de mémoire, de cache-cache, des jeux d'association lui permettant d'observer, de combiner et de comparer des images (lotos, dominos). Ces jeux vous donneront une bonne occasion de vous amuser avec vos bouts d'choux car, bien sûr, ils n'y joueront pas seuls! Les enfants de 4, 5 ans s'intéressent aux jeux de "société" comportant des règles très simples. Les parties ne doivent pas être trop longues ni les partenaires trop nombreux car alors on verra les petits s'impatisser et se désintéresser du jeu!

Le langage de l'enfant évolue rapidement: son vocabulaire s'élargit et se nuance à chaque jour, il est plus habile à structurer ses phrases. Il adore parler, raconter des histoires et s'en faire raconter. Il appréciera des marionnettes (à tige, à doigt, à gaine) auxquelles il pourra s'identifier, un théâtre permettant des décors variés, des poupées et leur maison, des fermes, des villages... Tous ces jouets favorisent chez l'enfant l'imitation et la représentation de ce qui l'entoure. L'amènent à parler, à communiquer avec d'autres personnes.

Les enfants de 3, 4, 5 ans sont très actifs, ils coordonnent mieux leurs gestes, sont très souples et semblent inépuisables. Tous les jouets favorisant les grands et les petits mouvements leur plaisent et leur permettent d'utiliser leur énergie. Pour les grands mouvements, on mettra à leur disposition des tricycles, des balles et ballons, des cerceaux, un jeu de quilles, des glissières... Pour exercer leur habileté manuelle, ils s'amuseront à dessiner et à bricoler: jeux de construction et d'assemblage, papier à dessin, papier construction, craies aquarelle (qui serviront aussi pour le maquillage) gouache, pâte à modeler feront leur bonheur! Surtout, ne leur donnez pas de modèles à reproduire, vous ne feriez que leur compliquer la tâche.

Des disques et un petit tourne-disque, des instruments rythmiques et à percussion favoriseront chez eux l'expression par la danse et le rythme et accompagneront leurs chansons préférées. Un petit secret: j'ai découvert qu'à cet âge, les enfants adorent placer et déplacer des figurines magnétiques et des vignettes auto-collantes (choisir celles qui se collent et se décolle à l'infini).

A PARTIR DE 6 ANS

L'enfant devient de plus en plus apte à réaliser des activités physiques et intellectuelles demandant de la concentration. Sa personnalité s'affirme, il manifeste ses goûts. Il apprécie les jeux de groupe et les sports simples et aime bien se mesurer avec les adultes de son entourage. Il aime aussi des activités personnelles qui lui permettent d'exercer et de raffiner ses habiletés.

On lui offrira donc des casse-têtes, des jeux d'association plus élaborés. Les jeux favorisant l'utilisation des réflexes, les jeux de mémoire et d'observation plus complexes stimulent son intérêt, il aime s'y mesurer à des partenaires. Au matériel de dessin et de bricolage indiqué dans la rubrique précédente, on ajoutera des outils simples et du matériel pour s'initier à l'artisanat, pour sculpter, peindre. La curiosité de l'enfant trouvera satisfaction dans les kits de sciences et d'électronique.

Vers 10 ans, les enfants commencent à s'intéresser aux jeux de patience (casse-tête chinois) et aux jeux de société impliquant non seulement du hasard mais également une part de stratégie (jeu de dames, jeux de simulation). Les jeux de construction sophistiqués, les kits de montage (autos, avions), les jeux d'adresse lui donneront l'occasion de donner libre cours à son habileté et à son esprit d'invention.

Ajoutons à cela des équipements pour le sport, des timbres ou tout autre chose à collectionner, une bicyclette, un instrument de musique et vous vous retrouverez avec un enfant ayant la chance de développer des intérêts et des habiletés dans des domaines très variés!

Un support aux victimes de viol

par Guy Crevier

SHERBROOKE — Après une absence de plus de huit mois, le Service d'aide aux victimes de viol ouvre à nouveau ses portes afin d'offrir en priorité un support direct aux femmes agressées, mais aussi pour poursuivre ses objectifs de sensibilisation et d'éducation auprès de la population.

Avant tout, le Service d'aide aux victimes de viol se veut un secours direct à la femme agressée.

En plus d'être ouvert 24 heures sur 24, le Service d'aide aux victimes de viol peut mettre à la disposition des femmes des ressources professionnelles par le biais des hôpitaux et des organismes publics ou privés.

Selon une des responsables du Service d'aide aux victimes de viol, qui préfère conserver l'anonymat selon les politiques en vigueur dans ces milieux d'intervention, il s'agit surtout d'offrir aux femmes un lieu où elles peuvent se sentir en sécurité. "Ce qui est important, c'est que les victimes puissent se confier à une personne ressource. Souvent les femmes sentent le besoin de se déculpabiliser, de se débarrasser de la honte qui entoure tout ce qui s'est passé."

Les responsables du Service d'aide aux victimes de viol offrent aux femmes un support technique dans leurs démarches si elles désirent poursuivre en justice leurs agresseurs.

D'ailleurs, le Service d'aide aux victimes de viol a entrepris des démarches auprès des différents corps policiers de la région pour sensibiliser les enquêteurs aux difficultés rencontrées par les victimes de viol lors des interrogatoires.

Des rencontres ont eu lieu également avec les juges et les avocats afin de permettre aux victimes de se sentir à l'aise et de démystifier toutes les étapes qui entourent le procès.

De plus, le Service d'aide aux victimes de viol offre un support par le biais de rencontres qui se poursuivent tant et aussi longtemps que la victime en sent le besoin.

Un autre objectif du service d'aide aux victimes de viol se veut la démystification des préjugés qui entourent le viol par le biais de contacts fréquents avec les juges, les avocats, les procureurs, les policiers et le personnel des services d'urgence des centres hospitaliers de la région.

Les responsables du Service d'aide aux victimes de viol sont disponibles aussi pour tous les organismes

qui désirent mettre sur pied des conférences, des rencontres ou des colloques sur le viol.

Déjà plusieurs rencontres ont eu lieu dans le cadre de programmes scolaires. Le but principal de ces conférences est de créer un climat positif auprès de la population afin que les victimes de viol se sentent aidées par la société.

Le Service d'aide aux victimes de viol de la région de Sherbrooke a reçu de l'Office national du film une copie du long métrage "Mourir à tue-tête" qui peut également être utilisé dans le cadre de rencontres, de conférences et de colloques.

D'ailleurs, le Service d'aide aux victimes de viol s'est fixé comme objectif pour l'année 1980 d'être plus présent auprès de la population de la région de Sherbrooke.

On peut communiquer avec le Service d'aide aux victimes de viol, 24 heures sur 24, en composant 563-9999.

VOUS VOULEZ MAIGRIR rapidement, sûrement, "SANS FAIBLIR!" KILOCONTROL

SPECIALISTE EFFICACE DE L'AMAIGRISSEMENT
VOUS EN OFFRE LES MOYENS!

Grâce à sa méthode scientifique sûre, vous perdez de 8 à 15 LIVRES OU PLUS en seulement 4 SEMAINES

Programmes individuels
Programmes de groupes

SEANCES D'INFORMATION GRATUITES
PRENEZ RENDEZ-VOUS AUJOURD'HUI sans engagement de votre part

Sherbrooke (819) 569-5134
98 Albert

KILOCONTROL
LA SOLUTION À VOTRE PROBLÈME DE POIDS

Spécial MIROIRS DE STYLE
AVEC OU SANS CADRE

Jusqu'à **20%** DE RABAIS

VITRERIE SHERBROOKE INC.
141 sud, GRANDES FOURCHES — Tél.: 565-7700, J1H 5G4

LUNDI au JEUDI: 9h à 5h p.m.
VENDREDI: 9h à 5h p.m.
SAMEDI: 9h à 11h midi

LE CAMP MUSICAL ACCORD PARFAIT INC. 1965-81
au Lac Simon, comté de Portneuf, POUR GARÇONS ET FILLES

• INSTRUMENTS
Cordes — Bois — Cuivres — Guitare classique — Flûte à bec — Piano — Percussions

• ACTIVITES MUSICALES DE GROUPE
Chant choral — Orchestre — Harmonie — Petits ensembles — Rythmique — Concerts-maison

• ACTIVITES NON MUSICALES LIBRES
Natation (cours facultatifs) — Jeux de plein air — Excursions — Danses folkloriques — Artisanat — Sciences naturelles — Photographie

1ère session: 13 à 16 ans, du 27 juin au 25 juillet
2e session: 9 à 13 ans, 1er août au 22 août

1ère session: 450 \$ 2e session: 360 \$

Nombre de campeurs et campeuses limité à 100 par session.
Inscription assurée jusqu'au 30 décembre. Pas de débutants sauf pour la deuxième session.

Prospectus et renseignements sur demande
LE CAMP MUSICAL ACCORD PARFAIT INC.
a/s Louise Montambault
C.P. 1058, Haute-ville, Québec
G1R 4V2 Tél.: (418) 683-4863

les petites annonces de
La Tribune
— 569-9501 —
Un petit centre commercial chez soi

Des trouvailles... 14 bons vins de Domaines et de Châteaux



- LISTE DES VINS:**
- Château La Croix des Blais 1978, appellation Côtes de Bourg contrôlée, 750ml \$5.95
 - Château de Clary 1977, appellation Lirac contrôlée, 750 ml \$5.25
 - Domaine de Mihoudy 1979, appellation Anjou contrôlée (vin blanc, demi-sec), 750 ml \$3.95
 - Château du Vergel 1978, Minervois, V.D.Q.S., 750 ml \$3.75
 - Domaine de St-Bénézet, Costières-du-Gard, V.D.Q.S., 750 ml \$3.50
 - Château du Merle 1979, appellation Graves contrôlée (vin blanc), 750 ml \$5.85
 - Château les Ollieux 1977, Corbières, V.D.Q.S., 750 ml \$3.75
 - Château de Farel 1978, appellation Côtes-du-Rhône contrôlée, 750 ml \$4.85
 - Château Respide 1978, appellation Graves contrôlée, 750 ml \$6.25
 - Château de Chazoux 1979, appellation Macon Supérieur contrôlée, 750 ml \$6.50
 - Domaine de la Tour Gasselin 1979, appellation Muscadet de Sevre et Maine contrôlée (vin blanc), 750 ml \$5.80
 - Château Le Barrail 1978, appellation Medoc contrôlée, 750 ml \$6.75
 - Manoir de Montmay 1979, appellation Beaujolais-Villages contrôlée, 750 ml \$6.35
 - Château La Tour des Graves 1978, appellation Bordeaux contrôlée, 750 ml \$4.95

Chaque année, les connaisseurs de notre Société des alcools font des trouvailles: des achats exclusifs et en quantités limitées de plusieurs vins de Domaines et de Châteaux de France. La majorité de ces vins sont millésimés et d'appellation contrôlée.

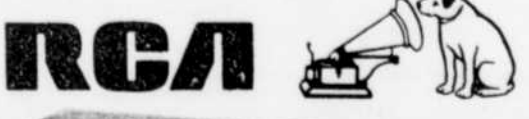
Ils sont offerts exclusivement dans les succursales de la Société des alcools.

Et supprimez-vous la méditation à bien meilleurs goût...



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
La cave à vin des Québécois

SUPER SPECIAL



Prix sugg. \$899.95
SPEC. 699⁰⁰
Garantie 3 ans pièces et main-d'oeuvre.

- Modèle GD688, 26 po.
- 100% transistorisé
- syntonisation électronique, etc.

Acceptons votre TV en échange.

Vaillancourt TV 1030 est, rue King Sherbrooke. Tél.: 567-4074

Le Conseil de presse déplore l'inconscience de certains médias

QUEBEC (PC) — La publication de photographies de femmes dévêtues dans des quotidiens "contribue à perpétuer une image fabriquée et stéréotypée de la femme et le Conseil de presse déplore que par inconscience ou vénalité, certains médias persistent à exploiter des clichés qui portent atteinte à l'intégrité des femmes".

Telle est l'importante décision que vient de rendre le Conseil de presse du Québec, à la suite d'une plainte signée par 3.500 femmes contre le Journal de Québec et le Journal de Montréal.

Selon les plaignantes, ces deux journaux "exploitent, par la publication de photos du type "Petits matins" ou "Rayons de soleil matinal" l'image de la femme-objet pour mousser leurs ventes contribuant à perpétuer une image fautive, stéréotypée et profondément discriminatoire de la femme".

Dans sa décision, qui a été transmise à la direction des deux quotidiens, au ministre de la Justice, au ministre d'Etat à la condition féminine, au Conseil du sta-

tut de la femme et à la Commission des droits de la personne, le Conseil de presse explique qu'il n'a "ni le pouvoir ni l'intention de prohiber" ce type de photographies dans les journaux, sous peine de devenir "un instrument de censure".

Le Conseil dit "espérer cependant que les médias seront sensibles aux revendications des individus et des groupes qui sont en droit d'exiger d'eux une information de la plus haute qualité possible".

Plainte

Selon les plaignantes, la publication de telles photographies était "propre à maintenir un climat de violence

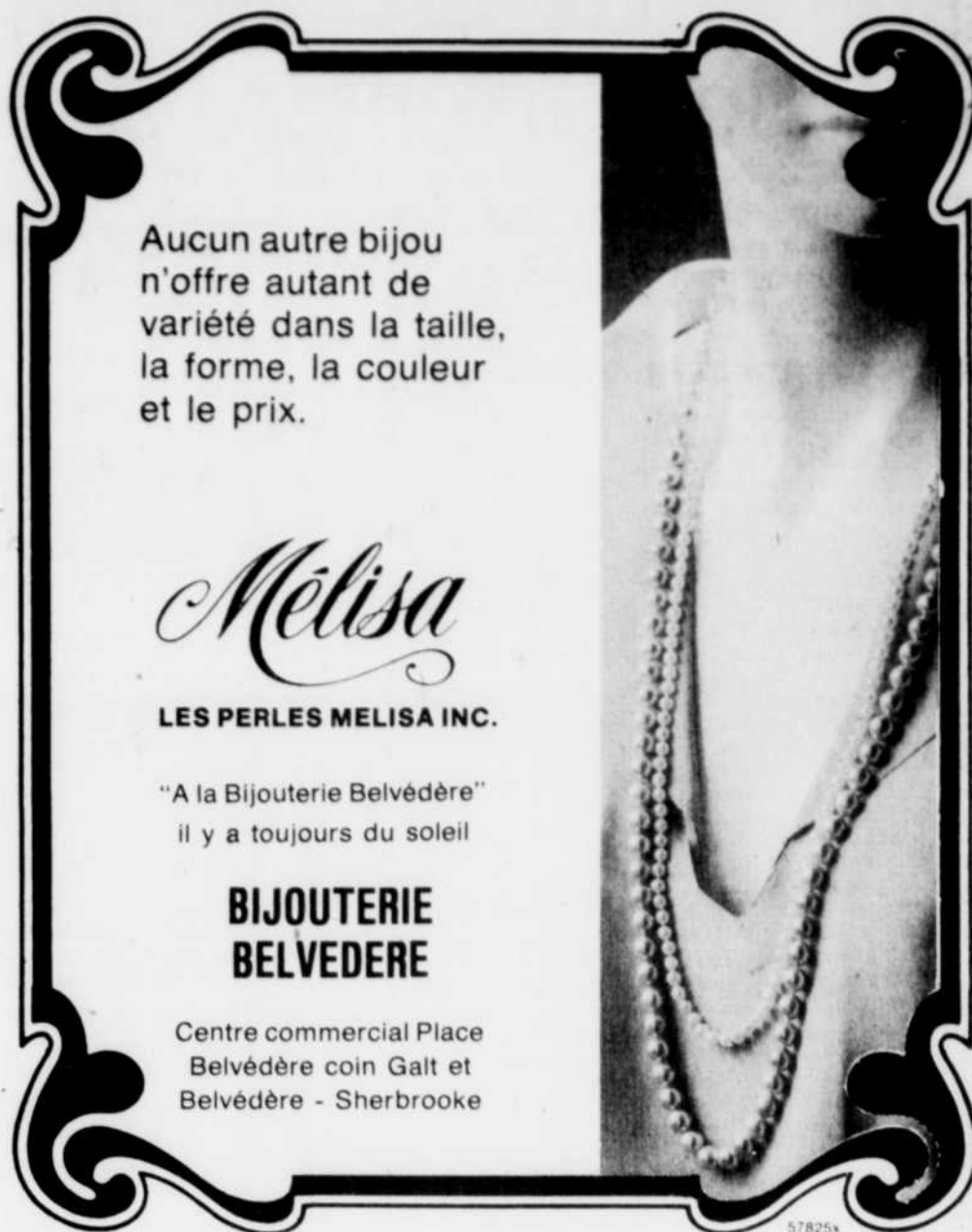
physique et morale envers les femmes".

Les conséquences étaient d'autant plus graves, selon les plaignantes, que ces deux quotidiens sont des "journaux d'information à large diffusion beaucoup plus accessibles au grand public que la presse spécialisée dans la pornographie".

Pour le directeur de la rédaction du Journal de Québec, M. Serge Côté, prétendre que ces photographies faisaient vendre le journal est minimiser le contenu du Journal. Les termes "obscène" et "porno" utilisés par les plaignantes étaient nettement déplacés, selon M. Côté, qui soutient par ailleurs

que la publication de ces photographies de femmes n'entretenait pas une attitude discriminatoire et un climat de violence envers les femmes.

Enfin, M. Côté rappelait que le journal n'était pas distribué gratuitement, de sorte que les lecteurs demeuraient libres de l'acheter ou pas.



Aucun autre bijou n'offre autant de variété dans la taille, la forme, la couleur et le prix.

Melisa

LES PERLES MELISA INC.

"A la Bijouterie Belvédère" il y a toujours du soleil

BIJOUTERIE BELVEDERE

Centre commercial Place Belvédère coin Galt et Belvédère - Sherbrooke

AU CENTRE D'ACCUEIL RESIDENCE 55 BROOKS
CHAMBRES ET PENSION POUR PERSONNES AGEES

567-8931
soir: **565-7234**



Mme Elisabeth Roy
directrice

NATATION
Programme mixte
Session Janvier 1981

YMCA-YWCA
300, rue Montréal
Sherbrooke

- Bébé nageur
- Pré-juvénile à sénior (Croix Rouge)
- Médaille de bronze (S.R.S.)
- Moniteur adjoint (Croix Rouge)
- Conditionnement aquatique
- Cours Pré-Natal

Inscription dès maintenant 80974X
Inf.: **569-7488**

SABLAGE DE PLANCHER
Vente, pose, sablage et finition de plancher de marqueterie et bois franc.

TRAVAIL SOIGNE ET GARANTI
effectué par nos experts

NETTOYAGE A LA VAPEUR DE TAPIS ET MEUBLES REMBOURSES

1495, rue King est
Sherbrooke **563-4736**

TAPIS V.N. INC. "tout un phénomène"

DULAC MAINTENANCE SERVICE ENR

Jacques Dulac, prop.
57, 11e Avenue nord

NETTOYAGE DE TAPIS A LA VAPEUR
SERVICE DE LAVAGE DE MURS,
PLANCHERS, ENTRETIEN DE BUREAUX.

PRIX SPECIAUX POUR LA PERIODE DES FETES.
TEL: 567-4906

Désirez-vous régulariser les naissances?
Voulez-vous savoir si vous avez une ovulation?
Désirez-vous avoir un enfant?

SERENA peut vous aider
567-6893

NOS MEILLEURS VOEUX à l'occasion de Noël et de la Nouvelle Année!

PRIX SPECIAL pour banquets, parties, et dîners d'affaires pendant la période des Fêtes.

REPAS DU JOUR DE L'AN

Notre salle à manger sera ouverte le JOUR DE L'AN DE MIDI à 9 H P.M.

AU MENU: DINDE ET STEAKS
LICENCE COMPLETE
Votre réservation sera appréciée... mais n'est pas absolument nécessaire.

F.L. LUNCH

LENNOXVILLE
3154, rue QUEEN
562-9544

PRIX SPECIAUX pour banquets parties et dîners d'affaires en réservant à l'avance 80673

CHEZ HERITAGE
"vis à vis"
une collection de documents et de témoignages

 Pol Chartraine 293 p. - \$12.95	 James De Preist 163 p. - \$8.95	 Louise Davis 144 p. - \$8.95	 Yvan Boudreault 184 p. - \$9.95
 Ginette Bureau 224 p. - \$9.95	 Marie Juneau 181 p. - \$8.95	 John Pitt 240 p. - \$10.95	 Roland Roux 176 p. - \$8.95

BON DE COMMANDE

DISPONIBLE CHEZ VOTRE LIBRAIRE ou chez LES EDITIONS HERITAGE INC. 300 Av. St. Lambert, Québec J4P 3N4

S.V.P. me faire parvenir les livres suivants:

<input type="checkbox"/> LA GRANDE MOUVÉE \$12.95	<input type="checkbox"/> MONA \$9.95	<input type="checkbox"/> chèque
<input type="checkbox"/> AU FUR ET A MESURE \$8.95	<input type="checkbox"/> J'AI MAL A SON COEUR \$8.95	<input type="checkbox"/> mandat
<input type="checkbox"/> LA MATERNITE A BRAS OUVERTS \$8.95	<input type="checkbox"/> PLEINS GAZ \$10.95	
<input type="checkbox"/> PAR LE HUBLOT DE LA NUIT \$9.95	<input type="checkbox"/> ON VERRA BIEN \$8.95	

Nom: _____ Ville: _____
Adresse: _____ Code postal: _____

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

BUREAU DE LA RECHERCHE ET DES BOURSES

38 BOURSES D'ÉTUDES de maîtrise et de doctorat pour l'année universitaire 1981-1982

Aux étudiants qui s'inscrivent à temps complet et pour la première fois à l'un de ses programmes de formation de chercheurs, l'Université de Sherbrooke offre, pour l'année universitaire 1981-82, 38 bourses d'études de maîtrise et de doctorat, réparties comme suit:

- 27 BOURSES DE MAÎTRISE, pouvant aller jusqu'à 4000 \$ chacune;
- 11 BOURSES DE DOCTORAT (renouvelables une fois), pouvant aller jusqu'à 6000 \$ chacune.

Date limite de présentation d'une candidature: le 16 février 1981.
Réponse de l'Université: mi-mars 1981.

DISCIPLINES OU CHAMPS D'ÉTUDES

Toutes les disciplines ci-dessous mentionnées sont admissibles aux bourses de maîtrise.

Les disciplines marquées d'un astérisque sont admissibles aux bourses de doctorat.

- Anatomie
- Biochimie
- Biologie
- Biologie cellulaire
- Biophysique
- Chimie
- Économique
- Études françaises
- Génie civil
- Génie chimique
- Génie électrique
- Génie mécanique
- Géographie
- Histoire
- Kinanthropologie
- Littérature canadienne comparée
- Mathématiques
- Microbiologie
- Pharmacologie
- Philosophie
- Physiologie
- Physique
- Radiobiologie
- Sciences de l'éducation
- Théologie

Pour obtenir de l'information sur ces bourses, sur l'un ou l'autre des programmes d'études, et pour se procurer les documents nécessaires à la présentation d'une candidature, on est prié de remplir et retourner le coupon-réponse ci-dessous à l'adresse suivante:

Bureau de la recherche et des bourses
Pavillon central - Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Je suis intéressé(e) à poser ma candidature au Programme de bourses de l'Université de Sherbrooke en vue d'études de maîtrise de doctorat

dans la discipline suivante: _____

NOM: _____ Tél.: _____
ADRESSE: _____
Code postal: _____

Ligne complète de **PRODUITS ASIATIQUES**

DEPANNEUR *Spéciaux*

TO-FU 15¢
WOK complet 29.95 avec petit livre de recette.

RIZ 10.00 longs grains (11.3 k) 25 lb

Joyeuses Fêtes
Mlle NHL est là pour vous servir.
25 déc. et 1er janvier ouvert de 11h a.m. à 13h30
26 déc. et 2 janvier ouvert de 11h a.m. à 23 h 00

Au-delà de 250 produits asiatiques en gros et au détail.

Aussi: EPICERIE, BIÈRE, VIN, JOURNAUX ET REVUES

Heures d'ouverture: jusqu'à 11h p.m. tous les jours

DEPANNEUR PHIL
(Phil Lagacé, prop)
1067, Galt Ouest, Sherbrooke, (819) 567-6501

SURPLUS DE MANUFACTURE

marimac DRAPERIES INC.

2516, KING OUEST, SHERBROOKE 566-1343

DOUILLETTE En spécial A partir de **27.98**

COUVRE-LIT A partir de **6.98**

RIDEAUX BONNE FEMME

90 x 45	13.98	Autres grandeurs disponibles. Choix de 9 couleurs.
120 x 63	20.98	
200 x 63	31.98	
245 x 81	44.98	

RIDEAUX A TETE PASSE TRINGLE et plusieurs rangs de fronces A partir de **7.98** la paire

VOILEUX POLYESTER TERGAL

50 x 84 à partir de	13.98
100 x 84 à partir de	26.98
150 x 84 à partir de	39.98

Aussi disponible dans le **95"**

VOUS ÉPARGNEZ TOUJOURS 20% à 50%
Nous manufacturons nos produits en usine à Sherbrooke et nous les vendons directement au détail à des prix réduits. Les prix sont indiqués en gros et au détail.

Tissus à draperies le mètre à partir de **98¢**

HOUSES POUR GRILLE-PAIN, NAPPE ET NAPPERONS

PLUSIEURS SPECIAUX NON-ANNONCES en magasin.

Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau, y compris les toutes nouvelles teintures.

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI.

Une étude dit que les hommes sont le partenaire sexuel oublié

WASHINGTON (AP) — "Les hommes sont le partenaire sexuel oublié" affirme une étude publiée samedi par l'institut Worldwatch, organisme de recherche privé dont le siège est à Washington.

"Près d'un demi-milliard d'hommes n'ont pas accès, ou peu, aux services de la régulation des naissances, et ont peu d'options contraceptives. Cependant, en négligeant l'intérêt des hommes dans la planification de leur famille, la société en arrive à perpétuer les stéréotypes sexuels et à gêner les efforts visant à ralentir la croissance démographique mondiale", conclut cette étude. Or selon M. Bruce Stokes, auteur de ces conclusions intitulées "Les hommes et la planification familiale", l'homme et la femme peuvent mieux partager la responsabilité de la pratique quotidienne. Les recherches récentes laissent penser que les hommes sont plus intéressés qu'on ne le dit généralement à une pratique par eux-mêmes de la limitation des naissances. Et avant la fin du siècle, une pilule pour hommes devrait être au point.

M. Stokes note qu'au départ l'homme paraît mal placé: c'est la femme qui est enceinte, et la fécondité de la femme semble plus facile à maîtriser que celle de l'homme. Mais, note l'auteur, ces données n'expliquent pas le rôle limité et souvent négatif que jouent de nombreux hommes dans la planification familiale. En fait, des études récentes faites aux États-Unis tendent à montrer que la majorité des hommes pensent qu'ils devraient partager avec les femmes la responsabilité de la pratique de la contraception. Des travaux de l'organisation mondiale de la santé effectués dans cinq pays du Tiers-Monde tendent à démentir le désintérêt qu'on prête aux hommes vis-à-vis de la régulation des naissances.

Il y a sans doute une contradiction entre le sentiment profond des hommes et leur comportement social sur le sujet, contradiction expliquée en partie par le fait que peu de sociétés attendent des hommes une pratique de la contraception, et que beaucoup

d'hommes eux-mêmes craignent de perdre leur rôle dominant si leur femme n'a pas des grossesses répétées.

Il y a encore deux décennies, la plupart des couples qui pratiquaient une contraception utilisaient les méthodes masculines. Aujourd'hui, sur plus de 250 millions de personnes qui pratiquent la contraception dans le monde, un tiers ont encore recours à des méthodes masculines. Environ 37 millions d'hommes utilisent le préservatif, environ 35 millions ont subi une vasectomie, outre la pratique du coit interrompu. Par comparaison, chacune des principales méthodes féminines a de 50 à 65 millions d'utilisatrices.

La plupart des hommes pratiquant la contraception vivent dans les pays industrialisés: selon l'étude, un Américain sur cinq, un Italien sur deux et quatre Japonais sur cinq utilisent régulièrement une méthode masculine. Mais les méthodes varient beaucoup selon les pays.

ACHETONS

OR
vieux ou neuf

Bijoux, chaînes, broches, bagues, bracelets, dents.

PAYONS COMPTANT

les bijoutiers
Lucan

26 Wellington S., Sherbrooke,
563-3392

(Vainqueur du restaurant Les Trois Frères)

OUVERTURE

Mario Beltrano, Elena et Giuseppe sont fiers de vous inviter à leur nouveau commerce

FRUITERIE ITALIE ALIMENTAIRE

Epicerie-accommodation
664, rue Papineau Sherbrooke **562-7575**

• FROMAGES IMPORTES
• CHARCUTERIE
• BIÈRE et VINS

BAS PRIX et SERVICE DE QUALITE

Ouvert de 8h. à 22h.

Ronald Fortier inc.



Quand l'Expression d'un sentiment devient réalité.

43 NORD, RUE WELLINGTON
Sherbrooke, Qué. Canada J1H 5A9
Tel. 819/563 6460

Baissez-vous dejeuner...



Sur rendez-vous 563-7433

FACILE DE BEAUTE

1300, Boul. Mi-Vallon, Rock Forest

- Soins et modelage du visage
- Manucure
- Epilation
- Maquillage personnalisé
- Ongles acrylique

Un complément à chaque pièce...



Les INTERIEURS C.C.
Design d'intérieur

2021, King ouest, Sherbrooke — (819) 562-1516

pour un **chaud cadeau de Noël**
Vive la canadienne!



La meilleure canadienne sur le marché, fabriqué par **Eléphant Rouge**.

- Chaude • Confortable • Élégante

Tailles 34 à 48 en stock.


Fernand Yagné

Un service hors-pair par des professionnels.

182, Wellington nord
Face au Palais de justice
Centre-ville Sherbrooke
562-9853

Stationnement à l'arrière du magasin.

Une solution simple:
Un certificat-cadeau Birks!



Quand le temps presse et que vous n'arrivez pas à prendre une décision quant au choix de cadeaux, le certificat-cadeau Birks est une heureuse solution. Et il est présenté dans une boîte bleue de Birks!

Ce magnifique certificat bleu et or, imprimé en relief, au montant de votre choix, signifie que la personne qui le reçoit peut choisir elle-même son cadeau, tout de suite ou plusieurs mois plus tard. N'est-ce pas une idée merveilleuse?

Offert et négociable dans tous les magasins Birks du Canada.

CARREFOUR DE L'ESTRIE — SHERBROOKE

BIRKS
JOAILLIERS

CENTRE du RASOIR "FINE LAME"
POUR NOËL OFFREZ-LUI UN RASOIR REMINGTON



GTX-800 DE REMINGTON
RASOIR A MICRO-GRILLE — A FIL — 120 volts, A.C. **\$4995**

Autres modèles disponibles:
GTX-900 rechargeable.....\$74.95
GTX 3000 rechargeable
avec portefeuille gratuit.....\$74.95

GRATUIT À L'ACHAT D'UN RASOIR ELECTRIQUE

- 5 ANS DE SERVICE
- 30 JOURS D'ESSAI à partir de Noël

PRODUIT DE MARQUE «AU POIL»

CENTRE RASOIR "FINE LAME"

17 BOUTIQUES "AU POIL"

- SHERBROOKE
CARREFOUR DE L'ESTRIE
Tél.: 567-8979



*le coin
du décorateur*
par Marie-Thérèse
Berubé

Les Qui? Que? Quoi? Comment? et Pourquoi? en Décoration.

Pourquoi une chronique de décoration intérieure? Certes pour vous aider à réaliser le mieux possible le décor de votre intérieur. Mieux encore, pour améliorer le travail déjà fait, ajouter de nouveaux éléments et vous donner idées et trucs permettant d'analyser adéquatement vos besoins.

La décoration intérieure n'est pas exclusivement réservée à un groupe particulier de personnes. Tous sont concernés à un moment ou l'autre de leur vie, et parfois certains problèmes tournent aisément à de sérieux casse-tête.

Pour cela, nous avons pensé répondre aux nombreuses questions susceptibles d'être posées: Pour quel style de mobilier vais-je opter? Puis-je regrouper divers styles dans une même pièce? Dois-je placer cette

armoire ancienne dans mon deux pièces moderne? Comment utiliser tissu et papier peint en harmonie? Quel agencement de couleurs et de textures créerait le mieux l'ambiance souhaitée?

Est-il possible de corriger ce hall d'entrée long et étroit, cette cage d'escalier indiscret?

Afin de mieux vous aider dans cette démarche, chaque semaine, nous tenterons de suivre avec vous les étapes nécessaires à l'élaboration d'un plan de décoration réussie.

Pour ce faire, nous apprécierions grandement recevoir vos suggestions afin que cette chronique réponde le mieux possible à ce que vous souhaitez quant à la décoration de votre intérieur.

SECRETARE:

Élegant petit secrétaire de style Louis XV comprenant deux tablettes camouflées par des portes vitrées avec un grillage métallique. Une série de petits tiroirs moulurés encadrent la table de travail. Les pieds galbés reposent sur un sabot. A cette époque, le secrétaire se transforme: on le retrouve le plus souvent s'appuyant au mur, composé de deux parties. Une tablette tirante servait de table à écrire. Tous les styles ultérieurs adoptèrent les diverses conceptions des ébénistes et en firent une pièce de mobilier fort recherchée.



COIFFEUSE:

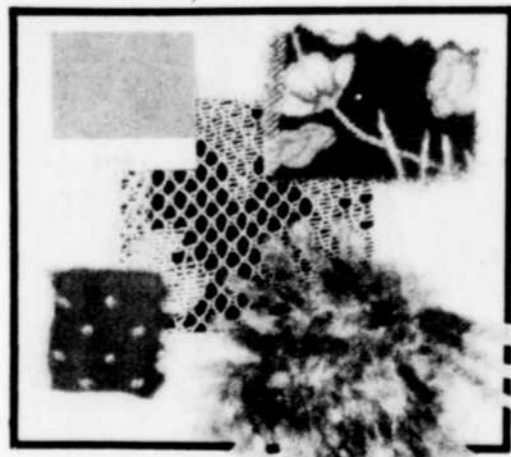
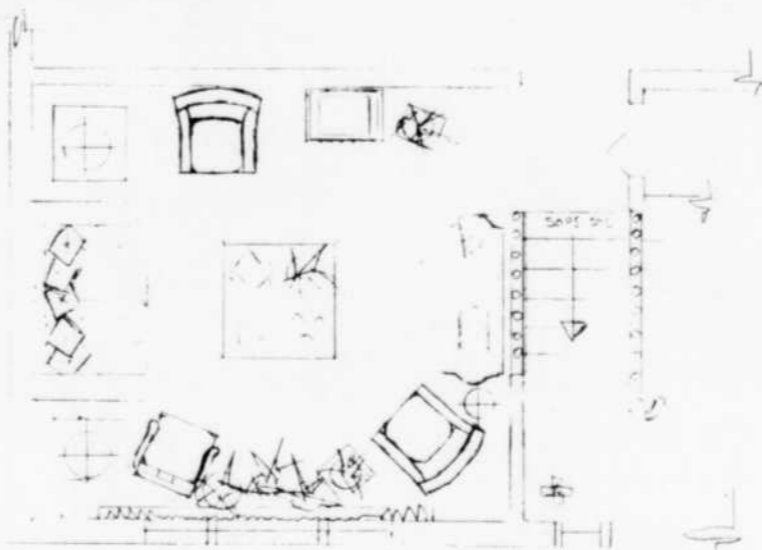
Ce petit meuble très chic en pacane, cache sous son plateau rectangulaire un coffret pour ranger les flacons de toilette et un miroir. La ceinture est découpée par des tiroirs de chaque côté. Le piétement est toujours cambré et repose sur un sabot. Le tabouret recouvert de velours boutonné complète l'ensemble. Sous Louis XV, on rencontrait ce meuble en forme de papillon, de croissant ou de coeur. On lui donnait aussi le nom de "poudreuse".

Question et Réponse

M. Le décorateur,

Nous avons un salon de 12'x11'8" à décorer. Nous aimerions savoir quels meubles choisir et comment les disposer. Nous recevons très rarement, cinq places suffiraient amplement. Nous avons déjà quelques tables de salon anciennes, nous aimons le style vieillot. Ce salon servirait surtout pour écouter la musique et faire de la lecture. Notre tapis est dans des tons de beige et brun. Nous aimons les plantes. De quelle couleur devrions-nous peindre les murs?

Mme Jolicoeur
Sherbrooke



Madame,

Pour votre salon, nous avons choisi une causeuse style Rétro Brighton de Simmons recouverte de tissu fleuri bleu gris et un fauteuil gris de Selig. Adossez votre table sofa à la rampe d'escalier. Une table de bout, du même genre, relierait bien le sofa et le fauteuil. Une petite chaise montgolfière pourrait meubler le coin de la fenêtre. Au centre, une table très sobre, style Parson, en chaume compléterait l'ensemble. Le tissu des fenêtres sera le même que celui recouvrant les causeuses; un plein jour brodé de couleur ivoire couvrira le centre de cette fenêtre. Les murs seront peints vieux rose.



CHARLEQUIN INC.

intérieurs distingués

4351, Boul. Bourque, tél.: (819) 567-7190

Si VOUS AVEZ DES PROBLEMES
DE DECORATION!
Écrivez-NOUS à:
4351, boul. Bourque,
ou
Rock Forest
VENEZ NOUS
RENCONTRER.

PRIX VALABLES DU 13 AU 24 DÉCEMBRE



**DINDE
FLAMINGO
SURGELÉE
CATÉGORIE
CANADA "A"**

LE kg **1.94**
LA LB **.88**
20 LB ET PLUS
LE kg **2.16**
LA LB **.98**
14 LB ET MOINS



**JAMBON
DÉOSSÉ
OLDE FASHIONED
SCHNEIDER**

LE kg **10.10**
LA LB **4.58**



**CANARDS
SURGELÉS
CATÉGORIE CANADA "A"**

LE kg **2.62**
LA LB **1.19**



**OIES
SURGELÉES
CATÉGORIE CANADA "A"**

LE kg **3.73**
LA LB **1.69**

**DINDES
SURGELÉES
BUTTERBALL
SWIFT PREMIUM
CATÉGORIE CANADA "A"
20 LB ET PLUS**

LE kg **2.38**
LA LB **1.08**

**TOURTIÈRE
FRAÎCHE
STEINBERG
PQT DE 500 g**

1.49

**PORC HACHÉ
PRODUIT
DÉCONGELÉ**

LE kg **3.06**
LA LB **1.39**

**DÉLICES DE
MER SURGELÉS
BLUE WATER
AIGLEFIN ET
CREVETTES
PQT DE 8 OZ**

1.49

**SAUCE AUX
CANNEBERGES
OCEAN SPRAY
EN GELÉE OU FRUITS ENTIERS
BTE DE 14 OZ LIQ**

.88

**MACÉDOINE DE FRUITS
ORCHARD KING
BTE DE 28 OZ LIQ**

.99

**SALADE DE
CHOU
STEINBERG
CONT DE 32 OZ**

1.59

**JARRETS
DE PORC
PRODUIT DÉCONGELÉ**

LE kg **1.08**
LA LB **.49**

**SERVIETTES DE TABLE
KLEENEX BOUTIQUE
PQT DE 75**

2.46

**TREMPETTES
KRAFT
AU CHOIX
CONT DE 8 OZ**

1.01

**SAUCISSES AU
PORC
SURGELÉES
MC GARRY
PQT DE 500 g**

2.19

**PIZZA AUX
CHAMPIGNONS
STEINBERG
PQT DE 20 OZ**

2.19

**PÂTE DE FOIE
STEINBERG
(SUPERMARCHÉS AVEC
COMPTOIR DE CHARCUTERIE
SEULEMENT)**

LE kg **5.93**
LA LB **2.69**

**SAUCISSES
FUMÉES
AU BOEUF
MAPLE LEAF
PQT DE 454 g**

1.68

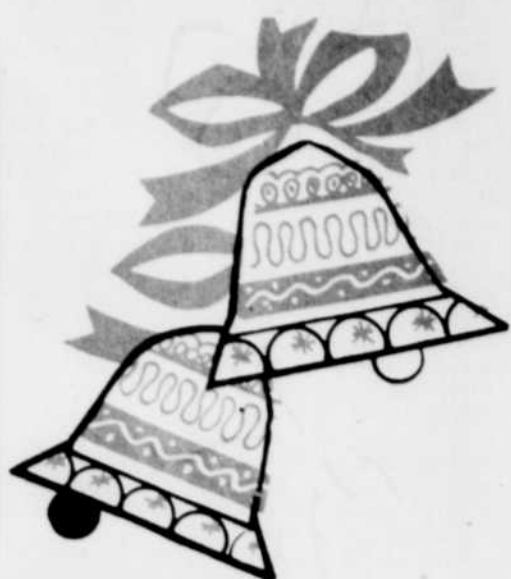
Les prix indiqués dans ces pages sont valables aux supermarchés de Sherbrooke seulement jusqu'à la fermeture des supermarchés mardi prochain 18h. Il est possible que certains articles ou formats de ces articles ne soient pas offerts dans tous nos supermarchés, particulièrement les articles non-alimentaires. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.

**Pour des Fêtes réussies,
mettez Steinberg de la partie!**

Au temps des Fêtes, des prix en fête!



**BOISSONS
GAZEUSES
ICE CASTLE**
BOUT. CONSIGNÉE
DE 750 mL
DÉPÔT EN SUS.



**Des heures de
joyeux magasinage
en plus.... Profitez-en!**

Ce soir et jusqu'au 23 décembre vos supermarchés Steinberg du Carrefour de l'Estrie et de Place Belvédère ouvrent jusqu'à 21h tous les soirs.

Celui du 100 des Grandes Fourches ouvrira en soirée dès mercredi prochain.

Mercredi 24 décembre:
fermeture à 18h.

Vendredi 26 décembre:
ouverture de 13h à 21h.

Samedi 27 décembre:
fermeture à 17h.



AU CHOIX
.33
CLUB SODA
.31



**BISCUITS DIGESTIFS
AU CHOCOLAT**
PEEK FREANS
CHOCOLAT AU LAIT OU FONCÉ
PQT DE 200 g

1.09

**CROUSTILLES
RUFFLES**
FRITO LAY
ORDINAIRE OU
BARBECUE
SAC DE 200 g

.99

**GHERKINS
SUCRÉS**
ORCHARD KING
POT DE 500 ML

.99



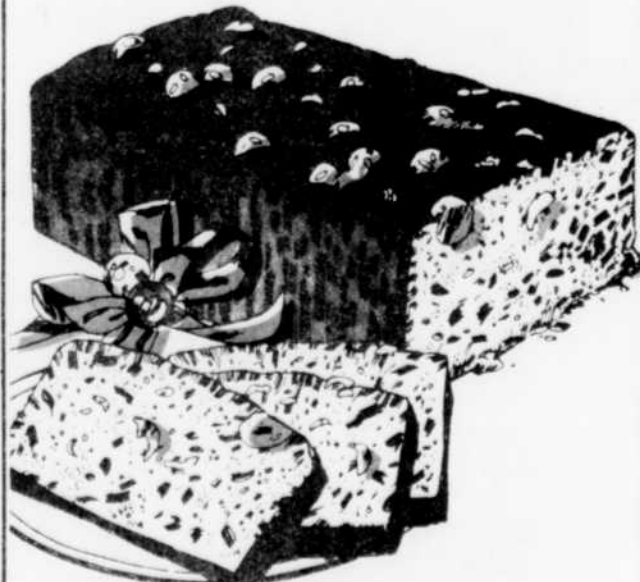
**BÛCHES DE
NOËL**
STEINBERG
(GLACÉES ET DÉCORÉES
D'UN RICHE GLACAGE À
LA CRÈME AU BEURRE)

18 OZ

3.99

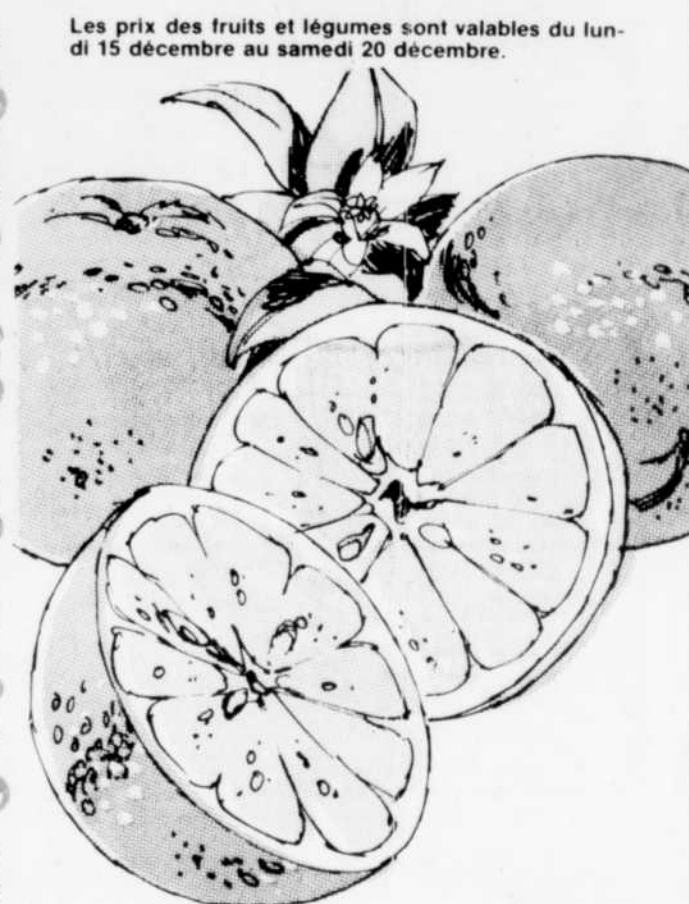
28 OZ

4.99



**GÂTEAU AUX
FRUITS
FESTIN**
3 LB

4.69



Les prix des fruits et légumes sont valables du lundi 15 décembre au samedi 20 décembre.

**ORANGES
SUNKIST**
DE CALIFORNIE
VARIÉTÉ NAVEL
GROSSEUR 113

PIÈCE

.10

1.20

LA DOUZ.

ANANAS
DÔLE
DE L'HONDURAS
GROS FORMAT 12
PIÈCE

.89

BROCOLI
DES E.U.
GROS FORMAT 14
LA BOTTE

.98

NOIX EN ÉCALES
DE LA CALIFORNIE
VARIÉTÉ HARTLEY
GROS FORMAT

LE
kg

3.06

LA
LB

1.39



**SHAMPOING
POUR VOUS**
DORÉ, AUX HERBES OU
AUX ŒUFS
BOUT. DE 500 mL

**Gobelets
de mousse**
T.V.
PQT DE 51

.75

**ARTICLES DE CUISINE
ANTI-ADHÉSIFS**
BAKER'S SECRET
EKCO
BOÎTE CADEAU DE 7 PIÈCES

10.99



**FAUTEUIL
PLIANT
EN BOIS**
FINI NATUREL OU NOYER
PIÈCE

9.99

Pour ébahir vos invités et les régaler sans trop vous exténer, présentez-leur notre superbe buffet froid. Ajoutez-y des sandwiches ou un plateau de fromages et le tour est joué. Même le Père Noël se laissera tenter et s'arrêtera grignoter à votre table durant sa tournée! Tous les détails et bien d'autres idées vous sont fournies dans notre dépliant de Noël offert aux caisses et au comptoir de charcuterie. Feuillotez-le à loisir.

50¢ 50¢

Présentez ce coupon à la caisse et

ÉPARGNEZ 50¢

À l'achat d'un paquet de piles
DURACELL
AA, C ou D - pqt de 4
ou 9 volts - pqt de 2
VENDU AU PRIX DE \$4.44
No. de coupon 2130681
Bon valable
jusqu'au 3 janvier 1981.

50¢ 50¢

LE NOEL DU RICHE HONTEUX

Et ses frères le prirent en haine. (Genèse, 37-4)

La veille de Noël, cette année-là, la vieille Mère Rachel se prépara comme tous les ans à conduire ses fils à la Crèche.

Elle appela Simon qui travaillait la terre, Lazare l'ouvrier forgeron et André qui allait encore à l'école. C'étaient ses trois plus jeunes fils, ceux qu'elle préférait parce qu'elle les avait eus dans son vieil âge.

Elle avait encore un autre fils, Joseph, qui lui était né d'un premier lit et qui était âgé lui-même. Il marchait mal et ne voyait plus bien clair. C'était un homme qui avait beaucoup travaillé, beaucoup épargné et il était riche. Il avait reconstruit et entretenu de ses deniers la maison de famille et aidé Mère Rachel à élever ses frères.

Aussi ses frères ne l'aimaient pas car ils trouvaient injuste qu'il eût de quoi leur faire du bien en abondance et eux pas de quoi se passer de lui. Ils le tenaient à l'écart et, quand ils le croisaient en chemin, aussitôt l'un raillait et disait à l'autre: "Voici notre Bourgeois qui vient..."

Et lui vivait modestement, silencieusement, dans son logis, sans oser faire grande dépense comme un homme un peu honteux qui ne sait comment se faire pardonner l'inimitié de ses proches.

Mais en cette veille de Noël, Mère Rachel frappa à sa porte.

"Joseph, dit-elle, je pars tout à l'heure adorer Jésus avec mes fils. Mais la route est longue jusqu'à Bethléem et je n'ai pas assez de vivres. Toi, tu as des provisions. Fais en sorte qu'elles nous servent."

"Va, Mère Rachel, répondit Joseph. Tout ce qui est à moi est à toi. Voici mes clefs, celle du grenier, celle du cellier, celle de la cave. Prends tout ce qu'il te faut et même plus. Mes frères ne doivent manquer de rien en ce voyage de grande fête."

Mère Rachel prit les provisions et s'en fut. Mais aussitôt elle revint: "Le manteau de ton frère Simon est tout troué et il aura froid en route. Toi, tu en as plusieurs. Donne-moi un vêtement pour lui."

"Va, Mère Rachel, répondit Joseph, prends mon manteau du dimanche. Ce sera une grande joie pour mon manteau d'aller à Bethléem sur les épaules de mon frère."

Mère Rachel prit le manteau et, peu après, revint encore:

"Les souliers de ton frère Lazare ont de mauvaises semelles. Ils ne pourront pas faire tout le chemin. Toi, tu en as de rechange et tu feras aussi bien de m'en donner une paire pour lui. Il est jeune, plus fort que toi et s'en emparerait sans peine pour peu qu'il en ait l'idée."

"Va, Mère Rachel, dit Joseph, prends mes souliers du dimanche. Ce sera une grande joie pour mes souliers d'aller à Bethléem avec les pieds de mon frère."

"Mère Rachel, dit-il, ne m'emmèneras-tu pas avec vous pour adorer Jésus?"

Mais aussitôt les frères s'indignèrent: "Jésus n'a pas besoin de riche... J/sus n'est pas venu pour les riches... Jésus a maudit les riches..."

"D'ailleurs, dit Mère Rachel, tu es trop vieux pour nous suivre. Tu marches mal, tu n'avances pas. Tu nous retarderais..."

Alors Joseph retira de son doigt son anneau d'or: "Tiens, frère André, dit-il, toi qui es jeune, prends mon anneau. Tu le remettras en cadeau de fête à notre Petit Seigneur."

"Non, répondit André. Pauvre je suis et ne porterai à Jésus que des cadeaux de pauvres, les seuls qu'il aime. Ton or ne vaut rien devant Lui."

"C'est vrai, dit humblement Joseph. Garde l'anneau pour toi. Et, à Jésus, porte mon cœur pour qu'il me fasse miséricorde."

"Son cœur!... Il a un cœur!... Bourgeois à un cœur!... un cœur de riche!... le cœur de Bourgeois!... Fumeux!"

Les frères riaient. Et l'homme riche baissa

la tête parce qu'il était rejeté de la grâce de Noël.

"Allons!" dit Mère Rachel.

Et elle partit avec ses fils, tous ses fils, sauf celui-là.

Quand ils arrivèrent à Bethléem, ce fut une grande fête dans l'étable.

"Les voici, dit la vieille Mère. Celui qui a la faucille, c'est Simon; celui qui a le marteau, c'est Lazare; celui qui n'a qu'un livre, c'est André. N'est-ce pas qu'ils sont jeunes et forts, pleins de beau courage? Ah! certes, nous ferons quelque chose de bon avec ces trois garçons-là!"

"Il manque quelqu'un, dit Mère Marie."

"Personne, dit André. Bourgeois, dit Lazare. C'est Joseph, expliqua Simon."

"Je ne sais pas qui est Bourgeois, dit Mère Marie, mais je connais Joseph. D'ici haut où je demeure je ne connais les hommes que par leur nom d'homme. Mais pourquoi Joseph n'est-il pas venu? N'est-il pas une âme de bonne volonté?"

"C'est un riche, dit Simon. Un patron, dit Lazare. Ton Fils a dit: 'Malheur aux riches!' lança André."

"Il commence à avoir les jambes raides, dit Mère Rachel, il n'aurait pas pu marcher à notre pas. Et je ne voulais pas arriver en retard..."

Mère Marie se détourna pour aller prendre son Enfant dans la Crèche.

"Ah! petite bouche, murmura-t-elle, jusqu'à présent tu n'as guère parlé qu'à des sourds et tu parles, j'en ai peur, à bien des sourds encore..."

Puis elle l'assit sur ses genoux pour qu'il recût, selon l'usage, les adorations

et les offrandes.

"Venez, adorez-Le", dit Mère Rachel.

Et les trois fils se prosternèrent.

"Je t'adore, Jésus, dit Simon. Salut, ô Dieu des pauvres! Je suis le pauvre que tu aimes et je t'offre, avec ma faucille, ma peine des quatre saisons..."

L'Enfant regardait mais ne sourit pas.

"Il n'a pas envie de ta faucille, dit Mère Marie, donne-Lui plutôt ton manteau."

"Je t'adore, Jésus, dit Lazare. Salut, Christ ouvrier! Je suis ouvrier comme toi et je t'offre, avec mon marteau, ma fatigue de toute la semaine..."

L'Enfant écoutait sans sourire.

"Il ne veut pas de ton marteau, dit Mère Marie, donne-Lui plutôt tes souliers."

"Je t'adore, Jésus, dit André. Salut, Roi des temps nouveaux! Je suis celui qui détruira en ton nom la cité injuste pour établir dans le monde ton royaume qui n'y est pas et je t'offre avec mon livre ma colère fervente de toutes les nuits..."

Mais l'Enfant détourna la tête.

"Il a peur de ton livre, dit Mère Marie, donne-Lui plutôt ton anneau..."

Les trois fils se relevèrent. Aux pieds de l'Enfant, dans l'étable, le manteau, les souliers, l'anneau lui-même d'une grande lueur et le Petit Seigneur riait, tendrement les mains à leur lumière, comme un enfant qui amuse la belle flamme du feu.

Et Mère Marie dit doucement: "Je te remercie, Mère Rachel, et je remercie tes fils d'avoir apporté au mien des présents de tel amour. Car, en vérité, il y a plus d'amour dans un seul de ces vêtements du dimanche que dans la sueur de toute une vie quand le fiel du

coeur y est mêlé. Adieu, Simon, Lazare, André. Souvenez-vous. Que sert au pauvre d'être pauvre s'il vient à perdre l'amour? A l'an prochain.

Mère Rachel. Retournez à la maison. Allez dire à Joseph: "Celui qui a été béni à la Crèche, c'est celui qui n'est pas venu."

PATRIARCHE
La Cuvée Jean-Baptiste...
ça fait partie du patrimoine!
470
MAISON DE LOUIS HAFONTRE
PARC DE LA SEIGNEURIE BOUCHERVILLE, QUÉBEC

A la Paimpolaise
187-A, Merry sud, Magog
sur la route de Georgeville
Licence complète

SPECIAL
Oeufs Cocotte aux champignons
Escalope de veau gratinée
Café **\$10⁰⁰**

Ouvert à partir de **5h P.M.** **Rés.: 843-1502**
Fermé le lundi. 843-0062

L'ENVELOPPE D'ARGENT BONI A DES MILLIERS DE \$ A GAGNER.

UN CONCOURS
FACILE — Il suffit d'écouter CHLT Radio 63, et de noter le montant d'argent mentionné par l'animateur.
PAYANT — Du lundi au vendredi, entre 7h.00 et 17h.00 chaque jour, nous communiquerons avec une des personnes qui aura rempli le coupon de participation ci-joint.
Pour gagner, il faut répéter le montant exact dévoilé quelques minutes plus tôt par l'animateur de CHLT-Radio 63.

C'EST PAYANT D'ECOUTER

CHLT RADIO 63 en premier!

Participez au Concours L'ENVELOPPE BONI CHLT Radio 63 25, rue Bryant Sherbrooke, Québec J1J 3Z5

L'enveloppe BONI CHLT

COUPON DE PARTICIPATION

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____
Tél. _____

LE PROVENCAL
Cuisine française
Ouvert tous les jours
5156, Boul' Bourque
Rock Forest
Réso.: (819) 864-9124

Ateliers Renaissance
Enr. (Lax)
Remboursement général
Choix de tissus et de cuirasses à notre salle de montre
Estimation gratuite
567-8396
Daniel Desruisseaux, propr.
ASCOT CORNER

Blanca L'Italien
Elue reine du Cercle
Personnalité de Sherbrooke pour 1981.
Sincères remerciements à tous les commanditaires et organisateurs de ce 11e couronnement.

LOUEZ DE TOUT 569-9548
LOCATION MARTINEAU
2456 ouest, rue King
Machines à laver les tapis à la vapeur.
Agents autorisés Honda pour générateurs, pompes à eau, etc.

AGENCE DE Voyages Yolande gagne
2880, Des Ormes, Sherbrooke, Qué.
(Détenant un Permis du Québec)

562-9249 565-1707

ESPAGNE 2 à 8 semaines A partir de \$749.00 Aussi les îles Canaries, avion compris.	HAWAII Pas si cher que vous pensez. A partir de \$1029.00 Un peu plus selon l'hôtel, la date de départ.
MAROC Villes impériales 6 nuits et Agadir. 7 nuits plus les repas. Avion et visites \$1399.00	JAMAÏQUE MONTEGO BAY 1 sem. \$569.2 sem. \$799.00 Plan \$699. 7 déjeuners, 4 soupers. \$120.00 par pers. par sem.
CLUB MED 1 ou 2 semaines SKI ou PLAGE	CUBA 10 jours \$770. — \$790. 3 jours merveilleux en montagne 7 jours à la plage incluant repas.
LA COTE D'AZUR en condominium 1ère classe Studio à partir de \$885.00 2 sem., incluant l'avion.	1 SEM. CROISIERE 1 sem. à Puerto Rico 2 sem. \$979. Les prix varient selon l'hôtel, le bateau ou les dates.
GOLF ET TENNIS 1 sem. à partir de \$419.00 Avion, hôtel, transfert, golf et tennis gratuits. 7 déjeuners et 4 soupers \$70.00	ACAPULCO + 1 sem. de circuit - visites A partir de \$1039. Plusieurs autres programmes à vous offrir. 1-2 sem.
AVANT DE VOYAGER Consultez-nous. Nos services sont gratuits.	Nous pouvons vous offrir à l'import le meilleur voyage à l'import ou selon votre budget, votre goût, votre besoin ou votre rêve. 59788

SEE
Syndicat des Enseignants de l'Estrie
2610, Galt Ouest, Sherbrooke - J1K 2X2 Tél. (819) 563-5121

AVIS

La convention collective pour les huit (8) Commissions Scolaires du Territoire de l'Estrie a été conclue le 8 octobre 1980.

Cette convention collective implique le versement de certaines sommes rétroactives pour l'année scolaire 1979-80 de même que pour le début de l'année scolaire 1980-81 et ce, même pour l'enseignant qui n'est plus à l'emploi de la Commission Scolaire mais qui l'était en 1979-80 ou au début de 1980-81.

Il est en conséquence fortement conseillé à tout enseignant (Temps plein — Temps partiel — Suppléant occasionnel — Educateur d'Adultes à taux horaire...) ou ses ayants droit, qui était à l'emploi d'une commission scolaire du Territoire de l'Estrie en 1979-80 ou au début de 1980-81 et qui n'a pas reçu son chèque de rétroactivité de le demander à sa Commission Scolaire, par écrit, avant le 5 janvier 1981.

Le Syndicat des Enseignants de l'Estrie.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
ÉDUCATION PERMANENTE

URGENCE DE S'INSCRIRE AUX COURS À TEMPS PARTIEL DU TRIMESTRE D'HIVER
(janvier-avril 1981)

...
DATE LIMITE D'INSCRIPTION
15 DÉCEMBRE 1980

Afin de permettre aux personnes intéressées à suivre des cours à temps partiel de remplir à temps leur fiche d'inscription, le secrétariat de la DGEP sera ouvert aux heures régulières ainsi que le soir, de 17h à 20h, les 8, 9, 10, 11 et 15 décembre.

HORAIRE DE LA DGEP
On peut se procurer l'Horaires de la DGEP pour le trimestre d'hiver 1981 en téléphonant à
(819) 565-5472 ou 5473
ou en retournant le coupon ci-dessous au:
Secrétariat de la DGEP
Salle 200 — Pavillon des Arts
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Qué.) J1K 2R1

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ (code postal) _____

À NOTER
Contrairement à ce qui avait déjà été annoncé ailleurs, le test de classification (obligatoire) pour les nouveaux étudiants des cours d'anglais aura lieu le **jeudi 18 décembre 1980**, à 19h, à la salle 204 du pavillon des Arts.

SPECIALS DE DECEMBRE

RADIO DE TABLE AM / FM SONY #9640W
74⁹⁵

COMBINE RECEPTEUR RADIO AM / FM REVEIL ELECTRONIQUE NUMERIQUE SANYO
39⁹⁵

TELECOULEUR 20" SONY
KV-1913
Garanti 2 ans pièces et main-d'oeuvre
Prix sugg. 899.95
749⁹⁹

Technics SL-B2 TOURNE-DISQUE SEMI-AUTOMATIQUE
Cartouche incluse, entraînement à courroie.
179⁹⁵

918, KING OUEST, SHERBROOKE CHEZ CITE ELECTRONIQUE
TEL: **569-9908**